**VENDREDI 03 JUIN 2022 -** TERRES DE BOURGOGNE - N° 1683
Abonnement annuel : 120 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

# Terres de Bourgogne




## Profilait : l'autonomie régionale en point de mire



### // PROTÉINES POUR L'ÉLEVAGE

**La Bourgogne - Franche-Comté pourrait-elle produire et transformer suffisamment de protéines végétales afin de permettre à ses éleveurs de se passer de protéines importées ? C'est toute la question à laquelle le projet Profilait, lancé en 2020, tente de répondre. Un point d'étape a été fait près de Dijon.**

*PAGE 03*



P.07

ACTUALITÉS

**Élevage // Quand agriculteurs et pêcheurs s'entendent**



P.08

ACTUALITÉS

**Fromage //**
**Une IGP pour la Cancoillotte !**



P.11

PRODUCTIONS

**Grandes cultures //**
**Le colza a toujours sa place**

Encarté avec cette édition : Encart catalogue Beiser






# // SOMMAIRE


## ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 REPRODUCTEURS CHAROLAIS : DU BON ET DU MOINS BON

.05 LA RESCAPOISE : RANDONNÉE DE DÉCOUVERTE

.06 MÉTEILS : DES CULTURES À TOUT FAIRE

.07 ÉQUIPEMENTS : LE FIL ROUGE, SUR LE BOUTON VERT

## ACTUALITÉ // RÉGION

.08 FILIÈRE LAIT : LA CANCOILLOTTE, ENFIN IGP !

.09 ÉVÈNEMENT : LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS BIO EN BFC

.10 GOUVERNEMENT : MARC FESNEAU À L'AGRICULTURE : UNE PROMESSE...

## PRODUCTION // CULTURES - ÉLEVAGE

.11 ROTATIONS : LE COLZA A TOUTE SA PLACE DANS LES ASSOLEMENTS

.12 ÉLEVAGE : LES TEMPS CHANGENT

.13 ÇA ROULE MA POULE

## RURALITÉ // TERRITOIRES - ENVIRONNEMENT

.14 SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT

.15 RENDEZ-VOUS : LE PREMIER PRINTEMPS DE L'ART

## SERVICES

.16 **TABLEAU DE BORD** *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO',...)*

.18 **COURS & MARCHÉS** *(COTATIONS, BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.20 **PETITES ANNONCES** *(RÉGIONALES)*

.22 **ANNONCES LÉGALES**

## MAGAZINE // OXYGÈNE - LOISIRS

.25 HOMMES-ANIMAL : L'HOMME QUI BABILLAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX

.26 AILLEURS : CAFÉ COLOMBIEN, FORT EN GOÛT... MAIS SI FRAGILE !

.27 ÉVÈNEMENT : LES JARDINS COLLECTIFS DONNENT RENDEZ-VOUS

.28 ÉQUINS : AUXOIS, PASSION D'UNE FAMILLE





# // LE DESSIN

# // EN BREF

**Ukraine** Réunion entre la Russie et la Turquie pour faciliter les exportations de céréales

Alors que les ports de la mer Noire sont bloqués en raison de la guerre en Ukraine, le ministre russe des Affaires étrangères Serguei Lavrov devrait se rendre en Turquie le 8 juin *« pour discuter de l'instauration de corridors sécurisés pour le transport de céréales, c'est la question la plus importante »* a annoncé le 31 mai son homologue turc Mevlüt Cavusoglu. La Turquie entend créer dans ce cadre, *«un centre d'observation des corridors à Istanbul »*. La veille, le président russe Vladimir Poutine avait expliqué, lors d'un entretien téléphonique avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, vouloir travailler avec Ankara à la libre circulation des marchandises en mer Noire, y compris des céréales provenant d'Ukraine.

**Viande bovine** L'OIE reconnaît le statut *« négligeable »* de la France pour l'ESB

*« Le statut de la France en matière de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été reconnu comme négligeable »*, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) le 27 mai. *« Ce changement entrera en vigueur au niveau de l'UE après la mise à jour de la décision (CE) 2007/453 de la Commission européenne »,* précise Culture Viande dans un communiqué du 31 mai. La fédération de l'abattage-découpe demande au ministère de l'Agriculture *« d'intervenir pour une rapide publication »*. Le niveau «négligeable» constitue le *« meilleur statut sanitaire possible »* pour l'ESB. Ce nouveau statut permettra de *« restaurer et d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation »*, espère le président de Culture Viande Gilles Gauthier. *« Nous continuerons à prendre des mesures de surveillance vis-à-vis du risque ESB, en maintenant des tests sur carcasses »*, assure la fédération.

**HVE** L'accès aux écorégimes dès 2023 reste à confirmer

Dans le cadre de la future Pac, il n'est pas encore garanti que les exploitations certifiées HVE aient accès à l'écorégime de niveau 2 dès le 1er janvier 2023, selon plusieurs membres de la Commission nationale de la certification environnementale (CNCE). Alors que la révision du cahier des charges HVE et les textes d'application correspondants ne devraient pas être validés avant octobre, les organismes certificateurs devront ensuite mettre leurs référentiels à jour, et la plupart des exploitants ne seront pas audités avec le nouveau référentiel avant la date butoir fixée par la DGPE en mai 2023. La solution pourrait venir d'une dérogation temporaire pour tolérer l'application de l'ancien cahier des charges, sur laquelle le nouveau ministre de l'Agriculture Marc Fesneau ne s'est pas encore prononcé.

# // EN IMAGE

**En image** Un nouveau président pour la FNCuma

Lors de leur Congrès à Arcachon, le 31 mai, les représentants de la Fédération nationale des Cuma (FNCuma) ont élu leur nouveau conseil d'administration et un nouveau président, Matthieu Goehry. Il prend la succession de Luc Vermeulen, qui occupait la fonction depuis 2016. Matthieu Goehry, 43 ans, est éleveur laitier en Cuma à Mittelhausen dans le Bas-Rhin, près de Strasbourg.

Il produit également des cultures fourragères, du blé, du maïs et des betteraves sucrières. Ses priorités sont de renforcer la proximité sur les territoires et le maillage des fédérations de Cuma, affirmer encore plus l'image et l'identité des Cuma, renforcer le rôle des Cuma dans l'émancipation des agriculteurs et faire ensemble pour révolutionner l'agriculture. On compte 11 500 Cuma en France pour près de 200 000 adhérents.



Thierry Samuel

Terres de Bourgogne

**Éditeur :** SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504

**Associés principaux :** FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
**Commission paritaire des journaux et publication** 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
**Tirage moyen par numéro :** 6200 ex.
**Abonnement annuel :** 120 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
**Imprimeries :** Roto Champagne,
rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote,
52000 Chaumont.
**Origine du papier :** France / Belgique
**Taux de fibres recyclées :** 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation» (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

• **Gérante et Directrice de publication :** Mauricette Besançon

**Rédaction**

**mail :** redaction@terres-de-bourgogne.net

• **Rédacteur en chef :** Berty Robert
b.robert@terres-de-bourgogne.net

• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos
fduclos@terres-de-bourgogne.net

**Publicité**

**mail** : pub@terres-de-bourgogne.net

• **Régionale :** Jean-Yves Blondat
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30

// AUTONOMIE ALIMENTAIRE

# 21 Profilait, mobilisé pour des protéines de proximité

**Le 23 mai, près de Dijon, un point d'étape a été présenté par les partenaires du projet Profilait au siège de l'Alliance BFC, chef de file du projet. Le moment était propice pour réunir l'ensemble des acteurs concernés, afin d'expliquer l'état d'avancement du projet et les étapes à venir. Plus de quatre-vingts personnes ont participé à cette première rencontre.**



Alliance BFC

Ce point d'étape sur Profilait a rassemblé près d'une centaine de participants.

À son lancement, en 2020, les acteurs concernés par le projet Profilait (voir encadré) étaient loin d'imaginer à quel point la réflexion qu'ils entamaient aurait toute sa pertinence. À l'époque, ce besoin d'établir un diagnostic sur la capacité d'accroître l'autonomie alimentaire des élevages laitiers de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) en s'appuyant sur une production et une transformation de protéines de proximité, visait surtout à répondre à des préoccupations environnementales et à la diversification des revenus des agriculteurs. Deux ans plus tard, le retour de la guerre en Europe et le souvenir de la pandémie ont transformé le contexte, rendant l'idée de départ plus importante et les choix stratégiques qui se dessinent plus cohérents. La philosophie de Profilait c'est : construire de véritables synergies entre productions végétales, besoins alimentaires de l'élevage et acteurs locaux de la collecte, du stockage ou de la transformation. Y voir clair sur chacun des tenants de cette ambition ne se fait pas d'un claquement de doigts. De nombreuses personnes ont planché sur la question et la réunion du 23 mai, au siège d'Alliance BFC, à Longvic, près de Dijon, avait pour but d'établir un point d'étape sur l'avancée des travaux. Un état des lieux précis de la demande et de l'offre en protéines pour la filière laitière a été réalisé. Trois axes de travail ont été retenus pour Profilait :

-renforcer l'autonomie protéique des exploitations laitières,

-sécuriser le stock fourrager des exploitations dans un contexte de changement climatique,

-assurer la ration complémentaire avec des protéines locales.

## Pourquoi le lait et les grandes cultures ?

L'idée était de partir de la demande pour mieux connaître les besoins, puis travailler sur le potentiel de production, à l'échelle de la grande région. La marche était plus facile à franchir pour la filière laitière, mais cette initiative a vocation à s'élargir aux autres filières intéressées. Les premières conclusions sont encourageantes car, si l'offre reste insuffisante, il y a de réelles potentialités et opportunités à développer avec les nouveaux dispositifs de la PAC incitant à la production de protéines (aides couplées, éco-régimes, MAEC ZI…), sans oublier les intérêts agronomiques pour les systèmes fragilisés. À l'ouverture de cet évènement, Sylvain Marmier, président du comité d'orientation Économie de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (BFC), a expliqué que *« l'objectif de la démarche permet de donner de la lisibilité et de sécuriser mutuellement les acteurs pour valoriser la protéine locale »*. *« Au départ,* ajoutait Christophe Richardot, directeur général d'Alliance BFC, *c'était une gageure de réunir tous ces acteurs du monde économique, les OPA, la recherche… Cela a permis d'établir un état des lieux jamais réalisé auparavant. Le projet Profilait offre les conditions d'un dialogue constructif, dans un cadre neutre et structurant pour cette nouvelle filière »*. Si la démarche est collective, les intérêts peuvent être différents, en fonction des besoins de chaque filière. *« Pour le lait conventionnel, c'est l'autonomie alimentaire des exploitations qui est recherchée,* soulignait Nathalie Mairet, présidente de la section lait de la FRSEA BFC. *Nous sentons bien que les consommateurs français, mais également européens, attendent de notre part un peu plus que des bons produits laitiers. Ils souhaitent que nous soyons plus attentifs à notre acte de production »*. Mathias Bouillet, président de la Fédération régionale des coopératives laitières (FRCL) du Massif Jurassien, reconnaissait, lui, que c'est un sujet d'actualité qu'il faut travailler : *« Au niveau du lait AOP, nous devons anticiper les questions par rapport à l'image attendue d'un produit d'excellence »*. Pour la filière grandes cultures, Clément Tisserand, président de Terre Comtoise, a expliqué les raisons qui ont poussé Alliance BFC à porter ce projet : *« Nous devons renforcer la résilience des filières et jouer sur leurs complémentarités »*.

## État des lieux

*« Pas d'état des lieux sans donner la parole aux agriculteurs »*, rappelait pour sa part Christophe Chambon, le président de la FRSEA BFC : *« Les résultats de l'enquête que nous avons réalisée auprès des producteurs sont intéressants. On sent que le sujet passionne de nombreux agriculteurs, que ce soit au niveau des éleveurs ou des producteurs de grandes cultures »*. Dans des conditions climatiques « normales », l'offre globale en protéines fourragères est suffisante pour couvrir la demande des animaux de la filière laitière. Par contre, la fréquence des aléas climatiques peut rapidement remettre en cause l'autonomie fourragère. Cette approche macro ne permet pas de se rendre compte des spécificités de chaque exploitation. La région BFC dispose toutefois d'un potentiel et de conditions favorables, pour développer la production de protéines. *« Par contre, les outils de transformation sont saturés »*, soulignait Fanélie Godot, chargée de mission à l'Alliance BFC. Au niveau du potentiel, avec la forte variabilité des rendements, le meilleur levier, pour accroître la quantité de protéines produites sous forme de concentrés pour les élevages laitiers, est d'augmenter les surfaces en colza, soja, tournesol, pois et féveroles ! *« Le contexte géopolitique et la PAC 2023 sont des opportunités pour augmenter les surfaces et la production de protéines régionales »* confirmait ainsi Jérémie Blas de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

## Développer une intelligence collective

*« Mais, au-delà de consommer ou de produire, l'important est de pouvoir concilier une bonne adéquation entre l'offre et la demande,* indiquait Valérie Vivot de la Chambre régionale d'agriculture, *cela va demander de travailler sur la contractualisation, avec des mécanismes de prix et sur des seuils d'acceptabilité pour les éleveurs et céréaliers (tunnel de prix), avec un contrat cadre et des contrats bipartites. La gouvernance doit être le résultat d'une relation équilibrée entre les acteurs »*. Pour mieux expliciter cette démarche, Mathilde Schryve, responsable Études et prospectives à Cerfrance BFC, a présenté les mécanismes d'une contractualisation entre la filière grandes cultures et la filière laitière, pour limiter les risques, tout en créant et en répartissant de la valeur : *« La contractualisation permet de construire une filière plus stable et d'aller chercher de la valeur ajoutée »*. Lionel Borey, en tant que président de l'Alliance BFC, avait la responsabilité de synthétiser les différents travaux : *« Cette filière protéines de proximité est une filière d'avenir à construire avec les nouvelles générations. Nous devons développer une intelligence collective, en dépassant les logiques clivantes de filières. Les solutions, pour les filières d'élevage, pourront naître de la filière végétale… et inversement. Il s'agira d'avancer, étape par étape, en confiance. L'une des clés sera d'avoir une bonne gouvernance pour s'adapter rapidement à l'évolution du contexte »*. Christian Morel, vice-président du Conseil régional en charge de l'agriculture, a apprécié *« la qualité du travail réalisé, en espérant que les travaux engagés permettront de créer une véritable dynamique de valeur ajoutée pour les filières. Si vous avez obtenu un soutien de FranceAgriMer, la Région a apporté un soutien pour ce projet »*. Dans sa conclusion apportée à cette matinée de travail, le président de la Chambre régionale d'agriculture, Christian Decerle, a souligné combien *« cette démarche de filière est importante, mais nous devrons mobiliser tous les leviers, au niveau des exploitations, pour renforcer la résilience des systèmes et assurer un revenu décent aux agriculteurs »*.

**Alex Sontag, Berty Robert**

## Le projet Profilait fédère un grand nombre de partenaires

-La fédération régionale des coopératives laitières (FRCL)
-La FRSEA BFC
-Conseil Élevage
-Les Chambres d'agriculture de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or
-La Chambre régionale d'agriculture de BFC
-Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
-Les coopératives Terre Comtoise, Dijon Céréales, Bourgogne du Sud
-L'Institut de l'élevage
-Inrae
-Deshy'21
-CerFrance BFC
-Alliance BFC
-Les producteurs de Comté
-Le Centre interprofessionnel laitier BFC-Est

// REPRODUCTEURS CHAROLAIS

# 21 Du bon et du moins bon

**La Fédération charolaise de Côte-d'Or s'est réunie en assemblée le 17 mai à Cussy-la-Colonne. Le bilan d'activités de l'année écoulée, le contexte agricole et la vente directe étaient au programme.**



Laurent Choubley présidait sa première assemblée.

**Quoi de beau à la Fédération charolaise ?**

Cette association qui vise à promouvoir le charolais en Côte-d'Or se satisfait tout d'abord de ses dernières opérations commerciales, par la voix de son président Laurent Choubley : *« Nos derniers rendez-vous ont bien marché, avec un certain nombre de visites et d'achats de reproducteurs à l'automne chez nos adhérents, preuve que la qualité de notre génétique n'est plus à démontrer. La seule déception vient peut-être de nos dernières journées commerciales de printemps. La date retenue n'est peut-être pas optimale, nous arrivons un peu après tout le monde… Peut-être nous faut-il avancer cette opération au mois de janvier, cela fait partie de nos réflexions »*. Un autre projet est en train de mûrir au sein de la Fédération, celui d'organiser une grande exposition à Saulieu : *« rien n'est encore calé, mais l'idée serait de réunir de nombreux reproducteurs à l'automne à l'espace Jean-Bertin, sans toutefois tenir le moindre concours. Nous allons sonder les éleveurs de Côte-d'Or et même ceux des départements limitrophes pour voir si ce projet peut avoir de l'intérêt à leurs yeux, l'objectif étant de recréer une dynamique collective dans notre race »*.

## Ça flambe

Les discussions sur le contexte agricole sont allés bon train lors de ce rendez-vous du 17 mai. Les cours de la viande sont en nette hausse depuis le début d'année et, même si ces derniers semblent désormais stagner, cette embellie fait clairement le plus grand bien aux producteurs. *« Malheureusement, les charges flambent elles aussi. Les prix des matières premières vont rester très élevés, aucune baisse n'est prévue à l'horizon »*, tempère Laurent Choubley, qui redoute une *« grosse gifle »* dès l'automne pour les éleveurs les moins autonomes. Dans ce contexte de hausse des cours de la viande, Laurent Choubley reconnaît que l'intérêt de la génétique est d'autant plus grand : *« il y a encore plus à gagner et à économiser, c'est certain. Avec des cours à 5 euros/kg voire plus, le prix d'un bovin de 500 kg n'est pas le même qu'un autre à 400 kg. Il y a aussi tout ce qui touche aux qualités maternelles, de nombreuses charges peuvent toujours être diminuées par la génétique. Celle-ci a, quoiqu'il arrive, toujours de l'intérêt, quelque soit le contexte »*. Le président de la Fédération observe une stagnation des cours de la viande concernant les animaux de masse musculaire importante. *«En parallèle, la demande est plus importante pour la viande de moindre gamme (taureaux, vaches laitières) qui rentre en grande partie pour la fabrication de viande hachée, très prisée aujourd'hui. Dans cette catégorie d'animaux, les cours se sont enflammés »*.

## Quid de la vente directe

Une visite de l'exploitation du Gaec Terrand, à Cussy-la-Colonne, était proposée après cette réunion en salle. Les conséquences de la hausse de la viande et des charges sur la vente directe ont été discutées dans cette ferme qui opte pour ce mode de commercialisation depuis de nombreuses années. *« À l'évidence, les éleveurs qui vendent en direct ne peuvent pas toujours répercuter la hausse de leurs charges dans leurs colis de viande, cela devient problématique pour eux. Nous l'avons bien vu lors de cette présentation, la vente directe devient moins attractive en ce moment, avec les cours actuels du marché et ce haut niveau de charges »*, réagit Laurent Choubley. Une présentation de Mathieu Javelle, conseiller à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, a confirmé ces difficultés : *« avec la vente directe, les éleveurs allaient généralement chercher une plus-value d'un peu plus d'un euro/kg. Dans le contexte actuel, nous sommes bien en-dessous. Des producteurs qui vendaient leur viande entre 12 et 13 euros/kg ont pu augmenter leurs tarifs pour compenser en partie la hausse des charges, mais pour ceux qui étaient déjà aux environs de 15 euros/kg, les possibilités sont forcément limitées. Leur plus-value moyenne par rapport au prix du marché varie souvent entre 70 et 80 centimes/kg aujourd'hui»*.

AG

## Note d'optimisme

Le contexte est très particulier en ce moment avec un nombre d'éleveurs qui diminue et continuera de diminuer. Dans certaines régions, des agriculteurs vont privilégier la culture de céréales avec leurs cours attractifs. Les départs en retraite se multiplient avec une moyenne d'âge des chefs d'exploitation qui ne cesse d'augmenter. Certaines reprises d'exploitations restent pour leur part difficiles. *«Tout cela n'est que constat, je ne désire pas noircir le tableau, je reste d'une nature optimiste»*, conclut Laurent Choubley, *«l'agriculture vivra quoiqu'il arrive, d'autant qu'une agriculture très raisonnée se met en place, les jeunes en sont conscients, faisons leur confiance pour mener à bien de nouveaux objectifs prometteurs. La Fédération charolaise, dans ce contexte, détient un rôle prépondérant pour la vie de sa race et saura, j'en suis sûr, s'adapter en restant unie et à l'écoute de tous les éleveurs»*.

// VIANDE BOVINE

# 58 Développer l'approvisionnement local

**À l'initiative de la section bovine de la Nièvre, et pour faire suite à la rencontre de Cosne du 1er avril, un échange était organisé le mardi 17 mai avec le Conseil départemental pour identifier les leviers d'action possibles pour développer l'approvisionnement des collèges en viande bovine locale Charolais de Bourgogne.**

Thierry Guyot, Conseiller départemental en charge de l'agriculture et de l'alimentation de proximité, Régis Taupin, président de l'IGP (Indication Géographique Protégée) Charolais de Bourgogne, Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre et Christophe Watterlot, gérant de Watterlot Viandes, ont échangé sur les possibilités de développer les synergies entre tous les acteurs de la filière locale.

## Une obligation réglementaire

La loi climat fixe l'objectif de 60% d'approvisionnement en valeur en viandes et poissons sous signe de qualité pour les restaurants collectifs à compter du 1er janvier 2024. Le Conseil départemental de la Nièvre affiche d'ailleurs sa volonté politique de passer à 100% d'ici la fin du mandat.

## Quelle logistique?

La plateforme agri-local est utilisée aujourd'hui par près d'une trentaine de collèges, elle permet de respecter le code des marchés publics (et la mise en concurrence) et de trouver des produits locaux; souvent en complétant ces approvisionnements avec des grossistes.

La faible disponibilité des produits, et la logistique de livraison peuvent représenter des freins pour les utilisateurs de la plateforme. Côté éleveur, l'équilibre matière est très compliqué à trouver et à ce stade la plateforme ne fait pas office de régulateur, et ne permet pas non plus d'optimiser les flux de livraison à l'échelle du territoire. *« Pour aller plus loin dans le développement de l'approvisionnement local en viande bovine, il est donc nécessaire d'avoir une offre complémentaire à la plateforme. L'IGP Charolais de Bourgogne, distribué par un acteur de proximité comme Watterlot, permettrait aux établissements d'assurer volumes, disponibilité, qualité des produits et origine locale »* précise Romaric Gobillot.

## Une viande de qualité

*« Charolais de Bourgogne est une IGP locale, qui travaille avec des éleveurs, des abatteurs et des transformateurs agréés et contrôlés. Aujourd'hui nous avons la capacité à approvisionner les collèges avec une viande 100% locale, et une belle qualité de produit adossée à un cahier des charges. Les cuisiniers ne s'y trompent pas et les remontées sont positives, la viande est appréciée des enfants, il y a moins de reste et donc de gaspillage »* explique Régis Taupin, Président de l'IGP. *« La FDSEA de la Nièvre est résolument engagée à accompagner et accélérer le développement de l'approvisionnement local. Cela fait pleinement partie de notre ambition de valoriser nos produits et tous les acteurs du territoire, et garder l'économie des filières sur notre territoire »* conclut Romaric Gobillot.

Lucie Lecointe (FDSEA)



// LA RESCAPOISE

# Randonnée de découverte

**Le 22 mai dernier avait lieu la nouvelle édition de la Rescapoise. Organisée cette année sur les communes de Cercy-la-Tour et Verneuil, avec un principe qui plaît toujours autant.**

La 5e édition de La Rescapoise, randonnée-dégustation, a réuni quelque 480 participants dont Pascal Jeannot, 60 ans: *« Nous participons toujours, avec mon épouse, car nous apprécions les parcours proposés qui n'ont souvent pas trop de dénivelés et qui changent tous les ans. De plus, avec les dégustations, on mange toujours bien! »*. Pour rappel, la 5e Rescapoise est passée sur l'exploitation d'Emmanuel Bernard (Cercy-la-Tour) – avec dégustation des produits charcutiers de Céline Chamard (Vandenesse) – puis sur le domaine d'Azy de madame et monsieur Benoist d'Azy pour une visite avec une halte en forêt pour des explications sur les pratiques sylvicoles. Florian Jolly et Lionel Andriot ont accueilli les randonneurs pour le repas (dégustation de viande Charolaise de l'exploitation d'Emmanuel Bernard accompagnée d'une embeurrée de pommes de terre) puis ils se sont dirigés vers monsieur Bouche pour apprécier les produits laitiers de M. et Mme. Maillot. Enfin, la balade se termina à Cercy avec un dessert réalisé par les boulangers de la ville.

## Un pas vers l'autre

*« Normalement j'aurai dû accueillir la rencontre l'an dernier, mais, la crise sanitaire faisant, elle n'avait pu avoir lieu. Cela me tenait à cœur cette année de pouvoir ouvrir mes portes aux randonneurs, pour qu'ils découvrent la nature, tout en leur présentant notre travail au quotidien. »* spécifie Lionel Andriot. Cette décision fut prise de concert avec ses repreneurs – désormais en place – dont Florian Jolly (Gaec de l'ombre): *« Je trouve l'idée très sympathique. De plus, ce genre d'événement est toujours intéressant pour les deux parties. De notre côté, nous rencontrons de nouvelles personnes, et de l'autre, les visiteurs voient tout ce qui se passe avant leur achat du morceau de viande ainsi que tout le travail que nous fournissons pour arriver à une viande de qualité »*.

## Un plaisir partagé

Pour les randonneurs, l'enthousiasme fut le même: *« même si nous connaissons certains exploitants, pouvoir entrer dans leurs fermes est une chance. Ainsi, nous entrevoyons leurs quotidiens – pas toujours simple – avec un accueil des plus chaleureux »* détaille Pascal Jeannot. Pour Laura Letiers, 19 ans, participant à sa deuxième Rescapoise: *« C'est super, car ainsi on connaît la marchandise. On sait dans quelles conditions les animaux sont élevés et cela est très rassurant. De plus, cette randonnée permet de découvrir des sites différents à chaque fois, c'est un plaisir »*. L'association Les Rescapés, organisatrice de l'événement, envisage de faire la prochaine édition de la Rescapoise sur la commune de Montambert et espère de futures rencontres pour construire ensemble un parcours, et de nouvelles découvertes



Durant le repas au Gaec de l'ombre (anciennement Andriot), une vidéo explicative du HBC était diffusée.

**Chloé Monget**

### Le mot du président

**Yves Cotet, président de l'Association Les Rescapés souligne:** *« la bonne humeur des randonneurs et des exploitants est toujours un bonheur. Via ces randonnées, on offre la possibilité aux gens de découvrir quelque chose qu'ils ne connaissent pas et d'appréhender l'élevage, notamment, autrement. Nous essayons de récréer un lien entre tous, via un moment de détente. De plus, les exploitants nous font l'honneur de nous accorder un accès privilégié sur leurs terres; c'est inestimable ».*

// JA

# Enedis et les JA renforcent les liens entre le monde agricole et les réseaux électriques

**Le mardi 24 mai, les Jeunes agriculteurs de l'Yonne et Enedis étaient réunis pour la signature d'une convention de partenariat visant à poursuivre les interactions existantes de longue date entre le monde agricole et les réseaux électriques.**

Depuis plusieurs années, Enedis accompagne l'évolution des pratiques du monde agricole et s'engage auprès des agriculteurs sur le terrain pour favoriser le développement de leurs activités. Ces derniers utilisent des équipements de plus en plus exigeants quant à la qualité de l'électricité fournie ce qui nécessite une coordination entre les exploitants et le distributeur d'électricité.

C'est donc dans ce cadre-là que les JA de l'Yonne et Enedis ont signé une convention de partenariat (le mardi 24 mai) visant à poursuivre ces interactions.

## Une vigilance face aux risques électriques

Aussi, la vigilance face aux risques électriques est une priorité pour les deux partis et l'activité au sein des exploitations peut comporter des risques. Cette convention vise donc à renforcer leur coopération sur divers points: sensibiliser les agriculteurs sur les risques d'accident avec les lignes électriques aériennes, notamment avec l'application *« Ligne Alerte »* (dès que l'agriculteur s'approche trop prêt des lignes avec son engin, une alerte sonore retentit); identifier les sites sensibles où l'électricité peut présenter un risque électrique pour le monde agricole et engager une action d'envergure quant à la prévention du risque électrique; conseiller les exploitants dans leurs demandes de raccordement d'installations de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, biomasse, méthanisation…); détecter les points de livraison où les caractéristiques du courant fourni peuvent perturber l'exploitation agricole; informer préalablement les exploitants agricoles lors des coupures programmées pour travaux; renseigner sur les mesures de sécurité à observer lors de l'utilisation de sources de production autonome d'électricité (groupes électrogènes…); optimiser l'élagage et la coupe des arbres fragilisés menaçant les réseaux; lors de crises climatiques, développer une coopération entre Enedis (mise à disposition de groupes électrogènes pour les installations particulièrement sensibles) et les exploitations agricoles (faciliter l'accès aux ouvrages). Ce partenariat à également vocation à faciliter les démarches de raccordement pour les jeunes agriculteurs. À noter qu'Enedis apportera un soutien quant à la réalisation de la fête de l'agriculture les 27 et 28 août prochains à Fontaines.



La signature de la convention de partenariat entre Enedis et les JA 89 a eu lieu le mardi 24 mai à Auxerre.

**Christopher Levé**



DÉPARTEMENTS

// MÉTEILS

# 21 Des cultures à tout faire

**La Chambre d'agriculture a organisé un rendez-vous dédié aux méteils, près d'Arnay-le-Duc.**



Romain et Daniel Jarlot cultivent des méteils à Saint-Prix-lès-Arnay.

« *Méteils* » : il y a cinq ans, peu d'agriculteurs employaient ce mot. Aujourd'hui, peu de monde n'en parle pas. Ces associations d'une ou plusieurs graminées, avec une ou plusieurs légumineuses, ont clairement la cote. Matthieu Javelle, conseiller fourrages à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, explique leur intérêt grandissant par la recherche d'autonomie et la quête de nouvelles têtes de rotation : « *les méteils sont en mesure d'apporter un certain nombre de réponses. Il ne mobilise la parcelle que quelques mois ce qui permet potentiellement de faire une seconde récolte, c'est un avantage certain* ».

## « Un couteau suisse »

Une demi-journée technique était dernièrement dédiée à ces mélanges d'espèces, avec un rendez-vous organisé au Gaec du petit Nanteux de Saint-Prix-lès-Arnay. « *Un méteil est un peu comme un couteau suisse : il est possible de faire beaucoup de choses avec, mais si l'on ne prend pas le bon outil, on ne parvient pas à ses fins* », illustre Matthieu Javelle, qui évoque un large panel de valeurs alimentaires : « *celles-ci peuvent aller du simple au double selon l'itinéraire choisi. L'agriculteur peut privilégier la quantité pour combler un manque de fourrages, les valeurs alimentaires ne seront pas forcément très élevées dans ce cas précis. À l'opposé, il est possible de viser des méteils riches en protéines pour servir de base à l'engraissement des animaux. Nous sommes dans deux mélanges, deux objectifs totalement différents. Au milieu, nous trouvons des mélanges un peu plus équilibrés qui vont concilier rendements et qualité* ».

Le technicien rappelle plusieurs règles à bien respecter : « *plusieurs étapes sont essentielles dans la réflexion. Il faut tout d'abord savoir pour quelles catégories d'animaux l'agriculteur va cultiver un méteil. L'exploitant va ensuite déterminer les espèces et les variétés à implanter. La période de récolte et la culture qui suivra devront aussi être connues* ».

## Une piste avec la Pac

Les coûts de productions ont également alimenté les discussions : « *nous sommes dans les mêmes ordres de prix que les prairies temporaires, de 90 euros la tonne de matière sèche pour des mélanges riches en céréales avec un objectif de rendement, jusqu'à 140 euros pour des mélanges riches en légumineuses récoltées précocement* », chiffre Matthieu Javelle. En ce qui concerne le devenir de la parcelle récoltée, l'agriculteur peut opter pour une culture de vente ou une culture fourragère : « *le méteil offre la possibilité de se lancer dans une deuxième culture la même année, avec les risques que cela comporte. Les prix de la plupart des cultures de vente étant élevés ces derniers temps, le jeu en vaut peut-être la chandelle. Pour les cultures fourragères, le risque financier est certainement plus important face aux charges de mécanisation, sans oublier le contexte climatique incertain. C'est pourquoi nous allons essayer d'associer une prairie riche en légumineuses sous couvert de méteils qui peut rester une ou plusieurs années. L'objectif étant également d'aller chercher l'aide légumineuse fourragère afin d'amortir le risque financier* ».

**AG**

## Témoignages
## De bonnes impressions

Daniel et Romain Jarlot, agriculteurs à Saint-Prix-lès-Arnay, cultivent des méteils depuis trois ans. Ces deux éleveurs de 180 vaches charolaises avaient tenté pour la première fois l'expérience en période de sécheresse, « *histoire* » de sécuriser leurs stocks fourragers : « Nous nous étions lancés avec un mélange de triticale, d'avoine, de pois et de trèfle incarnat, semé à l'automne en même temps que le blé. Quatre-vingt-dix unités d'azote avaient été apportées, le tout avait été récolté début mai lors de l'épiaison du triticale ». Un rendement « plutôt correct » avaient motivé les deux Côte-d'oriens à continuer. Plusieurs changements ont toutefois été apportés depuis : « *nous ne semons plus du maïs derrière, par peur que cette culture décroche ou ne soit pas semée à temps. Cette année, nous avons semé du sorgho derrière le méteil. Autre modification désormais : nous utilisons un mélange acheté à TMCE, le prix des semences est peut-être plus élevé mais nous pensons avoir une meilleure qualité* ». Daniel et Romain Jarlot se disent globalement satisfaits de leurs méteils, mais restent à chaque fois attentifs aux résultats des analyses fourragères. Les deux agriculteurs envisagent de poursuivre l'aventure avec l'idée de semer du ray-grass en même temps que leurs méteils.

# 89 Ces oiseaux qui causent d'importants dégâts

// NUISIBLES

**Chaque année, les agriculteurs doivent faire face aux dégâts provoqués par les nuisibles. Les sangliers, mais aussi les oiseaux avec les corneilles, les corbeaux freux et les pigeons ramiers, qui s'attaquent aux petits pois et aux tournesols.**

Entre les semis et la levée, en période de végétation, ou encore avant la récolte, les corneilles, corbeaux freux et pigeons ramiers causent d'importants dégâts dans les champs, sur les petits pois, parfois les maïs, mais surtout les tournesols. « *Les dégâts aux semis causent des pertes de surface, qui derrière engendrent des pertes de volume. Des pertes accentuées lorsque les oiseaux se nourrissent avec les petits pois formés et les tournesols* », indique Thierry Michon, élu à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en charge de la faune sauvage.

Sur la période 2014-2018, les corneilles sont responsables de 174 740 euros de dégâts constatés chiffrés par les agriculteurs, sur l'ensemble du département. Et les corbeaux freux de 345 000 euros. « *On arrive à un total de 520 000 euros de dégâts pour ces deux espèces* », retient Thierry Michon.

Pour les pigeons ramiers, s'il n'y a pas encore de données chiffrées recensées, l'élu à la Chambre assure que « les dégâts sont d'un montant bien plus important que cela ».

Pourtant, la problématique des pigeons ramiers n'est pas si ancienne que cela. « *Depuis le changement climatique, le pigeon ramier ne migre plus. Lorsque je faisais du tournesol il y a 30 ans, il migrait. Il y avait déjà le problème des corbeaux et des corneilles, mais pas des pigeons. Maintenant, les pigeons ramiers sont présents au printemps, car le climat leur convient ici désormais à cette période* ». Avec la reproduction de l'espèce, les dégâts sont donc de plus en plus importants, malgré les prélèvements.

## L'importance de déclarer les dégâts

Des prélèvements faits par les chasseurs mais aussi par les agriculteurs grâce au caractère reconnu « *d'espèce susceptible d'engendrer des dégâts aux cultures* », ou plus communément appelé nuisible. « *Tous les ans, est fait le classement pour trois espèces : le lapin de garenne, le sanglier et le pigeon ramier (par la DDT, les chasseurs, les agriculteurs, les associations environnementales et des experts). Une réunion a eu lieu en avril où le sanglier a été validé, le lapin de garenne a été supprimé sur tout le département sauf sur les voies ferrées, et le pigeon ramier a été validé malgré deux oppositions car dans le département, il n'y a pas de document attestant des dégâts chiffrés* », détaille Thierry Michon. « *Il faut préciser que malgré le fait que le pigeon ramier soit une espèce chassable, la FDC (fédération départementale des chasseurs) de l'Yonne a bien conscience de la problématique qu'il engendre envers le monde agricole et l'a donc soutenu pour qu'il soit voté comme nuisible* ».

Si aucune indemnisation n'est pour le moment mise en place pour les dégâts liés aux oiseaux, Thierry Michon et la Chambre d'agriculture de l'Yonne encouragent les agriculteurs à déclarer leurs dégâts « *afin que l'on puisse toujours défendre le classement comme nuisible de ces espèces, pour qu'ensuite les agriculteurs puissent intervenir ou faire intervenir quelqu'un pour protéger leurs cultures, à travers des prélèvements* ».

Les corneilles et les corbeaux freux sont quant à eux classés tous les trois ans. Le prochain vote aura lieu en 2023 pour une classification comme nuisible, ou non.

**Christopher Levé**

// FDSEA

# 89 L'impact du conflit en Ukraine sur l'agriculture icaunaise, la thématique de l'AG

Le vendredi 3 juin a lieu l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne, à 15 h 15 (ou dès 13 h 30 pour les adhérents), à la salle polyvalente de Looze (1, rue Suzanne Créneau). La thématique de cette année se concentre sur l'actualité du conflit en Ukraine et son impact sur l'agriculture icaunaise. Pour en parler, une table ronde est organisée avec la participation de Thierry Coué (vice-président de la FNSEA), Marine Raffray (agro-économiste de l'APCA), Antonio Pereira (conseiller technique à la Chambre d'agriculture de Haute-Marne) et Mathilde Schryve (responsable d'études économiques à CerFrance BFC). Une table ronde qui sera suivie d'échanges entre les intervenants et l'assemblée.

**Christopher Levé**



// ÉQUIPEMENTS

21

# Le fil rouge, sur le bouton vert

**Ils n'ont pas fait sauter le pont, il en ont créé un : des éleveurs près d'Is-sur-Tille ont fait construire une belle passerelle sur l'Ignon, pour leurs 145 vaches laitières. La démarche ravit de nombreux acteurs, notamment les pêcheurs.**



Lors de l'inauguration de la structure, le 20 mai.



Fabien Buntz, dans l'un des cinq abreuvoirs financés par le monde de la pêche.

Près de 150 vaches qui traversent et se baignent dans une rivière de première catégorie : cela ne plaît pas toujours aux pêcheurs, loin s'en faut.

Pour nombre d'entre eux, des progrès d'ordre écologique s'imposaient. Ces derniers sont aujourd'hui pleinement satisfaits après la construction d'une passerelle bétonnée. Aurélien et Fabien Buntz, les éleveurs concernés, ont mené à bien les démarches avec une remarquable implication de l'AAPPMA locale. La structure, d'un montant de 28 500 euros hors taxes, ne coûtera qu'un peu plus de 3 000 euros aux deux agriculteurs, après une subvention de 80 % du Feader et de belles participations du monde de la pêche. Ce dernier a même intégralement financé la création de cinq abreuvoirs et l'achat de près de 4 km de clôtures.

La facture de ce second dispositif s'élève lui aussi à plus de 30 000 euros TTC. Un « bon » mois de travail a également été nécessaire aux pêcheurs pour démonter les anciens barbelés et « *rafraîchir* » la végétation, par la même occasion.

## Morale de l'histoire

Lors d'une petite cérémonie organisée le 20 mai, les membres du Gaec Buntz ont vivement remercié les différents acteurs impliqués dans le dossier, en particulier Henri Frochot, secrétaire de l'AAPPMA, mais aussi Luc Baudry, président du Sitiv (Syndicat intercommunal du bassin versant de la Tille supérieure de l'Ignon et de la Venelle), sans oublier l'entreprise locale Llorca pour la réalisation des travaux et bien sûr les différents financeurs et même donateurs du projet. « *Je pense qu'aujourd'hui, tout le monde est satisfait et tout le monde s'y retrouve* », confie Fabien Buntz, « *cela va sans dire, en plus des vaches, les pêcheurs peuvent eux aussi emprunter la parcelle pour changer de berge. Les nouvelles clôtures ont été installées de manière à leur laisser suffisamment d'espace entre les prairies et les berges pour pouvoir pratiquer leur loisir. La morale de l'histoire, dans tout cela, est sans doute que l'agriculture et l'écologie peuvent s'entendre et construire de beaux projets, en bonne intelligence. L'agriculture conventionnelle est souvent critiquée, cela est regrettable car elle sait aussi s'adapter et répondre aux besoins et demandes de l'écologie. Il n'y a pas que le bio, qui œuvre dans ce sens. Aujourd'hui en est un bel exemple* ».

AG

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

89

# Une formation référent au bien-être animal

**Depuis le 1er janvier 2022, tous les élevages doivent nommer leur référent bien-être animal, toutefois son rôle n'est pas évident. La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation le 16 juin pour faire le point sur les missions et le cadre réglementaire autour de cette désignation.**




La formation aura lieu le 16 juin, à Auxerre, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

L'obligation de nomination d'un référent bien-être animal fait suite au décret n° 2020-1625 du 20 décembre 2020 et est obligatoire depuis le 1er janvier 2022. En élevage de porcs et de volailles, les référents désignés ont six mois à compter du 1er janvier 2022 pour entamer le parcours de formation et disposeront de 18 mois pour l'achever. Un module obligatoire de 2 heures, en visioconférence, sera à suivre à partir de cet automne.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne accompagne les éleveurs dans cette démarche professionnelle en proposant une première session de formation le 16 juin à Auxerre. Cette formation est accessible pour toutes les filières, pour favoriser les regards croisés des éleveurs sur les autres filières. Cette formation, basée sur la mise en avant des connaissances pratiques et des savoir-faire des éleveurs, sera l'occasion de conforter les bonnes pratiques déjà mises en place dans les élevages icaunais, mais aussi d'élargir la réflexion autour du bien-être animal et de celui de l'éleveur.

## La place de l'animal dans la société

Outre l'obligation légale et le cadre réglementaire lié à la nomination de ce référent, cette formation doit permettre d'élargir le débat entre éleveurs autour de la place de l'animal dans la société et du rôle à prendre par les éleveurs dans la controverse qui peut en découler. Des éléments de langage et des arguments forts pour évoquer la prise en compte du bien-être animal en élevage seront au programme.

Tout éleveur qui le désire peut donc s'inscrire à cette formation « Je suis référent bien-être animal » animée par Marianne Ranque, conseillère élevage à la Chambre d'agriculture et l'Yonne et formatrice agrée bien-être animal. Cette formation est gratuite pour les ressortissants VIVEA et est labellisée « bien-être animal » dans le cadre de l'obligation de formation.

À noter également que cette formation est ouverte à toutes les productions pour les éleveurs bovins, ovins, équins qui désirent se mettre à jour sur les obligations réglementaires liées au statut de référent.

Chambre d'agriculture de l'Yonne

LA CHANVRIÈRE
Le champ de tous les possibles

DEVENEZ PRODUCTEUR DE CHANVRE

**La Chanvrière, leader européen dans la production et la transformation du chanvre**, est installée à **Saint-Lyé (10)**.

La coopérative La Chanvrière compte 660 producteurs pour plus de 11 000 ha emblavés en 2022. Elle s'est dotée d'un **nouvel outil industriel, innovant et performant** qui lui permet d'augmenter considérablement ses capacités de production et de développer sa position de Leader en Europe.

Pour répondre à ses **marchés en pleine expansion, La Chanvrière** a besoin d'**augmenter ses surfaces de chanvre d'environ 3000 ha pour 2023**.

Le chanvre, qui ne nécessite ni produits phytosanitaires ni irrigation, est une excellente tête de rotation et piège à nitrates. C'est une culture qui a des faibles besoins en azote, qui permet d'améliorer la structure du sol et d'allonger les rotations.

**Nous recherchons de nouveaux adhérents dans l'Yonne (89) et la Côte d'Or (21).**

**N'hésitez plus, dès 2023 rejoignez une coopérative en plein développement en devenant producteur de chanvre !**

CONTACT :

**Claire BUREAU**, Responsable du service amont et relations adhérents à La Chanvrière
E-mail : **cbureau@lachanvriere.com** • Tel : **06.23.36.67.56**.

// FILIÈRE LAIT

# La Cancoillotte, enfin IGP !

**La Cancoillotte, spécialité fromagère franc-comtoise, est officiellement reconnue en Indication géographique protégée (IGP) depuis le 20 mai par la Commission européenne, ce qui lui confère une protection à l'échelle européenne. Cette reconnaissance valorise les savoir-faire développés au fil des siècles par les producteurs de lait, affineurs et fondeurs.**



Sur le terrain coexistent de nombreuses manières de fabriquer et d'affiner le metton, ce fromage qui sert à élaborer la Cancoillotte.

L'obtention de la reconnaissance européenne pour un signe de qualité tient plus du marathon que du sprint… Un parcours de neuf années pour que la Cancoillotte obtienne le précieux sésame de la Commission européenne, en validant le 20 mai dernier la dernière étape de la procédure d'enregistrement. Pour porter ce dossier, une association réunissant les différents acteurs de la filière avait été créée en 2013 : l'APC (organisation de promotion de la Cancoillotte). *« Il a fallu dans un premier temps rassembler tous les acteurs, les fabricants quelle que soit leur taille, leurs spécificités… »*, se souvient Michel Daguenet, producteur laitier à Palante, près de Lure, et membre du Conseil d'administration de la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône en charge de ce dossier. *« Ensuite nous nous sommes attachés à définir le produit, afin de pouvoir présenter un dossier cohérent à l'Inao. La difficulté était de trouver une définition assez large pour correspondre à toutes les fabrications en vigueur - on a vraiment une grande variété de recettes - mais qui permette néanmoins de l'encadrer dans un cahier des charges… »*

## Valoriser des pratiques vertueuses

L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Au moins une étape parmi la production, la transformation ou l'élaboration de ce produit doit avoir lieu dans l'aire géographique délimitée. *« Un de mes grands motifs de satisfaction, en tant que producteur laitier et responsable professionnel, c'est que nous sommes parvenus à lier le signe de qualité au lait produit sur le territoire de l'IGP, car on aurait très bien pu avoir une zone de production du lait déconnectée de l'aire géographique de l'indication. De plus, nous avons pu valoriser des pratiques locales vertueuses - importante proportion des races locales, qualité du lait, place de l'herbe dans l'alimentation… - sans pour autant créer de nouvelles contraintes aux producteurs »*, poursuit Michel Daguenet. *« Le projet a fédéré de nombreuses compétences, des moyens humains mis à disposition par des entreprises de transformation, ainsi que la Chambre départementale d'agriculture. Nous avons aussi pu nous appuyer sur l'expérience acquise dans le dossier du gruyère français : déploiement d'un plan de contrôle, création d'une commission organoleptique, relations avec l'Inao et les organismes certificateurs… »* Autant de volets qui génèrent des coûts croissants, évoqués lors de la dernière assemblée générale de l'APC. *« Depuis le 19 mars 2021, date de reconnaissance de l'IGP au niveau français, l'APC est devenue organisme de gestion de l'appellation. Il a donc fallu référencer les producteurs et les transformateurs, les auditer pour vérifier le respect du cahier des charges… ce qui nous a amenés à relever le niveau des cotisations payées par les fabricants de Cancoillotte et de metton. Au fur et à mesure que la perspective de l'IGP s'est rapprochée, les efforts demandés ont été de mieux en mieux acceptés. »* L'aire géographique de la production laitière, de la fabrication du metton et de sa transformation en Cancoillotte s'établit sur l'ancienne région Franche-Comté (départements du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort), sur une partie des départements de l'Ain et de Saône-et-Loire et sur des communes limitrophes des départements de Côte-d'Or, de Haute-Marne et des Vosges. La filière compte deux ateliers de production de metton, 17 ateliers de production de Cancoillotte, dont 3 fermiers, 275 producteurs de lait habilités. En 2021 5 730 tonnes de Cancoillotte ont été produites.

## Bientôt une fête de la Cancoillotte

La reconnaissance européenne marque donc un tournant pour ce fromage, ouvrant des perspectives de meilleure valorisation, et donc de meilleure rétribution des producteurs laitiers. *« Là aussi avec l'expérience du Gruyère on sait que l'IGP est un levier pour faire progresser la notoriété, la consommation, et la valorisation, mais c'est un travail de longue haleine »*, poursuit Michel Daguenet. En attendant, rendez-vous est donné pour fêter cette nouvelle IGP à la fête de la Cancoillotte, à Loulans-Verchamp, entre Vesoul et Besançon, le samedi 2 juillet. L'APC en est le premier partenaire et s'est assurée de la participation d'une majorité des fabricants. Au programme, animations, concerts, dégustations… *« A cette occasion, nous allons créer la Cancoillotte de l'année qui livrera ses secrets le jour de la fête. »*, se réjouit Didier Humbert, le président de l'APC.

**Alexandre Coronel**

## // EN BREF

**Filières forêt-bois** Fibois en congrès à Dijon

Fibois Bourgogne-Franche-Comté, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois, tiendra son congrès à Dijon, au cinéma Olympia, les 23 et 24 juin. Le thème en sera « Monde complexe, futur incertain : la filière s'adapte ! » Le conflit en Ukraine, qui succède à la crise sanitaire, confirme que nous évoluons dans un monde complexe à l'avenir incertain. Comment les entreprises vont-elles encaisser le choc pétrolier que promettent les observateurs économiques? Quelles seront les conséquences sur le marché des bois des sanctions économiques et financières prises à l'encontre de la Russie et de son allié biélorusse ? L'interprofession de BFC s'empare des bouleversements mondiaux pour construire la trame de son 13ème congrès. Trois tables rondes réparties sur les deux journées du congrès vont poser les enjeux du futur et présenter les réponses de la filière. Comment s'adapter aux contraintes et attentes de la société ? Quelle forêt dans le futur ? Quel bois et quelles normes pour les marchés de demain ? Une vingtaine d'experts, de praticiens, d'élus locaux vont dessiner les contours de ce nouveau monde où la forêt et sa ressource occuperont une place centrale. Fibois BFC et Fibois Grand Est décerneront en clôture du congrès, le 24 juin, les Trophées des initiatives. Ceux-ci récompenseront les entreprises qui ont su prendre des virages audacieux en matière de produits, de production, de management, de commercialisation ou encore de transition énergétique. En parallèle, l'association France Douglas organisera le 23 juin, avant l'ouverture du congrès, son assemblée générale annuelle. Renseignements sur evenements.fibois-bfc.fr/congres2022

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

## // EN BREF

**Financement** Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et d'autres partenaires créent une offre de financement pour le secteur de la pomme de terre

McCain, acteur canadien des produits surgelés à base de pomme de terre, les caisses régionales du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, Nord de France, Brie Picardie et Nord-Est, ainsi que le le Groupement d'agriculteurs producteurs de pommes de terre pour l'industrie (Gappi) ont annoncé la signature d'un accord de financement inédit qui sera accessible pour les agriculteurs dès cette saison 2022-2023. Ce partenariat vise à offrir un soutien financier aux agriculteurs pour les accompagner dans la mise en place des pratiques d'agriculture de régénération. Chez McCain, ces pratiques s'articulent autour de 7 piliers: augmenter la matière organique du sol, améliorer la biodiversité des exploitations agricoles et des écosystèmes, réduire la toxicité des produits phytosanitaires, réduire l'impact des intrants et optimiser l'utilisation de l'eau, réduire le travail du sol, diversifier les espèces cultivées (couverts végétaux – rotation des cultures). Cet accord permettra d'octroyer des prêts bancaires à des conditions exclusives aux agriculteurs désireux d'investir dans des pratiques, équipements et technologies permettant la transition vers l'agriculture de régénération, avec un risque maîtrisé et une compétitivité accrue sur le long terme. Ces solutions s'intègrent à un « package transition» - encadré par un contrat spécifique - mis à disposition de ses agriculteurs par McCain sur la base du volontariat et qui s'appuie sur un volet économique et technique : engagement long terme (6 ans), prime d'agriculture de régénération, garanties commerciales, solution de financement, formation, accompagnement technique, réseau d'experts. Avec une enveloppe débloquée par le Crédit Agricole allant jusqu'à 40 millions d'euros, les agriculteurs qui collaborent avec McCain et ceux qui sont amenés à le faire pourront bénéficier de prêts avantageux, sans frais de dossier et sans devoir fournir de garantie. Un taux préférentiel sera appliqué à ces financements dont les intérêts seront remboursés par McCain dans le cadre de ce dispositif. Emmanuel Vey, directeur général du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, rappelle que *« les caisses régionales soutiennent localement les initiatives de toute la filière agro-alimentaire (producteurs, coopératives, start-up, industriels) qui contribuent à décarboner l'agriculture et à favoriser la biodiversité ».*

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

// ÉVÈNEMENT

# Les rendez-vous du Printemps bio en BFC

**Jusqu'au 20 juin, partout en Bourgogne - Franche-Comté, le printemps bio propose des moments festifs, des rencontres techniques, des visites de fermes…**

Organisé conjointement par Bio Bourgogne, Interbio Franche-Comté et la Frab BFC, le Printemps bio propose, jusqu'au 20 juin, des visites d'exploitations, des rencontres, des réunions sur les opportunités agriculturales, des rendez-vous festifs, des journées techniques... Tout un ensemble d'évènements permettant de faire le point sur l'agriculture bio en BFC. Voici un aperçu des rendez-vous auxquels vous pourrez participer :

- **Jusqu'au 17 juin,** pour les scolaires, découverte d'une ferme bio, de 9 h à 16 h, à Épagny, en Côte-d'Or, 33, rue de l'Église, dans le cadre de la ferme pédagogique de Florence Voisot. www.visitealafermebiocotedor.fr - 03 80 35 56 84 ou 06 08 12 92 48 - florence.voisot@orange.fr
- **Dimanche 5 juin,** portes-ouvertes à la Ferme aux 100 blés, à Saint-Broing-les-Moines, 2, chemin du Vieux moulin, en Côte-d'Or, de 10 h à 17 h. Au programme : marché de producteurs bio locaux, apéro en musique, buvette et repas, visite des cultures… Jean-Baptiste Zarat : 03 80 81 90 42 ou 06 44 26 72 10 les100bles@yahoo.fr www.ferme100bles.fr
- **Dimanche 5 juin,** marché des producteurs de Saint-Léger-Vauban, dans l'Yonne, de 10 h à 18 h, à la Ferme de l'Abbaye de la Pierre qui vire. Au programme : boissons artisanales, gourmandises sucrées et salées, animations et visites guidées de la ferme. 03 86 33 03 73 - fromage.pierrequivire@gmail.com.
- **Samedi 11 et dimanche 12 juin,** marché à la Ferme de Neuftables, à Luthenay-Uxeloup, dans la Nièvre. Au programme : produits gastronomiques, artisanat local, barbecue, balades à poney et concert gratuit. 06 33 85 18 26
- **Samedi 11 juin,** Biojoleynes, fête du vin et de la bio, de 10 h à 19 h, à Leynes, en Saône-et-Loire. Au programme : salon des vins, marché bio, animations pour petits et grands, exposition et restauration sur place. biojoleynes@gmail.com www.biojoleynes.fr
- **Dimanche 12 juin,** découverte d'une ferme bio en polyculture-élevage, à Villebichot, en Côte-d'Or, 12, Grande rue, de 10 h à 18 h. Au programme : marché de producteurs bio locaux, visite de la ferme, du moulin et présentation des trois races bovines, repas bio et local sur réservation, théâtre et animations pour les enfants. Gaec Henriot, 06 04 59 76 64 - gaechenriot@yahoo.fr. Réservation repas : https://urlz.fr/iaBs
- **Mardi 14 juin,** journée bio grandes cultures à Charny-Orée de Puisaye, dans l'Yonne, au hameau du Bois rond-Chambeugle, de 9 h 30 à 16 h 30. Au programme : visite de parcelles d'essais de céréales, essais tournesol, essais biostimulants, village d'exposants, ateliers thématiques, exposition et démonstration de matériels. 03 26 33 64 44 - www.cocebi.com
- **Jeudi 16 juin,** réunion sur le thème *« La transmission des fermes bio, c'est l'affaire de tous ! »* à Genlis, en Côte-d'Or, salle Frémis Roussottes à l'espace culturel Paul Orssaud, à partir de 13 h 30. Au programme : restitution de l'état des lieux des fermes bios à transmettre, témoignage de producteurs autour de la transmission, atelier sur le rôle des acteurs des filières et territoires dans la transmission. Marion Grandmougin, Interbio Franche-Comté 06 17 68 96 72 - marion.grandmougin@agribiofranchecomte.org et Laurine Jolis, Bio Bourgogne 06 31 19 48 40 - laurine.jolis@biobourgogne.org
- **Vendredi 17 juin,** visite d'essais criblage variétal, à Épernay-sous-Gevrey, en Côte-d'Or, chez Eugène Krempp, 2, rue du Noyer rose, de 9 h 30 à 12 h 30. Au programme : visite des essais de blé et d'orges de printemps. Lucie Paumelle, Bio Bourgogne 06 89 27 97 68 - lucie.paumelle@biobourgogne.org
- **Samedi 18 juin,** Danse et partage avec les paysans, à Dornes dans la Nièvre, à la Ferme des Desrues de 14 h à 22 h. Au programme : tables rondes, animations pour les enfants et les adolescents, restauration, buvette, concerts. 06 63 66 82 47

**Berty Robert, avec communiqué**




**Une rencontre sur la thématique de la transmission des fermes bio, le 16 juin à Genlis, en Côte-d'Or, sera l'un des temps forts de ce Printemps bio.**

// COMPÉTENCES

# La formation des responsables agricoles : un enjeu régional

**Le 30 juin, à Dijon, la Chambre d'agriculture de Bourgogne - Franche-Comté, les Jeunes agriculteurs, l'Ifocap et l'Institut Agro organisent une rencontre de partage et d'échanges sur le thème de la formation des responsables agricoles et non-agricoles.**

Changement climatique, raréfaction de la ressource en eau, évolution de la PAC, juste rémunération des agriculteurs, souveraineté alimentaire… Les enjeux pour le monde agricole n'ont jamais été aussi complexes et divers. Alors que le nombre d'agriculteurs a diminué de 20 % en 10 ans, que 23 600 exploitations sont désormais recensées en Bourgogne - Franche-Comté (BFC) contre plus de 30 000 en 2010, il y a urgence pour le monde agricole à renforcer sa mobilisation afin de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Former des responsables agricoles, c'est permettre aux agriculteurs actuels qui le souhaitent, mais également aux futurs agriculteurs, de pouvoir peser sur leur destinée individuelle et apporter leur pierre à l'édifice collectif du monde agricole. C'est également permettre aux collectivités territoriales, à l'État, d'avoir des interlocuteurs crédibles et fiables. À ce titre, les arbitrages rendus dans le cadre de la future PAC, globalement favorables pour la BFC, ne sont pas le fruit du hasard, mais celui d'un portage politique fort et constant d'élus agricoles, aux côtés de la présidente du Conseil régional et de l'État.

## Nécessité d'une approche globale

La formation de responsables ne concerne pas uniquement les acteurs du monde agricole mais va bien au-delà et il est essentiel, sur ce sujet, d'avoir une approche globale. C'est dans ce contexte que la Chambre régionale d'agriculture de BFC, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, l'Ifocap et l'Institut Agro Dijon, organise une rencontre le jeudi 30 juin pour partager et échanger autour de la formation des responsables agricoles et non agricoles en région BFC : quels besoins, quels freins, et surtout, quelles perspectives d'amélioration pour instaurer une dynamique collective ? Elle se tiendra dans les locaux de l'Institut Agro de Dijon, 26, boulevard Petitjean, de 9 h 30 à 13 h 30. Au programme : une introduction par François Roche-Bruyn, directeur général de l'Institut Agro Dijon, Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture, et Stéphane Aurousseau, président de l'Ifocap. Cette introduction sera suivie de la présentation de trois dispositifs de formation : Avenir Formation, Agri-Actes et Renford. De grands témoins prendront ensuite la parole et un projet d'enquête sera présenté pour établir un état des lieux approfondi de la situation en BFC. Des échanges avec la salle sont évidemment prévus sur cette thématique très importante.

**D'après communiqué**

*Inscription obligatoire avant le 17 juin auprès de Catherine Poletti, catherine.poletti@bfc.chambagri.fr*






FRANCE

// GOUVERNEMENT

# Marc Fesneau à l'agriculture : une promesse de continuité

**Marc Fesneau est devenu ministre de l'Agriculture sous la présidence d'Emmanuel Macron. Ancien député Modem, élu rural de la Beauce, ancien cadre de Chambre d'agriculture, sa nomination est perçue comme une promesse de continuité et d'*« ambition maintenue »* pour l'agriculture par les professionnels du syndicalisme majoritaire.**

Cela fait quelques années que son nom circulait dans le landerneau agricole, mais il avait été à chaque fois devancé, par Stéphane Travert, Didier Guillaume, puis Julien Denormandie. C'est cette fois chose faite. Marc Fesneau a été nommé Rue de Varenne, avec un intitulé de poste légèrement modifié : ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ancien président du groupe Modem à l'Assemblée nationale, il était depuis 2018 ministre en charge des Relations avec le Parlement. Il remplace Julien Denormandie, dont le nom n'est pas apparu dans le nouveau gouvernement, à la surprise générale. Attendu à Matignon ou au secrétariat général de l'Élysée, il a finalement annoncé, sur Twitter, sa *« décision personnelle et importante pour [lui], mûrie de longue date : celle de pouvoir enfin consacrer plus de temps à [sa] famille »*. Et d'ajouter : *« C'est le choix du cœur : j'ai trop manqué à ma famille, et elle m'a trop manqué. C'est désormais à elle que je veux consacrer l'essentiel de mon énergie »*.




Réussir

Lors de la passation de pouvoir entre Marc Fesneau (à droite) et Julien Denormandie

## Un parcours et des attaches

Comme Julien Denormandie, Marc Fesneau est un bon connaisseur du secteur agricole, pour avoir travaillé plusieurs années à la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher. En 2002, il en était directeur du service chargé des politiques de développement local. Il a également des attaches familiales dans le secteur ; son père François Fesneau fut conseiller technique du cabinet de Michel Rocard, lorsque ce dernier était ministre de l'Agriculture (1983-1985), mais aussi directeur général de l'Association française des comités économiques de fruits et légumes (Afcofel) – et président du conseil d'administration d'Agra. Pour les professionnels agricoles, l'arrivée de Marc Fesneau est le signe d'une volonté de continuité, notamment par son projet technique et proche du secteur agricole. Sa nomination est le *« signe d'une ambition agricole maintenue »*, confie à Agra presse le président des Chambres d'agriculture France Sébastien Windsor, pour qui Marc Fesneau est un connaisseur des *« enjeux techniques »* de l'agriculture. Le président de la Coopération agricole, Dominique Chargé, se dit lui *« satisfait »* de la nomination de Marc Fesneau qu'il *« apprécie et qui connaît bien les sujets d'agriculture et d'alimentation »*. Le nouveau ministre est par ailleurs un défenseur de la chasse, qu'il pratique ; en 2018, il a cosigné une tribune de défense de la chasse à courre. C'est lui qu'Emmanuel Macron avait envoyé au dernier congrès de la FNC au printemps pour y présenter son programme. Il proposa notamment une réforme du dispositif des dégâts de gibier, ou *« un accès plus rapide au permis de chasse »*.

## Défenseur de la ruralité

*« Très satisfait »* de sa nomination, le président de la fédération de chasse du Loir-et-Cher Hubert-Louis Vuitton revendique des *« contacts amicaux »* avec lui : *« il pourra être un pont entre les chasseurs et l'agriculture. Nous pourrons compter sur lui »*, prédit-il. De ce fait, la nomination de Marc Fesneau ne devrait pas plaire aux vegans et aux antispécistes. Ses déclarations passées ne les rassureront pas. Dans un portrait dressé par le journal Challenges pour les élections régionales 2020, Marc Fesneau disait vouloir mener un combat contre *« les végans et les antispécistes, ceux qui comparent les élevages de poulets à des camps de concentration SS. Ce sont des fous dangereux qui ont perdu le sens commun »*. Il est un élu rural, et défenseur affirmé de la ruralité. Après avoir grandi à Paris, il s'est installé à Marchenoir, commune de quelque 600 habitants de la Beauce, entre Vendôme et Orléans, dont sa famille est originaire. Élu conseiller régional du Centre en 2004, maire de Marchenoir en 2008, et tête de liste du MoDem pour les régionales de 2010, il est promu la même année secrétaire général du parti. *« Il a gardé un ancrage local. Il continue de venir chasser, même si c'est moins souvent »*, assure Hubert-Louis Vuitton. *« Il est resté très proche des gens et de la ruralité »*, abonde Didier Delerue, président de la FDSEA du Loir-et-Cher, interrogé par Agra presse. Marc Fesneau est aussi un homme réputé influent à l'Assemblée, ce qui lui a valu d'être nommé ministre des Relations avec le Parlement.

## Un premier déplacement dans le Cher

Élu député en juin 2017 avec le soutien d'En Marche, il était devenu président du groupe MoDem à l'Assemblée. Sa popularité s'était étendue chez les *« marcheurs »*, analyse l'AFP : en 2018, il récoltait 86 voix lors de l'élection du président de l'Assemblée nationale, bien au-delà de celles des 46 députés MoDem, face à Richard Ferrand (LREM). Sa personnalité reste peu connue du grand public. *« Il a de la finesse politique et sait aplanir les conflits »*, salue le député Jean-Louis Bourlanges, interrogé par l'AFP quand son collègue Erwan Balanant estime *« difficile de lui trouver des défauts »*. Un élu d'opposition juge ce bon vivant *« assez sympathique »* mais allant *« un peu au gré du vent »*. Localement, Didier Delerue le perçoit comme quelqu'un *« qui n'a pas pris la grosse tête »* et qui *« n'hésitait pas à passer un coup de fil quand il voulait comprendre un dossier »*. C'est non loin de ses terres qu'il a effectué son premier déplacement de ministre de l'Agriculture, dans le Cher, touché par la sécheresse printanière. Il y a expliqué que la *« question de la souveraineté alimentaire »* n'était pas résolue, dans la lignée de son prédécesseur. Évoquant la guerre en Ukraine, Marc Fesneau a souligné que cette crise vient *« rappeler qu'on a besoin de produire. La question quantitative n'est pas une question qui est derrière nous. La question de se nourrir n'est jamais une question derrière soi et les dérèglements climatiques viennent poser des questions quantitatives qui ne sont pas des petites questions »*, a-t-il estimé. *« Ce n'est pas chez nous que le problème va se poser là, mais parlons aux Égyptiens, à l'Algérie, à la Tunisie »*, qui peuvent se poser la question *« de savoir s'ils vont pouvoir se nourrir »*, a-t-il ajouté, rappelant la nécessité d'*« assurer la production et en même temps d'œuvrer en direction de l'environnement »*. Des déclarations qui collent, pour l'instant, avec la promesse de continuité que laissait présager son profil

**Mathieu Robert**

## // EN BREF

### **Plan de résilience** L'aide à l'alimentation animale ouverte pour les élevage français

**Dans le cadre du plan de résilience face aux conséquences de la guerre en Ukraine, le guichet de l'aide à l'alimentation animale a ouvert lundi 30 mai sur le site de FranceAgriMer. Alors que la guerre fait flamber les cours des matières premières de l'aliment pour bétail, *« ce dispositif vise à compenser une partie des surcoûts d'alimentation animale des exploitations agricoles et piscicoles »*, rappelle l'organisme public. Doté d'une enveloppe de 308,5 M€, ce premier volet s'adresse aux exploitants basés en France continentale (hors Corse et outre-mer), pour la période du 16 mars au 15 juillet. D'après un communiqué du ministère de l'Agriculture, il *« pourrait bénéficier à plus de 100 000 éleveurs dès cet été »*, avec des montants variant *« entre 1000 et 35 000 euros par exploitation »*. Ce volet sera complété par deux autres dispositifs (un pour l'outre-mer et la Corse, un pour les élevages en intégration) pour un total de 489 M€, précise la Rue de Varenne. Deux conditions sont nécessaires pour bénéficier de l'aide : avoir *« au moins 3000 € de charges d'alimentation sur la période de référence »*, et afficher un *« taux de dépendance à l'alimentation animale d'au moins 10 % »* (charges d'aliment divisées par les charges d'exploitation totales du dernier exercice). Ce ratio permet aussi de fixer le montant de l'aide.**

// ROTATIONS

# Le colza a toute sa place dans les assolements

**Alors que les réflexions concernant les futurs assolements débutent, la forte volatilité du prix des graines et des intrants pose questions et peut brouiller les repères des agriculteurs. Dans ce contexte, les fondamentaux d'une rotation équilibrée ne semblent pas remis en cause pour la prochaine campagne.**



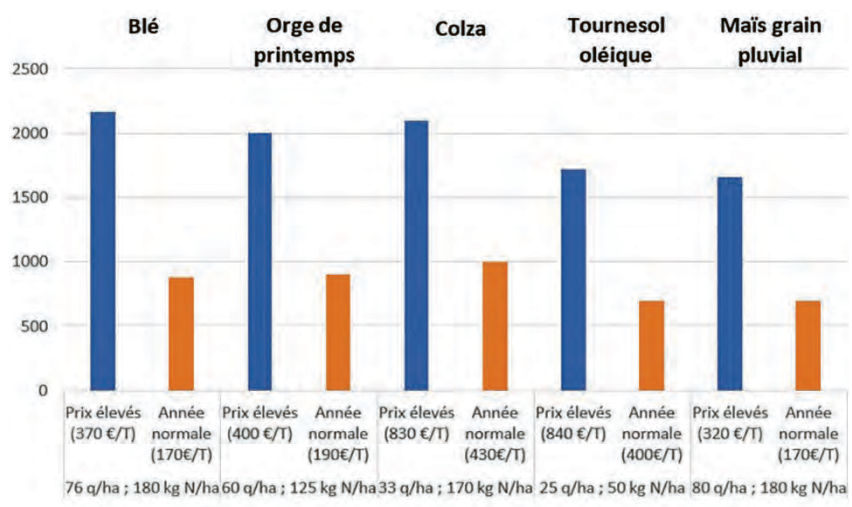
Dans le contexte actuel de charges élevées, le colza conserve pourtant une vraie pertinence économique et agronomique.

La plupart des cultures bénéficient à l'heure actuelle de prix de ventes très élevés.

Mais dans le même temps, le niveau des charges opérationnelles est en hausse, notamment en raison de l'augmentation très forte du prix des engrais azotés.

Une estimation de la marge brute dans un contexte classique et dans le contexte de prix élevé actuel a été réalisée pour différentes cultures. Cette simulation dépend beaucoup du choix des hypothèses et donne une vision à un instant. Néanmoins elle illustre que, malgré les fortes fluctuations actuelles, les niveaux de rentabilités des principales cultures sont finalement assez proches et se maintiennent dans les mêmes proportions qu'avant la hausse des prix et des charges.

La rentabilité doit donc avant tout se raisonner à l'échelle de la rotation et dans ce contexte porteur, le colza a des atouts à faire valoir dans les assolements et les rotations. L'intérêt du colza comme tête de rotation dans les systèmes céréaliers n'est plus à démontrer.




Marge brute et charges opérationnelles estimées de plusieurs cultures, pour des rendements et des apports d'azote moyens dans l'est de la France. Le prix des graines et des engrais sont estimés à partir des cotations au 4 mai. Le prix de l'azote a été fixé à 0,7€/Kg N en année type 2021 (niveau bas) et 2 €/Kg N pour cette année. Les charges opérationnelles incluent semences, interventions phytosanitaires, engrais (hors P et K) et séchage selon cultures.

| Coût de l'unité d'azote minéral [€/kg N] | Prix du blé tendre [€/t] 150 | 200 | 250 | 300 | 350 |
|---|---|---|---|---|---|
| 0.7 | 103 | 132 | 160 | 189 | 217 |
| 1 | 111 | 139 | 168 | 196 | 225 |
| 1.5 | 123 | 152 | 180 | 209 | 237 |
| 2 | 136 | 164 | 193 | 221 | 250 |
| 2.5 | 148 | 177 | 205 | 234 | 262 |
| 3 | 161 | 189 | 218 | 246 | 275 |
| 3.5 | 173 | 202 | 230 | 259 | 287 |
| 4 | 186 | 214 | 243 | 271 | 300 |

2021 → 2023 ?

Effet précédent positif du colza renforcé au niveau économique, par rapport à un précédent blé. Calculs basés sur un gain de rendement de 5,7q/ha et une dose d'azote réduite de 25 Kg N/ha (Références nationales compilées par Terres Inovia)

## Atouts agronomiques bien connus

D'un point de vue économique, l'effet précédent du colza sur le blé suivant est évalué à +5,7 q/ha et -25 kg N/ha par rapport à un précédent blé (références nationales compilées par Terres Inovia). En 2021, ce bénéfice économique lié à l'effet précédent représente environ 132 €/ha et il pourrait grimper à plus de 200 €/ha si les coûts des engrais et le prix des graines se maintiennent aux niveaux que nous connaissons actuellement. Sur le plan agronomique, les atouts du colza sont bien connus : restitutions en azote, potasse et soufre, coupure dans le cycle des maladies des céréales, réduction du risque mycotoxine (notamment dans les céréales)… Par ailleurs, à l'échelle du système, le colza joue un rôle important dans la maîtrise des adventices, notamment des graminées. Les incertitudes géopolitiques et économiques pour les récoltes 2022 et 2023 restent nombreuses à l'heure actuelle. Dans ce contexte, une rotation équilibrée et diversifié s'avère essentielle. D'autant qu'avec l'envolée des coûts des engrais et des prix des graines, les effets précédents des oléo protéagineux ont un impact fortement renforcé.

Clément Munier - Terres inovia

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

# 89 Le programme des visites des expérimentations en grandes cultures

**Afin d'aider les agriculteurs à faire évoluer leurs techniques pour s'adapter au climat actuel, la Chambre d'agriculture de l'Yonne fait des expérimentations sur le terrain, en grandes cultures. Des visites d'essais sont programmées tout le mois de juin.**

L'expérimentation est primordiale pour faire évoluer les techniques, s'adapter aux nouveaux enjeux et pérenniser les systèmes agricoles. Afin de répondre aux besoins des agriculteurs, la Chambre d'agriculture de l'Yonne fait des expérimentations sur le terrain, afin d'offrir un conseil qui s'appuie sur la recherche et le développement, le suivi de parcelles et la réalité du territoire.
Plusieurs visites d'essais sont organisées au mois de juin pour faire un retour de ce qui se passe sur le terrain, aux agriculteurs. La première a lieu le jeudi 9 juin (de 9 heures à 12 heures), à Marsangy, sur la plateforme XP'Bio 89, pour découvrir les variétés de blé, les essais d'associations entre céréales et légumineuses, ainsi que les essais de fertilisation et bio stimulants.
Une journée autour des bio stimulants du blé tendre d'hiver est programmée le mardi 14 juin (de 10 heures à 16 h 30) à Charny, où un zoom sera fait sur les essais de variétés de blé, les essais tournesol et les bio stimulants, avec une démonstration de matériels.

## Pois chiche et tournesol

Le mercredi 15 juin, la Chambre donne rendez-vous aux agriculteurs à Saint-Cyr-les-Colons (lieu-dit Vaugermain), de 15 heures à 16 h 30, pour une journée sur le pois chiche. Les essais en agriculture biologique seront mis en avant, avec notamment des points sur le type d'implantation, l'inoculation des semences et la fertilisation seront les thèmes abordés.

Enfin, une journée « tournesol 360° » est prévue le mercredi 22 juin (de 9 heures à 12 h 30), à Villiers-les-Hauts (rue de la Croix Charles). Les essais d'implantation (date de semis, densité, type de semoirs, vitesse, implantation de luzerne sous tournesol…), les essais de variétés, la fertilisation ou encore le désherbage sont au programme. Des thèmes qui seront abordés sous forme de pôle, installés sur la parcelle.

Christopher Levé



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Une visite de la plateforme XP'Bio 89 de Marsangy aura lieu le jeudi 9 juin (

ÉLEVAGE

// ALYSÉ

21

# Les temps changent

**La section Côte-d'Or d'Alysé vient de tenir son assemblée, les mouvements de personnels ont notamment été abordés.**

De nouveaux salariés et une nouvelle directrice : bien des « têtes » ont changé ces derniers mois au sein de la coopérative Alysé. Ce renouvellement des équipes a été évoqué il y a plusieurs jours lors de l'assemblée générale de la section Côte-d'Or : si les habitudes de travail ont été parfois perturbées du côté des éleveurs, la qualité de l'offre de services n'est nullement impactée. *« Bien au contraire, l'idée est de l'étoffer et d'être encore plus réactifs face aux attentes de nos adhérents »*, souligne Nicolas Michaud, le président, qui a organisé plusieurs rencontres entre éleveurs cet hiver, en compagnie de Céline Zanella, la nouvelle directrice.



Lors du rendez-vous du 19 mai à Saint-Seine-l'Abbaye.

## L'autonomie, la priorité

L'autonomie fourragère figure encore et toujours parmi les plus grands défis à relever sur les exploitations. Encore davantage cette année devant la hausse incontrôlée des charges. *« Notre équipe fourrages s'investit toujours plus pour trouver des solutions et des alternatives pour tendre vers des systèmes plus résilients »*, poursuit le président, en rappelant notamment les travaux engagés dans une plateforme d'essais avec Dijon Céréales et la Chambre d'agriculture. *« L'objectif est d'identifier les espèces les plus résistantes au stress hydrique, et les associations d'espèces plus ou moins intéressantes suivant les modes de récolte envisagés et la valorisation souhaitée »*, précise le Côte-d'Orien. Agrinir reste lui aussi à disposition, cet outil permet de réaliser les analyses des fourrages et de déterminer les dates optimales des récoltes. Toujours dans un souci d'efficience et de résultats, Alysé souhaite pérenniser ses opérations de proximité ouvertes à tous : les bouts de prairies au printemps, le suivi matière sèche maïs en été et les rencontres fourrages à l'automne.

## Une totale confiance

Plusieurs données ont été présentées lors cette réunion. L'activité *« bovins lait »* d'Alysé représente plus de 60 % de son chiffre d'affaires, 80 % des éleveurs laitiers de plus 25 vaches sollicitent la coopérative et près de 80 % d'entre eux ont un suivi technique et économique régulier, *« cela représente près de 7 900 heures de conseils, pour une moyenne de 18,2 heures/élevage en 2021 »*, illustre Nicolas Michaud. Plus de 170 visites d'experts ont également été réalisées l'an passé dans divers domaines tels que les bâtiments d'élevage, la nutrition, la reproduction du troupeau ou encore le développement de *« coaching »*.

AG

71

# Une nouvelle race : la Redyblack

// INSOLITE

**En Saône-et-Loire, dans l'Autunois, Marc Andriot s'est lancé dans l'élevage d'une nouvelle race bovine : la Redyblack. Issue du croisement de races anglo-saxonnes et continentales, elle porte des réponses aux défis économiques d'aujourd'hui.**



L'adoption de la race Redyblack est une suite logique pour Marc Andriot qui, depuis la fin des années 2000, a fait de la maîtrise des charges son crédo.

Installé en 1993 à Monthelon, près d'Autun, Marc Andriot a développé un système d'élevage qui était *« très axé production »* comme il le décrit. Sur 150 hectares, il était à la tête d'un troupeau de 110 vêlages Charolais dont les femelles étaient engraissées et les mâles commercialisés en broutards. Bien classé au niveau génétique, le cheptel était inséminé à 100 %, suivi en contrôle de performances et inscrit au Herd-Book. La conduite était satisfaisante sur le plan des performances mais à la fin des années 2000, alors que le découplage des aides Pac entrait en vigueur, Marc Andriot s'est interrogé sur la hausse des charges de son exploitation. *« Mon système s'avérait trop coûteux. Jusqu'alors, je ne me limitais pas en aliment pour produire des kilos. J'achetais de la paille, des céréales. J'ai décidé de changer d'orientation en réduisant mes charges par la recherche d'autonomie »*.

## Retrouver une cohérence économique

L'éleveur a repris 50 hectares supplémentaires et développé les cultures : triticales, maïs, prairies artificielles, méteil, épeautre. Cette adaptation lui a permis d'atteindre l'autonomie fourragère et énergétique. Mais Marc Andriot a souhaité rompre avec *« le produire plus quoi qu'il en coûte »*, se rendant compte *« qu'il existe des kilos utiles à produire et d'autres non »*. Très attentif à la comptabilité de son entreprise, il a fait le constat que *« les structures qui s'en sortaient le mieux étaient les plus économes ; celles qui ne visaient pas la performance tout en optimisant les primes »*. Un ressenti qui s'est vérifié d'une année à l'autre lorsqu'en abaissant sa production de tonnes de viande vive, l'éleveur a vu sa trésorerie s'améliorer. *« Le système est devenu beaucoup plus cohérent économiquement. L'amélioration était nette : depuis dix ans, je prélève à nouveau un revenu »*, confie Marc. Ce retour de la rentabilité économique aurait pu le combler. Mais cette gestion devenue très comptable manquait un peu de piment, reconnaît-il. C'est alors qu'il a découvert la Stabiliser, une race bovine qui lui a paru tout indiquée pour son nouveau système : économe, très productive, facile à conduire. Marc Andriot a acheté ses premiers embryons en 2017. Ces embryons ont été posés sur des Charolaises de l'élevage. En trois ans, 22 bovins Stabilisers sont nés d'une cinquantaine de transplantations embryonnaires. *« Une technique chère et aléatoire »*, reconnaît l'éleveur. Le cheptel compte aujourd'hui quinze femelles de race Redyblack (nouveau nom qui remplace Stabiliser). Cinq vêlages pure race ont eu lieu cet hiver. Marc détient une donneuse d'embryons et huit taureaux Redyblack. Avec ces derniers, il pratique le croisement par absorption sur ses charolaises. Trente génisses « F1 » Redyblack X Charolais en sont issues. Sur les 150 vêlages de cet hiver, Marc a fait naître 15 Charolais purs ; les autres veaux sont des croisés « F1 » à 50 % Redyblack (cent animaux), ou bien des « F2 » à 75 % Redyblack (35 animaux).

## Effet hétérosis

Comparée à d'autres races rustiques, la Redyblack a pour premier avantage de bénéficier de l'effet hétérosis propre au croisement. Cela lui procure un gain en fertilité, en longévité. *« Les animaux s'en trouvent aussi plus vigoureux »*, fait valoir Marc Andriot qui a été séduit par le côté *« unique et novateur »*, de cette race. La Redyblack ne manque pas d'arguments : sans corne, de tempérament calme, elle est très précoce et vêle systématiquement à deux ans. Les Redyblacks naissent petits, environ 35 kg. Au sevrage, ils font sensiblement le même poids qu'un charolais (environ 300 kg). Mais à 18 mois, la Redyblack s'arrête de grossir pour donner des vaches de 600 à 650 kg vif. Comme l'Angus ou la Hereford, elle donne des carcasses plus légères que les grandes races françaises avec une viande plus grasse et très persillée. *« Par son format intermédiaire, son vêlage à deux ans et une durée de gestation plus courte que les autres races, la Redyblack est une petite vache avec laquelle on peut produire plus de kilos de viande vive par exploitation tout en maîtrisant ses charges »*, avance Marc Andriot. Dotée d'une bonne efficacité alimentaire, *« elle valorise mieux la tonne de matière sèche »*, fait valoir l'éleveur qui la voit comme une solution aux défis économiques, environnementaux et sociétaux. Pour l'heure, les mâles croisés Redyblack X Charolais sont valorisés principalement en babys de 380-400 kg de carcasse. Des broutards croisés sont aussi mélangés aux lots de Charolais. Les babys croisés classés « U » sont vendus au même prix au kilo que des Charolais et les « R » sont payés 10 centimes moins chers, indique-t-il. Toutes les femelles sont conservées pour la reproduction. L'éleveur de Monthelon aimerait faire évoluer sa production vers du bœuf à l'herbe commercialisé vers l'âge de 24-26 mois. *« Il nous faut organiser le marché des mâles »*, conclut Marc Andriot qui projette de convertir la totalité de son cheptel à la race Redyblack.

Marc Labille

ÉLEVAGE

// VOLAILLES

21

# Ça roule ma poule

**Élodie Fontaine élève 12 000 poules pondeuses bio à l'est de Dijon. L'activité répond à toutes ses attentes.**





La jeune femme de 34 ans et ses volailles (confinées le jour de la prise de cette photo, à cause des restrictions de la grippe aviaire).

Il y a un peu plus de trois ans, Élodie Fontaine s'installait en agriculture à Talmay. *«Je n'avais pas pu trouver de terres pour m'associer avec mes parents. Le hors sol, qui demande peu d'espace, s'est en quelque sorte imposé. Il y avait une demande en poules pondeuses bio, alors je me suis lancée!»*, décrit la Côte-d'orienne, qui a réussi tant bien que mal ses différentes démarches administratives (banque, permis de construire...).

Élodie Fontaine est aujourd'hui pleinement satisfaite de son atelier de 12 000 poules pondeuses bio, réparti en quatre lots de 3 000 volailles dans un bâtiment de plus de 2200 m² entouré d'un parcours plein air de 5 ha.

## Quatre millions d'oeufs !

Les résultats sont pour l'instant supérieurs aux prévisions : *« un contrat et un engagement de 15 ans ont été signés avec l'entreprise Matines. Hormis quelques petits pépins inévitables en élevage, tout se déroule très bien. Ce type d'atelier correspond très bien à une femme : le travail est peu physique, à l'exception du nettoyage entre chaque lot, tous les treize mois. Le poulailler nécessite en moyenne quatre heures d'astreinte par jour, généralement le matin, pour collecter les œufs qui, grâce à l'automatisation, arrivent tous dans le même local. Il ne faut pas chômer car, en pic de ponte, nous atteignons parfois les 11 500 œufs en une seule journée. Matines vient les chercher trois fois par semaine, la production prend ensuite la direction de l'Ain. L'avant-dernier lot a très bien marché car la barre annuelle des 4 millions d'oeufs a été atteinte ».*

## Et après, les vaches

Élodie Fontaine est rémunérée en fonction du nombre d'oeufs : *« le prix d'achat est fixe. Un poids de 53 grammes par œuf est toutefois exigé sinon il y a un déclassement. Je n'ai pas à avancer d'argent pour l'achat des poules ni même pour l'alimentation, Matines s'occupe de tout. Cela représente un énorme avantage, car je ne me verrais pas faire un chèque pour ce poste : en effet, 27 tonnes d'aliments sont consommés tous les 15 jours... ».*

Passionnée de l'élevage, Élodie Fontaine compte reprendre l'exploitation de ses parents quand l'occasion se présentera : *« c'est un rêve depuis toute petite et j'aime aussi les vaches. Je ne pourrai tout faire toute seule car il y a une centaine de vêlages, je devrai sans doute embaucher ».*

Pour celles et ceux qui se poseraient des questions sur les ateliers de poules pondeuses bio, la jeune Côte-dorienne fait partie du groupe JA qui organisera la fête départementale de l'agriculture les 27 et 28 août à Saint-Léger-Triey. Il sera bien sûr possible de la rencontrer à cette occasion.

Et même avant, vendredi 10 juin à 19 heures à Drambon, lors d'une réunion *« bénévoles »* pour préparer l'évènement.

AG



// THÉÂTRE

# 58 Sortir de sa zone de confort

**Le 20 mai, les élèves de Terminale STAV et de Seconde générale du Legta de Nevers-Challuy présentaient une pièce de théâtre écrite, mise en scène et interprétée par leurs soins ; un moyen de découvrir que la communication est utile et pas innée.**

C'est devant leurs camarades que les Terminales STAV et les secondes générales ont présenté leur pièce de théâtre.

Un exercice peu commun pour la plupart d'entre eux, puisqu'ils étaient aux commandes de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation de cette pièce.

## Les coulisses

Fanny Torres et Pierre Poussin, professeurs d'éducation socio-culturelle (ESC), détaillent : *« Cette initiative nous paraissait nécessaire pour les ressouder après la crise sanitaire. Nous devions leur proposer quelque chose qui ait du sens pour eux tout en étant enrichissante pour tous. Là, ils ont pu travailler collectivement à un projet avec une retransmission publique de leur travail afin d'obtenir une certaine reconnaissance de leurs pairs. Et nous pensons avoir réussi notre pari ».*

## Une expérience unique

*« Nous n'avons pas l'habitude de nous mettre comme cela en avant, et encore moins de nous tourner parfois en ridicule. Mais, c'est une expérience très intéressante et enrichissante puisqu'elle nous apprend à nous exprimer à l'oral, à savoir utiliser notre corps de manière réfléchie. Cette expérience nous servira très probablement par la suite à relativiser notre apparence ou encore à nous rendre intelligible pour autrui. C'est définitivement quelque chose à faire dans sa vie, même si nous ne nous destinons pas à un métier dans les Arts du Théâtre. Nous espérons aussi que cela aura permis aux spectateurs d'apprendre que la communication (thème de notre pièce) est très importante aujourd'hui dans tous les domaines même agricoles ! »* détaille Eloise Rolland, élève en STAV.

## Soutien

Pour les épauler dans leur réalisation, les élèves ont pu compter sur leurs professeurs, mais également sur : Sébastien Gauthier comédien indépendant, Marie-Christine Dumont de Lobs Compagnie, Maggy Dupa de la Compagnie Chaland (Corbigny). Cette dernière souligne d'ailleurs : *« l'agriculture et la culture sont intimement liées. Dans un cas on cultive l'esprit, et dans l'autre le corps, puisqu'on travaille la terre pour produire de la nourriture et donc l'essence qui nous fait avancer. Je pense qu'il est temps de ne plus mettre les deux en contradiction mais de les enlacer pour offrir un dynamisme nouveau. Ici, cela a permis aux élèves de trouver leurs voix, de la porter devant les autres, sans peur du jugement et de s'imposer ; un exercice difficile pour certains mais réussi ! De plus, ils ont appréhendé des univers qu'ils ne maîtrisent pas forcément comme la création ou encore la mise en scène. Cela leur offre des nouveaux outils pour s'exprimer et affronter le monde qui les attend... ».*



Presque comme des pros, les élèves de STAV et de seconde générale du Legta de Nevers-Challuy ont présenté leur pièce.

Chloé Monget

// INSTALLATION

# Du clé en mains pour installer des maraîchers

**Proposer des installations clé en main à des maraîchers autour de centres urbains, telle est l'ambition des SCIC de La Ceinture verte. Une coopérative d'intérêt collectif existe déjà en Drôme et dans le Pays du Béarn et une autre est en cours de création sur le territoire de Limoges Métropole.**



L'Agriculture Drômoise

Devant les tunnels de La Ceinture verte à Granges-les-Beaumont, dans la Drôme : Coralie Sicard (stagiaire en fin d'étude d'ingénieur agronome), Manuel Linot (directeur de SCIC La Ceinture verte Drôme) et Thierry Leduc (maraîcher installé en mars 2021).

Faciliter l'installation en maraîchage bio autour des agglomérations, tel est l'objectif de la SAS La Ceinture verte groupe, qui se décline sur les territoires sous forme de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Son principe : fournir des terrains équipés et un appui technique à travers un réseau d'accompagnement à la production et à la vente en contrepartie d'une cotisation mensuelle. Un premier projet a été lancé en 2019 autour de l'agglomération de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Fort de cette expérience réussie, SAS La Ceinture verte a décidé d'essaimer en d'autres régions, en commençant dans la Drôme. Une SCIC baptisée « La Ceinture verte Drôme » a été créée par Valence Romans Agglo, la Chambre d'agriculture de la Drôme et la SAS La Ceinture verte groupe. Chacun des cofondateurs a investi 80 000 euros. *« C'est ce qu'il nous fallait pour faire démarrer le projet »*, explique Stéphanie Oliveira, membre du bureau de la Chambre d'agriculture et présidente de La Ceinture verte Drôme.

## Cotisation mensuelle

Cette somme a servi à acquérir un terrain de huit hectares à Granges-les-Beaumont, près de Romans-sur-Isère, afin d'y installer quatre maraîchers. A chacun, La Ceinture verte Drôme fournit deux hectares de terre, un accès à l'irrigation, 1 500 m2 de tunnels et 100 m2 de bâtiment d'exploitation. En contrepartie, ils paient une cotisation mensuelle de 550€.

Le matériel et les consommables ainsi que les plants sont à la charge des exploitants. La mise à disposition du foncier se fait sous la forme d'un commodat avec La Ceinture verte Drôme prévoyant un droit au maintien sur le site pendant au moins 18 ans.
Les maraîchers ont le choix de leur statut et de l'organisation de leur production. Ils sont indépendants tout en étant intégrés dans un collectif en tant que membres de la SCIC. En amont, plusieurs études agronomiques ainsi que des analyses de sol ont permis de s'assurer de la compatibilité de cette surface avec une activité maraîchère. Deux exploitants sont installés. La Ceinture verte s'adresse à des maraîchers déjà formés, avec au moins une saison complète d'expérience et souhaitant s'installer en bio. Une trajectoire de 25 000€ de chiffre d'affaires la première année et 60 000 € à terme sont des repères de réussite atteignables. *« Au bout de quatre ans, l'objectif est d'arriver à un chiffre d'affaires minimum de 40 000 euros afin de dégager un Smic,* précise Stéphanie Oliveira. *On est là pour installer durablement sur un système viable. »* La structure s'est dotée d'un directeur. *« Dès que le terrain nous a été attribué, on n'a pas attendu le début des travaux pour rechercher des porteurs de projets, une tâche qui incombe au directeur de la SCIC,* souligne Stéphanie Oliveira. *Son rôle consiste aussi à coordonner les travaux sur les îlots, apporter son aide aux maraîchers en cas de difficulté, les aider à chercher du matériel, à développer la vente. »* Sa mission est également d'assurer le développement de Ceinture verte Drôme sur d'autres îlots dans le département. *« Au-delà de l'accessibilité au foncier et des investissements nécessaires pour s'installer, on se rendait compte que les maraîchers avaient besoin d'un appui technique dans la durée,* ajoute Stéphanie Oliveira. *D'où l'idée d'un tutorat avec des maraîchers drômois expérimentés et l'accompagnement apporté par la Chambre d'agriculture. De plus, dans chaque îlot, les maraîchers sont encouragés à se concerter pour acheter du matériel en collectif (afin de diviser les coûts), à se regrouper pour offrir des capacités de vente solide. »*

## Nécessité d'une volonté politique

Pierre Pezziardi, président de La Ceinture verte groupe, ne cache pas son ambition de développer partout en France une centaine de SCIC et plusieurs milliers de fermes de proximité. *« La relocalisation en circuits courts d'une partie de la production agricole n'est pas un challenge uniquement à Valence ou dans la Drôme »*, déclare-t-il avant d'ajouter : *« Un tel objectif n'est atteignable que s'il existe, comme dans la Drôme, un consensus politique entre les collectivités et la Chambre d'agriculture sur la nécessité d'une telle démarche. »* Le président de Valence Romans Agglo, Nicolas Daragon, porte, lui aussi, une ambition forte en annonçant sa volonté de développer *« une centaine d'hectares, soit cinquante exploitations à taille humaine sur l'agglomération. Notre objectif est d'augmenter l'autonomie alimentaire de notre territoire et transformer des terrains «économiques" en foncier agricole. »*

www.laceintureverte.fr

Christophe Ledoux

COLLECTIVITÉS

// RENDEZ-VOUS

# Le premier printemps de l'Art

**Le 15 mai avait lieu la première édition du Printemps de l'Art à Riousse. Organisée par la commune, cette manifestation s'inscrit dans une visée particulière.**



Le hameau de Riousse fut le théâtre de la première édition du Printemps de l'Art orchestré par la commune de Livry.

Le premier Printemps de l'Art de Riousse, orchestré par la commune le 15 mai, fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir les artistes et les artisans d'art locaux.

## Des artistes

Ainsi, les visiteurs ont pu rencontrer Williams Penaud potier céramiste, installé dans l'ancien musée de la vigne, une enfant du pays Anne Elsenerb (une enfant du pays) basée, elle, en Haute-Loire comme Restauratrice / conservatrice de tableaux et de cadres ayant l'habilitation Monuments Historiques restauration de tableaux et de peintures murales. Elle souhaite d'ailleurs ouvrir une annexe de son atelier Ann'Lizarine à Livry. D'autres participaient également à l'événement comme Laurent Ducrot artisan vitrailliste dont l'atelier est situé dans le hameau de Paraize ou encore Antonin qui a pu pour la première fois faire découvrir son travail de forgeron spécialisé dans la coutellerie à Riousse. La liste ne s'arrête pas là, puisque des artistes locaux avaient aussi répondu à l'appel à l'image de Marie Farine et son atelier *« les Petits Grumeaux »,* Iris et Jean, deux peintres locaux, Phillippe et ses constructions en papier ou encore Antonia Loysen et son atelier Metal Magique.

## En parallèle

Pour clôturer la journée, le groupe Petite musique, composé des frères Psaïla, Bastien au violon et Cédric à la guitare ont fait un concert. Ils parcourent la France depuis vingt ans et ont à leur actif 1 500 concerts et la sortie de sept albums. Des déambulations avec échassiers et clown ont également été proposées autour du spectacle Les sacres du printemps avec Gemma, un duo shakespearien inspiré par Le Songe d'une nuit d'été.

## Le grand tout

Pour rappel, cette première édition du Printemps de l'Art fait partie du fil rouge de la commune de Livry pour obtenir, dans les prochaines années, le label *« Villes et Métiers d'Art »*. Afin d'y parvenir, d'autres manifestations seront organisées comme *« Les estivales »* qui auront lieu deux fois par mois dans le bourg ou les hameaux de Livry. Les prochaines dates à retenir sont la fête de la musique le vendredi 24 juin 2022 à partir de 19 h au hameau de Chambon sur le site de la Bayolle ainsi qu'un concert classique à l'église de Livry le 26 juin à 16h. Renseignements auprès de la mairie : 03 86 37 43 15.

**Chloé Monget**



Mairie de Livry

Des échassiers et clowns ont également participé à la première édition du Printemps de l'Art de Livry

// URBANISME

# CAUE de Côte-d'Or : des conseils toujours plus sollicités

**L'assemblée générale du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Côte-d'Or s'est tenue le 17 mai dans les locaux du Conseil départemental, à Dijon.**

Plus de la moitié des 372 adhérents (dont 264 collectivités) de l'association étaient présents ou représentés lors de cette assemblée générale, organisée au Conseil départemental de Côte-d'Or, à Dijon. L'assemblée, présidée par Joël Abbey, entouré des membres du bureau, a fourni l'occasion de revenir sur une activité très fortement concentrée sur l'accompagnement des collectivités en 2021. En effet, la hausse des demandes, amorcée à l'issue des élections municipales de 2020, a encore progressé, avec 59 % de conseils en plus. Rappelons que le CAUE de Côte-d'Or propose aux particuliers qui ont un projet de construction, de rénovation, d'aménagement, d'agrandissement, d'espace extérieur… les conseils gratuits d'un architecte, d'un urbaniste ou d'un paysagiste, dans ses locaux, 1 rue de Soissons à Dijon. Le président du CAUE 21 a également rappelé la part culturelle de l'activité de cet organisme, en particulier à travers ses actions pédagogiques et de sensibilisation. *« L'architecture, l'urbanisme, le paysage,* rappelait Joël Abbey, *composent et qualifient le cadre de vie. La qualité de vie est un atout pour nos territoires, mais aussi un enjeu important pour le maintien et l'accueil des populations. Notre implication, sur le terrain, pour valoriser cet environnement et ces fondamentaux culturels, est essentielle ».*

## Petites villes de demain

Il a également rappelé l'implication du CAUE auprès des communes et intercommunalités retenues dans le dispositif Petites villes de demain, avec les services de l'État, le Conseil départemental et d'autres partenaires, et insisté sur l'articulation des missions avec l'ingénierie du Département, la Mission conseil et assistance aux collectivités (MiCA) et Ingénierie Côte-d'Or. À l'issue, de l'assemblée générale la conférence de l'architecte et urbaniste Simon Teyssou, intitulée « Pratique réflexive dans les territoires ruraux et périurbains », a été fortement appréciée par le public. Fondateur de l'Atelier du Rouget, dans le Cantal, Simon Teyssou est également directeur de l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Clermont-Ferrand depuis 2018, après y avoir enseigné pendant 14 ans. En s'appuyant sur les réalisations de l'atelier, dont celles du Rouget, un bourg de 1000 habitants situé près d'Aurillac, il a détaillé la pratique de l'agence, fondée sur une pensée à différentes échelles, et pluridisciplinaire. L'agence se préoccupe des sols, des ressources, du devenir des petites centralités, des usages, des modes constructifs et de l'économie de moyens, et conçoit des projets adaptés aux ruralités et aux situations périurbaines.

**D'après communiqué**

*www.caue21.fr*



Dans la salle : les membres du CA, les adhérents, élus et particuliers, et des invités.

# TABLEAU DE BORD

## LES FORMATIONS

### CÔTE D'OR




### // L'alimentation minérale des ruminants

**• Jeudi 9 juin à Nevers**

L'apport de minéraux dans une ration est essentiel. Pour cela une bonne évaluation des besoins et le choix d'une formule adaptée ne s'improvise pas. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture organise une formation sur ce point.

*Tarif 50 € pour les cotisants Vivéa.*
*Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37 ou centre.formation@nievre.chambagri.fr*

### // S'initier au dressage de son chien de troupeau

**• Jeudi 15 septembre et Jeudi 13 octobre sur des exploitations de participants**

La Chambre d'agriculture propose une formation pour s'initier au dressage de chiens de troupeau afin d'améliorer les conditions de travail des éleveurs.

*Renseignements et inscription : 03 86 93 40 37 - centre.formation@nievre.chambagri.fr*

### NIÈVRE

### // Interpréter les caractéristiques de son sol, sa fertilité et les pistes d'amélioration

**• Jeudi 9 juin à Nevers**

*Renseignements et inscriptions : 03 86 93 40 37 ou centre.formation@nievre.chambagri.fr*

### YONNE

### // Le Crédit agricole organise des rencontres de printemps afin d'échanger, avec les sociétaires sur les activités des agences

**• Mardi 07 juin - Saint Valérien**

À 18 heures, à la salle des fêtes de Domats (18 rts de la Belliole).

**• Mercredi 08 juin - Caisse locale du Serein, Vézelay et Morvan**

À 18 heures, au marché couvert d'Avallon (rue Mathé).

### / Formation proposées par la Chambre d'agriculture - Tel 03 86 94 28 48

**• Vendredi 10 juin - Réussir son installation en société**

~~À Auxerre, de 9 heures à 17 h 30.~~

*Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10.*

## L'AGENDA PRO'

### CÔTE D'OR

### // Mes volailles fermières en toute sérénité

**• Lundi 20 et mardi 21 juin à Créancey**

Contact : Marie-Claude GUERRIER, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

### // Hygiène sanitaire pour les produits carnés et les œufs (HACCP)

**• Mardi 28 et mercredi 29 juin à Pouilly en Auxois**

Contact : Corine GARNIER PENNING, CA21 – Tel : 03 80 68 66 28 corine.garnierpenning@cote-dor.chambagri.fr

### NIÈVRE

### // GDS 58 : ramassage des déchets de soins

**• Sous la quinzaine**

La société PROSERVE DASRI qui assure la collecte des déchets de soins dans la Nièvre n'a pas été à même de réaliser l'enlèvement des fûts à ALLIGNY-COSNE et LUZY les 16 et 18 mai 2022. Le GDS 58 invite les éleveurs présents à ces 2 points de collecte à se faire connaître auprès au 03-86-90-18-90 sous quinzaine.Le GDS transmettra ensuite la liste établie à PROSERVE DASRI pour qu'elle assure la prestation prévue.
Renseignements : 03 86 90 18 90.

### // Rendez-vous syndical

**• Vendredi 03 juin**

La FDSEA vous propose une rencontre avec les candidats aux élections législatives avec pour thèmes de discussions : Stopper les surtranspositions et harmoniser les règles, sécuriser la ressource en eau, mieux gérer les risques, relocaliser l'alimentation et imposer l'origine France, gagner la bataille de l'emploi. Le rendez-vous est donné au Gaec Thionnet, à Bertrix au Aunay-en-Bazois.
Renseignements :03 86 93 40 92

### YONNE

### // Plateforme XP'Bio 89

**• Jeudi 09 juin**

De 9 heures à 12 heures, à Marsangy. Une matinée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec l'union SeineYonne, Arvalis et Terres Inovia, pour découvrir les variétés de blé, les essais d'associations entre céréales et légumineuses, ainsi que les essais de fertilisation et biostimulants.

*Contact : Marie Bouillé au 06 30 62 99 69.*

### // Journée autour des biostimulants du blé tendre d'hiver

**• Mardi 14 juin**

De 10 heures à 16 h 30, à Charny (hameau Le Bois Rond – Chambeugle). Organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec la Cocebi et Terres Inovia, cette journée fait le zoom sur les essais de variétés de blé, les essais tournesol et les biostimulants. Une démonstration de matériels est également prévue.

*Contact : Marianne Roisin au 06 80 93 95 00.*

### // Journée «bio grandes cultures»

**• Mardi 14 juin**

De 9 h 30 à 16 h 30, à Charny-Orée-de-Puisaye (hameau Le Bois Rond - Chambeugle), organisée par la Cocebi. Au programme : visites libres des essais de variétés et de fertilisation, ateliers thématiques (sur les travaux de la coopérative la Cocebi à propos des essais variétés céréales, sur les biostimulants et profils des sols en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et BioBourgogne, sur les essais de Tournesol en partenariat avec Terres Inovia et LG Semences, et sur les outils mécaniques en bio), villages exposants ou encore démonstrations et exposition de matériels. Une journée ouverte à tous les agriculteurs souhaitant se renseigner sur l'AB et les grandes cultures.
*Renseignements et inscriptions au 03 86 33 64 44.*

### // Journée autour du pois chiche

**• Mercredi 15 juin**

De 15 heures à 16 h 30, à Saint-Cyr-les-Colons (lieu-dit Vaugermain). Cette rencontre est organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Terres Inovia. À cette occasion, les essais en AB avec éléments testés, notamment le type d'implantation, l'inoculation des semences et la fertilisation seront les ~~thèmes abordés~~.

*Contact : Marie Bouillé au 06 30 62 99 69.*

## Vos repères

### SALAIRES ET COTISATIONS

### // GRILLE DE SALAIRES

Comme vous avez pu le constater les salaires attachés à la Convention Collective Nationale de la production agricole et Cuma ont été renégociés en début d'année 2022 pour faire suite à l'augmentation du SMIC dont la valeur brut horaire s'élevait à 10.57 €.
L'intégralité de la grille des salaires avait alors été revalorisée pour s'adapter à cette nouvelle augmentation.
Pour faire face aux effets de l'inflation, le montant du SMIC va de nouveau augmenter. Ainsi, à partir du 1er mai 2022 le montant du SMIC horaire brut passe de 10.57€ à 10.85€. Cette augmentation va impacter la grille de salaire sur les 3 premiers paliers. Ainsi les salariés classés sur les paliers 1, 2 et 3, dont le montant actuel est inférieur à 10.85€ devront être ajustés au montant du SMIC (correspondant aux coefficient d'emploi de 9 à 24). Il est probable que la grille en entier soit prochainement revue par la commission nationale de négociation. Nous vous tiendrons informés dès que la décision sera prise.
**Aussi à compter du 1er mai 2022 les salaires minima à appliquer sont les suivants :**

| Coefficient | Palier | Taux horaire (en €) |
|---|---|---|
| 9 - 11 | 1 | 10,85 |
| 12 - 16 | 2 | 10,85 |
| 17 - 24 | 3 | 10,85 |
| 25 - 35 | 4 | 11,06 |
| 36 - 51 | 5 | 11,57 |
| 52 - 73 | 6 | 12,15 |
| 74 - 104 | 7 | 12,90 |
| 105 - 143 | 8 | 13,82 |
| 144 - 196 | 9 | 14,98 |
| 197 - 270 | 10 | 16,61 |
| 271 - 399 | 11 | 18,91 |
| 400 | 12 | 21,62 |

### INDICES DES FERMAGES

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, l'indice national des fermages est fixé par arrêté ministériel chaque année. Il s'applique pour toutes les échéances annuelles du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 sur l'ensemble du territoire français et pour toute production. Cet indice sert à réévaluer le prix de location des terres.
Pour la campagne 2021-2022 l'arrêté du 12 juillet 2021 paru au Journal officiel du 20 juillet 2021 a fixé l'indice national des fermages à **106,48**.
L'indice progresse de **1,09 %** par rapport à la campagne précédente.
Cet indice s'appuie sur l'examen des comptes de l'agriculture 2020. Il repose à 60 % sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40 % sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.
**Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022, la formule est la suivante :**

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare en 2020} \times 106{,}48 \text{ (indice 2021)}}{105{,}33 \text{ (indice 2020)}}$$

**Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :**

| Année | Indice | Variation |
|---|---|---|
| 2009 | 100,00 | Base |
| 2010 | 98,37 | -1,63 % |
| 2011 | 101,25 | +2,92 % |
| 2012 | 103,95 | +2,67 % |
| 2013 | 106,68 | +2,63 % |
| 2014 | 108,3 | +1,52 % |
| 2015 | 110,05 | +1,61 % |
| 2016 | 109,59 | -0,42 % |
| 2017 | 106,28 | -3,02 % |
| 2018 | 103,05 | -3,04 % |
| 2019 | 104,76 | +1,66% |
| 2020 | 105,33 | +0,55% |
| 2021 | 106,48 | +1,09% |




INVITATION

# COMPRENDRE ET VOUS FACILITER L'ASSURANCE RÉCOLTES

**La loi de réforme de l'assurance multirisque climatique, à laquelle Groupama a été largement partie prenante aux côtés des Pouvoirs publics, a été adoptée le 2 mars 2022 et s'appliquera au 1er janvier 2023.**

## Basée sur deux principes majeurs :

› **une plus juste répartition** entre une prise en charge privée (votre assureur) et une prise en charge publique (l'État) par le Fonds national de solidarité.

› **le choix d'un interlocuteur unique** qui, dans tous les cas, assuré ou non en Multirisque Climatique, sera **LA véritable interface**, délégataire de l'État, VOTRE interlocuteur pour déclarer, évaluer, gérer et indemniser.

Groupama, assureur historique du monde agricole et toujours à vos côtés, sera pleinement au rendez-vous !

**Qui mieux que Groupama !**

Au plaisir de se retrouver ensemble.

**Daniel Collay** – *Président*, et **Laurent Bouschon**, *Directeur Général*.

Vos élus, responsables départementaux et conseillers dédiés sont d'ores et déjà mobilisés pour tout vous préciser, vous expliquer et vous accompagner.

**Réservez dès maintenant**
**LE RENDEZ-VOUS AGRI près de chez vous !**

**13 juin 2022** de **10h** à **12h**
Établissement Groupama d'Auxerre
18 rue Guynemer
89000 **AUXERRE**

**13 juin 2022** de **10h** à **12h**
MFR de Villevallier
25 rue Verdeau
89330 **VILLEVALLIER**

**13 juin 2022** de **10h** à **12h**
Beursaudière
9 chemin de Ronde
89310 **NITRY**

**Groupama Paris Val de Loire** - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. www.groupama.fr - Documents et visuels non contractuels - Crédit photo : Shutterstock - Création : communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 05/2022

# COURS ET MARCHÉS

## MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

### // SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

31/05/2022

**BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif)** *Effectif : 52 - Vente : 82 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | U | 350-400 | 3.47 | 3.48 | 3.48 | 0.05 |
| | | 400-450 | 3.51 | 3.53 | 3.52 | |
| | R | - de 200 kg | 3.45 | 3.61 | 3.51 | |
| F | U | 250-300 | 3.00 | 3.14 | 3.04 | -0.20 |
| | | 300-350 | 3.02 | 3.21 | 3.12 | -0.07 |
| | | 350-400 | 3.15 | 3.39 | 3.22 | 0.06 |
| | R | 300-350 | 2.94 | 3.08 | 3.00 | -0.05 |

**BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif)** *Effectif : 209 - Vente : 99 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | U | 350-400 | 3.31 | 3.53 | 3.46 | |
| | | 400-450 | 3.31 | 3.53 | 3.42 | |
| | | 450-500 | 3.21 | 3.33 | 3.28 | |
| | | 500 et + | 2.93 | 3.21 | 3.18 | -0.11 |
| | R | 300-350 | 3.16 | 3.42 | 3.35 | |
| F | U | 350-400 | 3.09 | 3.14 | 3.13 | |
| | | 400-450 | 3.00 | 3.00 | 3.00 | -0.09 |
| | R | 350-400 | 2.98 | 3.05 | 3.03 | |

**BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif)** *Effectif : 208 - Vente : 87 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | U | + 500 kg | 2.93 | 2.97 | 2.95 | |
| | R | + 500 kg | 2.57 | 2.89 | 2.82 | 0.06 |
| F | E | 24 à 36 mois | 3.07 | 3.44 | 3.23 | -0.11 |
| | | - 5 ans | 3.14 | 3.61 | 3.28 | 0.09 |
| | | 5 à 10 ans | 3.20 | 3.24 | 3.22 | 0.16 |
| | U | 24 à 36 mois | 2.90 | 3.01 | 2.98 | 0.01 |
| | | - 5 ans | 2.90 | 3.09 | 2.97 | -0.01 |
| | | 5 à 10 ans | 2.90 | 3.05 | 2.97 | 0.03 |
| | | + 10 ans | 2.72 | 2.85 | 2.77 | |
| | R | 24 à 36 mois | 2.67 | 2.87 | 2.76 | 0.08 |
| | | - 5 ans | 2.65 | 2.93 | 2.82 | 0.00 |
| | | 5 à 10 ans | 2.56 | 2.92 | 2.78 | 0.06 |
| | | + 10 ans | 2.39 | 2.72 | 2.60 | -0.01 |

**OBSERVATIONS**

**Effectif global : 469 - Taux de vente : 92 %**

L'offre se raréfie en taurillons et génisses 18 mois tandis que la saison est encore trop précoce pour trouver des laitonnes et des broutards dans notre région. Pourtant, les acheteurs sont quasiment tous présents, en quête du bétail qui leur fait cruellement défaut pour couvrir leurs besoins. Bonne vente en vache et taureaux. La qualité est toujours au rendez-vous et les cours facilement maintenus.

### // SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

30/05/2022

**Effectif : 156**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Taurillons : | (300 - 425 kg) | 1000 - 1490 | 3,34 - 3,48 |
| Taurillons : | (455 - 515 kg) | 1550 - 1660 | 3,22 - 3,41 |
| Génisses 16 - 24 mois : | (280 - 385 kg) | 820 - 1190 | 2,80 - 3,06 |
| Taureaux : | (665 - 1325 kg) | 1840 - 3650 | 2,65 - 2,81 |
| Vaches légères : | 1210 - 1510 | | |
| Vaches entre deux : | 1650 - 1810 | | |
| Vaches lourdes : | 1840 - 2310 | | |

Apports de bonne qualité en taurillons. Cours fermes avec peu de relève.

Peu d'apports en femelles. Tarifs inchangés.

Bonne demande en taureaux.

Placement rapide et global en vaches à des cours très fermes.

**Bovins gras : 12**

**Vaches de viande : 5,24 à 5,36 € kg de viande.**

**Génisses de viande : 5,32 à 5,38 € kg de viande.**

Commerce plus actif. Aucun invendu !

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

## MARCHÉS VOISINS *Bovins*

### // SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

25/05/2022

**BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif)** *Effectif : 26 - Vente : 96 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| F | U | 250-300 | | | 2.66 | |
| M | | 350-400 | | | 3.49 | 0.21 |
| | | 400-450 | 3.42 | 3.45 | 3.43 | 0.02 |

**BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif)** *Effectif : 89 - Vente : 84 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| F | U | 24 à 36 mois | 2.20 | 2.81 | 2.70 | -0.28 |
| | | - 5 ans | 2.48 | 2.95 | 2.72 | -0.10 |
| | | 5 à 10 ans | 2.31 | 2.94 | 2.68 | -0.13 |
| | | + 10 ans | 2.45 | 2.66 | 2.57 | -0.22 |

**GÉNISSES (€/kg vif)** *Effectif : 7 - Vente : 100 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| F | U | + de 350 kg | 4.96 | 5.30 | 5.22 | 0.02 |

**Effectif global : 115 - Taux de vente : 86 %**

**Broutards :** Peu d'apports en cette veille de jour férié. Les cours sont reconduits dans les broutardsde bonne qualité. **Vaches / Génisses :** Offre plus limitée cette semaine mais les cours restent tout de même porteurs.

## MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

### // SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

30/05/2022

**AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif)** *Effectif : 533 - Vente : 96 %*

| Catégorie | | Poids | Min | Maxi | Moyen | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | U | de 32 à 38 kg | 3.69 | 3.78 | 3.72 | -0.25 |
| | | de 38 à 44 kg | 3.58 | 3.92 | 3.77 | -0.25 |
| | | de 44 à 50 kg | 3.50 | 3.85 | 3.70 | -0.07 |
| | | + de 50 kg | 2.88 | 3.33 | 3.12 | -0.17 |
| | R | de 32 à 38 kg | 3.45 | 3.71 | 3.48 | -0.21 |
| | | de 38 à 44 kg | 3.46 | 3.74 | 3.58 | -0.08 |

**OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif)** *Effectif : 179 - Vente : 95 %*

| Catégorie | | Poids | Min | Maxi | Moyen | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M | | (M) | 0.99 | 1.10 | 1.05 | -0.11 |
| F | U | + de 60 kg | 1.33 | 1.52 | 1.42 | 0.05 |
| | R | + de 60 kg | 0.90 | 1.30 | 1.17 | -0.09 |

**Effectif global : 712 - Taux de vente : 96 %**

**Agneaux :** Les volumes proposés augmentent tout en restant de bonne qualité. Le contexte économique et la météo peu favorable conduisent à une baisse de la consommation et par conséquent des tarifs (baisse que l'on espère néanmoins passagère). **Brebis :** Belle présentation. Bonne tenue des cours... **Béliers :** Cours reconduits.

## MARCHÉS VOISINS *Ovins*

### // SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

25/05/2022

**AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif)** *Effectif : 302 - Vente : 78 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | U | de 32 à 38 kg | 3.50 | 3.89 | 3.68 | -0.48 |
| | | de 38 à 44 kg | 3.70 | 4.13 | 3.84 | -0.34 |
| | | + de 44 kg | 3.35 | 3.62 | 3.60 | -0.31 |

**OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif)** *Effectif : 261 - Vente : 75 %*

| Catégorie | | Poids | Mini | Maxi | Moyenne | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| F | U | - de 60 kg | 1.26 | 1.79 | 1.46 | |
| | | + de 60 kg | 1.34 | 1.81 | 1.64 | -0.19 |
| | R | - de 60 kg | 0.50 | 1.37 | 1.25 | |
| | | + de 60 kg | 1.25 | 1.58 | 1.45 | -0.10 |

**AGNEAUX MAIGRES (€/kg vif)** *Effectif : 33 Vente : 100 %*

| Catégorie | | Poids | Min | Maxi | Moyen | Variation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | U | 25-35 kg | 80.00 | 80.00 | 80.00 | 8.00 |

**CAPRINS (€/tête)** *Effectif : 48 Vente : 100 %*

| Catégorie | Poids | Min | Maxi | Moyen | Variation |
|---|---|---|---|---|---|
| F | Première qualité | 30.00 | 70.00 | 44.00 | 6.00 |

**Effectif global : 644 - Taux de vente : 50 %**

**Agneaux laitons :** Apports de moins bonne qualité, ce qui explique une baisse significative dans les agneaux. De plus nous entrons dans une période de transition entre les laitons de bergerie et les laitons d'herbe. **Brebis :** La fin de la prime ovine se resent, on note une baisse dans les brebisen général. Néanmoins les brebis de bonne qualité restent à des cours corrects.

# ANALYSES ET TENDANCES

## TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

**30 MAI 2022** | **TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE**

### MARCHÉ

**Gros bovins finis** : Marché toujours ferme avec des prix dynamiques, au vu de l'absence d'offre et malgré la pression des opérateurs!

**Bovins maigres** : la tendance haussière se poursuit.

### POLITIQUES

Dans le cadre de son calendrier de travail, le nouveau Ministre de l'Agriculture a inscrit, à échéance courte, la finalisation du Plan Stratégique National PAC. Alors que la mise en place en janvier 2023 approche, certains points techniques concernant les modalités du couplage à l'UGB ne sont pas encore arrêtés.
Aussi, la FNB reste vigilante, notamment concernant le comptage des UGB, afin d'éviter que cette mesure ait des impacts sur le marché !

### ENVIRONNEMENT

La première ministre Elisabeth Borne, ainsi que son équipe en charge de la planification écologique, ont esquissé la semaine dernière la méthode de planification écologique prévue par Emmanuel Macron. Si aucun calendrier n'a encore été annoncé, chaque ministère devrait posséder sa propre feuille de route. Pour le secteur agricole, l'équipe de la planification écologique aurait rappelé son intention d'avancer sur les clauses miroirs, tout en faisant respecter le droit de l'environnement en France. Des avancées devraient avoir lieu sur Stratégie nationale Biodiversité française d'ici l'automne.

### APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

Le nouveau Ministère de l'Agriculture a été nommé la semaine dernière, avec à sa tête, Marc FESNEAU. La première rencontre prévue avec ce nouveau Ministère sera l'occasion pour la FNB d'insister sur la nécessaire et rapide application de la loi EGALIM2, en actionnant les leviers suivants : (1) Multiplier les contrôles et les sanctions, à tous les maillons de la filière et (2) Organiser des réunions régulières avec les acteurs de la filière pour faire le point sur l'application de la loi / les irrégularités constatées / les sanctions prononcées.

### FOCUS

**INTERBEV a mis en place une nouvelle brochure en 2 pages de présentation du PACTE Sociétal, où les outils sont présentés par maillon de la filière et par axe thématique du Pacte sociétal. Ce dépliant, diffusé depuis les Rencontres MADE in VIANDE permet de donner une vision synthétique et rapide, même si non exhaustive, du Pacte Sociétal et de ses outils collectifs.**
**En région, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre CRI pour tout besoin de communication**

### EN REGION

**La région Nouvelle Aquitaine a décidé d'aller plus loin dans les ambitions de la loi climat en passant les seuils à 60% de produits locaux et de qualité dont 30% de bio dans les lycées.**
**Rappelons qu'au-delà d'augmenter les seuils, l'enjeu de viande durable passe par la rémunération des éleveurs la produisant et par le renouvellement des générations! La FNB espère qu'en conséquence, la région adopte une politique en ce sens, sur le prix du ticket restaurant et sur la répartition de la valeur!**

### FAIT DE LA SEMAINE

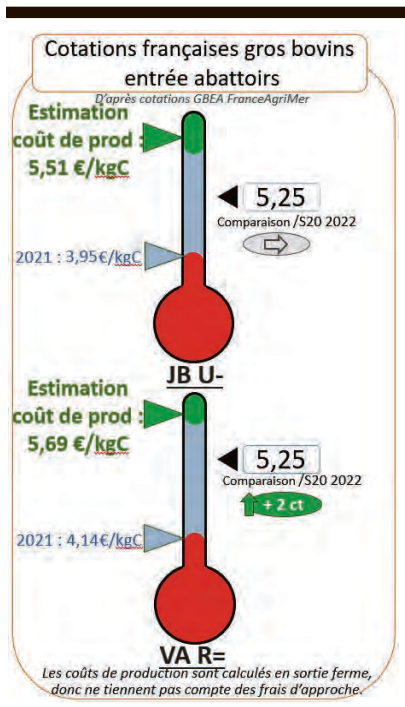
**Ce mercredi 1er juin, l'Institut de l'Elevage organise sa conférence des marchés mondiaux de la viande bovine, à Paris.**
**Cette journée permettra de faire un état des lieux du contexte de marché des matières premières, mais aussi de s'intéresser à celui de la viande bovine, en Europe et dans le reste du monde (Asie, Amérique, pourtour méditerranéen...).**
**Dans ce contexte inédit de conjoncture agricole, ce panorama permettra à tous de prendre du recul → pour vous inscrire : rdv sur le site d'Idele : lien .**

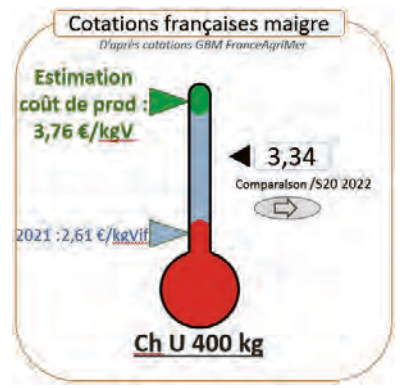
### CHIFFRE DE LA SEMAINE

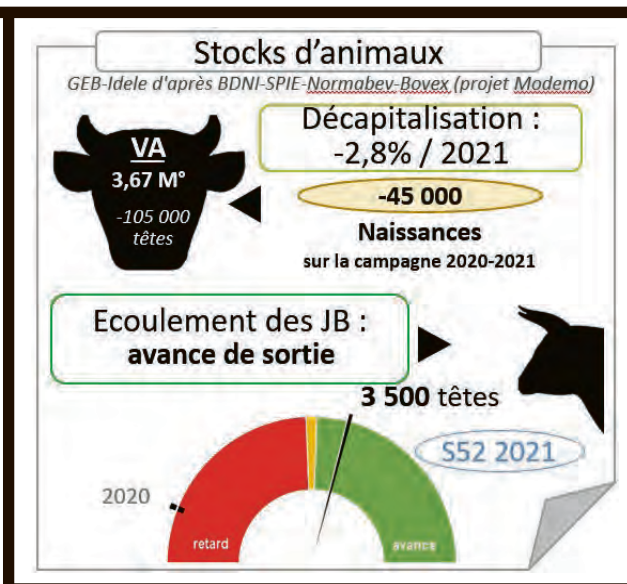
**17**

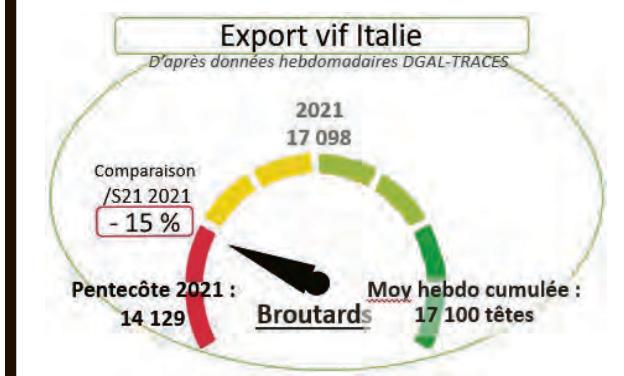
**Vendredi 17 juin à 14H00, c'est la date limite de dépôt pour l'aide « Alimentation animale » destinée à la prise en compte partielle et sur 4 mois, des surcoûts dans ce domaine. Demande à déposer sur la plateforme de FranceAgrimer https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-resilience/Alimentation-animale-eleveurs ouverte dès maintenant.**
**Veiller à vérifier si l'option de prise en charge des cotisations MSA n'est pas plus favorable !**

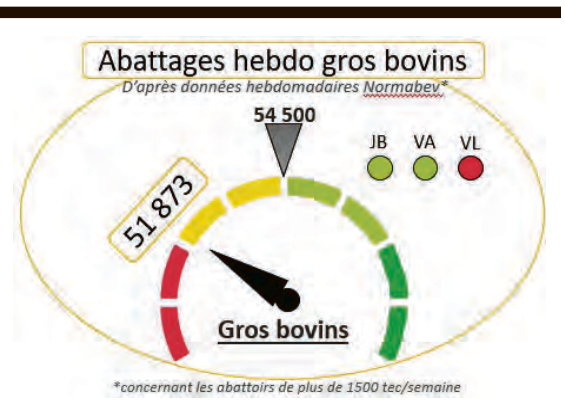
## INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

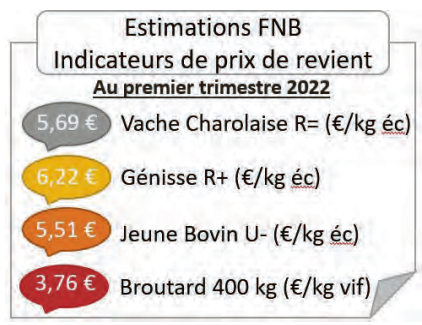


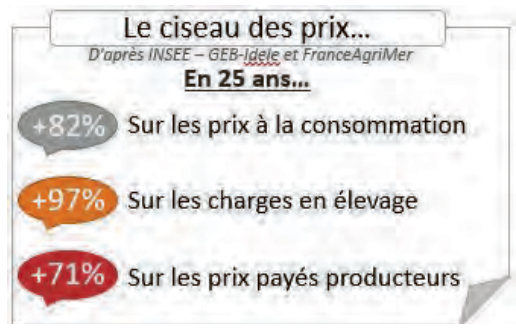




## TENDANCES

### Synthèse générale

**Tendances des Marchés aux Bestiaux**
**Semaine 22**
**du 30 mai au 5 juin 2022**

*Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.*

**Broutard(e)s :** L'offre reste modérée et peine à satisfaire les besoins des acheteurs. Les cours sont fermement maintenus voire nettement haussiers en marchandise de qualité. Les sujets vaccinés, bien préparés et plutôt lourds sont activement recherchés à destination de l'Italie. En femelles, le commerce est également soutenu.

**Gros bovins maigres :** Les volumes se restreignent et sont globalement de bonne qualité. Les acheteurs sont toujours aussi nombreux. Les transactions sont rapides à des cours fermement maintenus. Le plafonnement semble se confirmer.

**Boucherie :** L'ambiance commerciale reste bonne : les transactions sont fluides et rapides en toutes races et catégories, les cours sont très peu discutés et fermement maintenus. Le plafonnement observé ces deux dernières semaines en allaitantes supérieures se confirme et touche désormais les viandes d'entrée de gamme.

**Veaux :** Les volumes se rétractent face à des acheteurs bien présents. L'export vers l'Espagne tire le commerce vers le haut. Les achats à l'intégration sont réguliers. La marchandise supérieure est recherchée. On enregistre de nouvelles hausses des cours en type laitiers et croisés. En veaux gras, le commerce est toujours soutenu en animaux extra.

**Ovins :** En agneaux, les achats restent calmes face à une consommation timide. Les volumes présentés sont suffisants. La marchandise bien conformée et correctement triée trouve facilement preneur. Les tarifs sont globalement reconduits. En agnelets, les cours sont toujours fermes en bons sujets. En brebis, la demande est régulière à des tarifs stables.

# PETITES ANNONCES

## Matériel

### Tracteur

**21 -** Cherche Deutz 6207, 4 x 4 pour pièces pont avant (2002)
✆ 06 80 23 93 99

**42 -** Vends tracteur Deutz Agrosun 120, année 2000, 4900 heures + épandeur à fumier bon état.
✆ 07 87 87 46 19

**42 -** Cherche tracteur IH 423 453. Vds pirouette Kuhn 4T cellule vis à grain 7m, pompe p. for.
✆ 04 77 75 95 89

**71 -** Vends cuve pour GNR 1.500 l, avec pompe 950 euros, Louhans.
✆ 06 08 03 61 24

### Travail du sol

**42 -** Vds cse cess. faucheuse cond. JD 730 timon central + pir. Lely Lotus 7.70 + press. HD Supertino SR70120 ess. tand. + group. de bottes tt options + and. Kuhn 6002 doubl. toupies 6m, tout TBE.
✆ 06 89 36 89 33

**69 -** A vendre charrue bisoc Hare - Benne pour tracteur trois points - Deux binettes de prairie - Le tout bas prix.
✆ 06 61 05 98 91

### Récolte

**21 -** Vends MB JD 950, - brabant 4 socs (2203)
✆ 06 72 32 76 59

**38 -** Vends presse gros densité révisé New Holland 366.
✆ 07 70 79 14 30 / 09 72 45 40 92 HR

**42 -** Vends autocharg. Stihl 24 m3, 300 euros ; andain. frontal soleil 60 euros ; fauch. frontale p. pièces.
✆ 04 77 24 81 27

**63 -** AV presse petites bottes New Holland 370 TBE 4800 euros.
✆ 06 88 24 91 74

**71 -** Vends cse cess. pirouette Kuhn 6 toupies 7,5 m, fauch.-conditionneuse FC300 RG Kuhn, presse HD NH D1000, Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

**71 -** Vends faucheuse cond. roul. Kuhn 3 m, pirouette kuhn 8 m, andaineur kuhn 7,50 m, presse New-Holland HD D1000, canal 60x90, 1er main, TBE.
✆ 06 48 20 82 79

**71 -** Vends presse Somca M11, moy. densité, vends ensileuse herbe Tarrup 502, salle de traite Westfalia 2x4.
✆ 06 41 59 10 33

**73 -** Vends andaineur Kuhn 6002. Bon état, 3500 € HT, année 2001.
✆ 06 17 84 17 66

### Distribution

**38 -** Vends mat de boucherie banque mural 2 m et 3 m - chambres froides 11 m2 en deux parties 3 m + 8 m + une de 15 m2 - clim labo attendrisseur - portique viande 5 x 3 m hydraulique.
✆ 06 30 32 53 33

### Manutention

**01 -** Vends monte-bottes 380 V prix 200 euros.
✆ 04 74 55 32 15

### Divers

**21 -** Vends cuve à eau polyester 3 000 litres, 700 euros, - remorque 4 roues L = 5 m., 700 euros (2004)
✆ 06 81 86 91 33

**73 -** Vends divers matériel : semoir engrais Vicon, andaineur Someca L46, engrangeur balles MD 10 m, citerne à eau 1200 litres, char en bois ridelle+échelle, pelle à pneu, tombereau.
✆ 07 71 15 65 75

**74 -** Vends fendeuse artisanale horizontale, prise force + remorque voiture 2 m x 120.
✆ 06 17 01 54 89

L'innovation, notre raison d'être

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE



Equipez-vous de la nouvelle minibatt+ brushless

Nouveau moteur BRUSHLESS
+ de couple + de puissance
+ de longévité - Nouvel écran LCD

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS !
3 contrôles en 1 seule opération
Poids spécifique - T° - Humidité

multitest





MESUREZ L'HUMIDITÉ ET LA T° DE VOS BALLOTS DE PAILLE ET DE FOIN

pailletest

SERVICE - ASSISTANCE et SUIVI GARANTIS

GODÉ 03 23 66 20 05
www.gode.fr

**21 -** Recherche tracteurs, moissonneuses batteuses, presses, chariots élévateur, télescopiques, charrues, bennes, épandeurs et autres machines agricoles (2001).
✆ 06 30 11 59 25

**21 -** Recherche round baller 120 x 120, presse MD, cover crop, tracteur 4 RM (2201).
✆ 06 71 10 93 35

**21 -** Vends 1 pneu Trelleborg 480/70 x 30 neuf, 500 euros HT (2206)
✆ 06 81 64 95 06

**69 -** Vends cellule à céréales avec ventilation diamètre 3.55 hauteur 5.00 mètre.
✆ +33 6 37 87 28 53

**69 -** Vends botteleuse Jhon Deer moyenne densité 224 T bon état.
✆ 06 99 15 36 88 ou 04 74 03 80 77

**71 -** Cse cessation vend presse balle rondes Claas Variant 350, filet-ficelle, PU, 2,20 m, TBE, révision ok.
✆ 06 61 14 38 32

SODAFGÉO ÉTANCHÉITÉ

POSE ET FOURNITURE DE DISPOSITIFS D'ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANES

Fosse à lisier



Réserve d'irrigation





Citerne souple



S.A.U.L



Lagunes



Couverture de fosse

ZI Le Petit Bourbon | 85170 BELLEVIGNY | 02.51.24.40.15 | contact@sodafgeoetancheite.fr

## Elevage

**25 -** Vends barrières Galva 5 à 6 m. de long, nourrisseurs, rateliers, bac à eau (2202).
✆ 06 82 66 55 60

## Véhicule

### Utilitaire

**34 -** Recherche Toyota à partir de 1980, dans l'état, même sans CT + tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

**73 -** Vends Pajero 4x4 5PL, entretenu, opt vitesse rampante, pneu TBE, 5800 euros.
✆ 07 61 71 28 60

**84 -** A vendre PL Mercedes 1013,an 80, 295 000 km, contrôle OK, 8 palettes, 5000 euros. Mail : pecoult.jean-marc@wanadoo fr.
✆ 06 61 46 09 52 ou 06 99 29 31 65

### Tourisme

**42 -** Vends moto Yamaha Tenere 700, an. 2021, 2 500 kms, état neuf, 9 950 euros, porte bagage.
✆ 06 51 81 85 00

## Achat-Vente

### Récolte

**21 -** Achète paille en andins préférence machine conventionnelle canton Brazey, Seurre, Genlis, blé ou orge (1905)
✆ 06 86 00 02 01

**21 -** Vends 130 T. luzerne bio, andaineur à tapis, pressage en coupe, format 120 x 90, 8 ficelles, 180 euros la tonne, luzerne bio et foin naturelle sur pied 40 ha (2101)
✆ 06 07 49 13 48

**74 -** Donne à moitié ou vends sur pied une dizaine HA foin et regain ou pâturage à l'automne.
✆ 07 71 06 17 97

**89 -** Vends foin sur pied, prairie naturelle entre Avallon et Montbard (2003)
✆ 06 84 23 40 33

### Fourrage

**01 -** Vends foin 2022 TB Qualité BR - BC prairie temporaire et permanente + enrubannage 2021 possibilité livraison.
✆ 06 74 18 42 54

**63 -** AV presse petites bottes New Holland 370 TBE 4800 euros.
✆ 06 88 24 91 74

**69 -** Vends foin 2021 balles ronde 120X135 2ème coupe.
✆ 06 35 47 44 55

## Propriété

**58 -** Recherche ferme en achat 20 à 70 ha, Nièvre, Yonne. Ecrire à - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (2205)
✆ Terres de Bourgogne

**73 -** Recherche location, vente ou achat ferme minimum 80 ha. Etudie toute proposition.
✆ 06 29 66 04 32

## Terrain

**01 -** Cause cessation : A louer 50 ha de terrain environ dont 26 en propriété propre à partir du 1er janvier 2023.
✆ 04 74 34 78 52 ou 07 88 05 02 69

## Location

### Immobilier

**01 -** Recherche gardien propriété Birieux Ain Dombes idéal jeunes retraités logement T4 avec chauffage contre entretiens territoire engins agricoles.
✆ 06 82 65 41 02

## Emploi

### Offre

Élevage bovin viande (89)
Recherche ouvrier agricole (H/F)
- Travail en autonomie
- Bonne connaissance du matériel agricole requise
- Possibilité de logement
Tél 06 86 58 47 72

**21 -** Exploitation grandes cultures à Quétigny recherche saisonnier ou apprenti pour travaux moisson et autres pour les mois de juillet et août (1902)
✆ 06 08 25 63 65

**25 -** Cherche employ agricole plein temps, motiv et avec permis de conduire, sur exploitation polyvalente, VL et GC, bien mcanis. Nourri, log. Jura CH.
✆ 04 13 24 66 21 63

**69 -** Cherche secteur Villefranche jeune dynamique pour la saison paille (fin juin - juillet). Nourri logé, permis VL indispensable. Enfant d'agriculteur est un plus.
✆ 06 68 93 44 60

**71 -** Recherche ouvrier agricole polyvalent, pour cultures/élevage, secteur Cluny.
✆ 06 77 77 03 85

**84 -** Recherchons couple serieux si possible retraite oupre-retraite ss enfants a charge avec references-pour gardiennage et entretien propriete(jardin – petit bricolage) a Carpentras. en echange : maison F3 (avec 2chbres-salon/s.à.m.cuisine ouverte/s.d.b./jardin) +remuneration c.v. et lettre de motivation a adresser a : fvo842@gmail.com
✆ 06 80 98 17 19

SOLUTIONS ANTIDÉRAPANTES & AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS

>> RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON

>> RAINURAGE CAILLEBOTIS

>> RAINU'DIAMANT NOUVEAU
rainurage béton avec disques diamant

>> RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.

>> BROSS'KIT
balais sur-mesure pour racleur auto.

Vermot 03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

# PETITES ANNONCES

## Demande

**71 -** J'aide agri. saison ou autre, secteur Tramayes-Matour, de Pierreclos 71. En vue retraite.
✆ 06 27 35 91 43

## Divers

**38 -** Vends tank lait Japy 650 l inox - Achat moto Peugeot 125 cm2 épave ou moteur boite de vitesse complet.
✆ 04 76 53 41 49

## Mariage

**87 -** Agriculteur laitier 36 ans recherche jeune femme 25/38ans pour relation sérieuse.
✆ 07 71 88 10 99

**58 -** Agriculteur 41 ans désire rencontrer JF de 30 à 45 ans aimant la vie à la campagne pour vie à deux (2204)
✆ 07 80 26 68 07

## Animaux

### Bovin

**21 -** Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène propose choix important de jeunes taureaux aptes à la saillie. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies, facilités de vêlages, toutes garanties apportées et livraison toutes distances, sélection de père en fils depuis longtemps (1807)
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

**21 -** Vends taureaux Limousins 12-14 mois, cheptel inscrit, animaux dociles, TGS. (1503)
✆ 06 30 82 41 63

**38 -** Vends taureau blond aquitaine adulte issu station bonne production docile élevage Reymond 38210 Tullins.
✆ 06 83 38 50 63

**42 -** Vends taureaux Charolais HBC, 17/18 mois, vêlage facile, élevage et viande, ayant déjà sailli.
✆ 06 30 92 60 12 ou
06 71 45 80 59

**71 -** Vends taureaux repro. charolais HBC de 2 ans, 2 vaches, 2 veaux, TGS, indemne IBR. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

**71 -** Vends 30 vaches charol. gestantes suitées de veaux nés de novembre à février.
✆ 06 28 28 75 47

**89 -** Elevage HBC vend 50 taureaux charolais, vaches, - génisses, laitonnes, TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (1308)
✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

**71 -** Vends repro. mâles black angus pédigrée, embryons pédigrée black angus, prix à débat. Élevage Trossat.
✆ 06 75 81 35 52

**71 -** Vends 1 lots de génisses aubrac, garanties pleines, vêlage à partir du 01/09, IBR A.
✆ 06 88 59 16 46

### Ovin

**74 -** Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

### Equin

**63 -** Achète chevaux et poneys à valoriser et chevaux de réforme. Faire proposition.
✆ 06 81 21 25 20

Connaissez-vous notre page Twitter ?

## Bâtiment




Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéo sur notre chaine
REPORTAGES
VIDÉOS
DÉMONSTRATIONS

Des professionnels à votre service




Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35




# // PETITES ANNONCES // RESERVEES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
❑ Je joins un chèque de ..... €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de ..... €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque : .....

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél. : 03 80 78 90 40 - Fax : 03 80 70 08 02

**Votre justificatif comptable**

**À découper et à conserver**

parue le : .....
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : ..... € TTC
(dont TVA 20 % soit ..... €)

# ANNONCES LÉGALES

## CÔTE D'OR

### // MODIFICATION

#### TRANSFORMATION

#### GARAGE GREGOIRE PERE ET FILS

SARL transformée en SAS
Au capital de 185 000 euros
Siège social : Route de Dijon - Hameau Chevigny Fenay
21600 LONGVIC
342 778 024 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 02/05/2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société devient GARAGE GREGOIRE, son objet, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Sa durée est prorogée de 49 années.Le capital social reste fixé à la somme de 185 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés.M. Olivier GREGOIRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par M. Olivier GREGOIRE, demeurant 15 Rue du Closeau 21170 AUBIGNY EN PLAINE, Président.
Pour avis
Le Président.

*AL22002487*

#### CHANGEMENT DE GÉRANT

#### SCEA DE LA COMBE AUX NOYERS

SCEA au capital de 3 000 €
Siège social : Ferme de Bellevue - 21400 POTHIÈRES
495 255 101 RCS DIJON

Par décisions en date du 10 mai 2022, l'associé unique a pris acte de la démission de M. André dit « Jean-Claude NOIROT », de ses fonctions de gérant, et a nommé M. Emmanuel NOIROT, demeurant à POTHIÈRES (Côte d'Or), Ferme de Bellevue, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée. Pour avis, la gérance.

*AL22002491*

#### MODIFICATION DU CAPITAL

#### MESPLOMB

SAS au capital de 86 250 €
porté à 193 200 €
Siège social : 1055 Rue de Bourgogne Hameau de PONT DE PANY
21410 SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE
509 401 550 RCS DIJON

Du procès-verbal de l'AGE du 09/05/2022, il résulte que le capital social a été augmenté de 106 950 € par incorporation de prime d'émission.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre-vingt-six mille deux cent cinquante euros (86 250 €).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-treize mille deux cents euros (193 200 €)
.Pour avis
Le Président

*AL22002492*

#### CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### ACF ASSISTANCE CONSEIL ET FORMATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 410 Rue André Marie Ampère - ZAC Porte de Beaune -
21200 BEAUNE502 906 613 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 4 décembre 2021, l'associée unique a nommé :
- la société FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANTS (F.C.R.C.), sise Espace Vauban – 7 Boulevard Richelieu à BELFORT (90000), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Monsieur Jean-François OROSCO, domicilié professionnellement Espace Vauban – 7 Boulevard Richelieu à BELFORT (90000), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2027. Pour avis. La Gérance.

*AL22002493*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MON TAXI - SARL - au capital de 10 000 euros - Siège social 6, rue Gaston Roupnel 21220 FIXIN - 798 299 624 RCS DIJON, Aux termes d'une décision en date du 27.04.2022, l'associé unique a décidé : - d'étendre l'objet social à l'activité de Location d'autorisation de stationnement et de modifier l'article 2 - Objet social des statuts, et de transférer le siège social du 6 rue Gaston Roupnel 21220 FIXIN au 9 , rue Sennecey 21130 AUXONNE à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 SIEGE SOCIAL des statuts. Pour avis La Gérance

*AL22002497*

#### AVIS DE TRANSFORMATION

#### ZOON POLITIKON

Société à Responsabilité Limitée
Transformée en Société par Actions Simplifiée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 4, rue des Ecoles
21270 Maxilly-sur-Saône
798 060 166 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 09/05/2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 18 000 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. Président de la société : Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : Monsieur Miguel USANNAZ-JORIS né le 5 août 1969 à Dijon (21) de nationalité française demeurant 4 rue des Ecoles 21270 Maxilly-sur-Saône. Pour avis. Le Président

*AL22002508*

#### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

#### LOCMAFER

Société par actions simplifiée
au capital de 146 500 euros
Siège social : ZA des Ecugnières – 21390 PRECY-SOUS-THIL
519 802 029 RCS DIJON

Suivant assp en date du 20 mai 2022 et à compter de cette date, Monsieur Alexis RENEVET, demeurant 13 rue Philibert Caumont – 21700 MEUILLEY a été nommé Président en remplacement de Monsieur Michel BONNARD, pour une durée illimitée.

*AL22002509*

#### DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

#### THIERRY ET PASCALE MATROT

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue de Martray - 21190 MEURSAULT
429 460 066 RCS DIJON

Par décision du 30 avril 2022, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Thierry MATROT de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30 avril 2022 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis

*AL22002512*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

#### BERGER

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €
Siège social : Le Pontot Dessous RN 74 21190 MEURSAULT
834.090.151 RCS DIJON

Suivant décision du 1er avril 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 1 B Rue Bailly Maître 21190 MEURSAULT à compter du 11 avril 2022, et de modifier l'article 4 des statuts.
Ancienne mention : Le Pontot Dessous, RN 74, 21190 MEURSAULT.
Nouvelle mention : 1 B Rue Bailly Maître 21190 MEURSAULT.
RCS DIJON.

*AL22002513*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

#### SJB HOLDING

société à responsabilité limitée
au capital de 800 000 €
Siège social : 35 rue du Faubourg Madeleine 21200 BEAUNE
902.340.249 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2022,il a été décidé de transférer le siège social au 4 Grande Rue 21590 SANTENAY à compter du 11 avril 2022, et de modifier l'article 4 statuts.
Ancienne mention : 35 Rue du Faubourg Madeleine 21200 BEAUNE.
Nouvelle mention : 4 Grande Rue 21590 SANTENAY.
RCS DIJON.

*AL22002514*

#### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : LES MARRONNIERS SARL.
Forme : SARL.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 15 Allée DES LOUISETS, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ.
354048845 RCS de La Roche sur Yon.
Aux termes de l'AGE en date du 23 mai 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 juin 2022, de transférer le siège social à 14 rue de Pralot, 21420 Pernand Vergelesses.
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence
Gérant : Monsieur Dominique GARESSUS, demeurant 14 rue de Pralot, 21420 Pernand Vergelesses
Radiation du RCS de La Roche sur Yon et immatriculation au RCS de Dijon.

*AL22002519*

#### SA ORECA

Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

#### AVIS

#### PHARMACIE LANCE

SELARLU au capital de 300 000 euros
porté à 1 000 000 euros
Siège social : 8 Av. Bernard Loiseau
21210 SAULIEU
821 745 932 RCS DIJON

Par décision du 20/05/2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 700 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes: Ancienne mention : Capital social : 300 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 1 000 000 euros.

*AL22002530*

### // DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

#### AVIS

Appel à Candidatures du 30/05/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MEUILLEY: Parcelles en nature de terre
Urbanisme : Zone A du PLU Objectif : Maintien du fermier en place.
1 ha 30 a 61 ca - Derriere l allee: A-805 - En verrey: E-747
CHAMPAGNY: Parcelles en nature de terre, landes et bois - Urbanisme : RNU
Objectif : Maintien du fermier en place
7 ha 71 a 68 ca - La fin: ZH-12(A)-12(B) - La tete du laye: ZH-24 - Le bas de la foret: A-11 - Les rocherots: ZC-24(A)-24(C)-24(B-J)-24(BK)
COUCHEY : Terre à vigne AOP Marsannay rosé.
Urbanisme : zone AP du PLU
13 a 09 ca - En leautier: AL-54
CHAILLY-SUR-ARMANCON : Parcelles en nature de pâtures - Urbanisme : RNU
2 ha 79 a 45 ca - Poisot: ZC-2-41
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/06/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL22002499*

**SELAS LEGATIS NUITS SAINT GEORGES**
1 Rue François Mignotte
21700 NUITS SAINT GEORGES

#### DONATION PARTAGE

**DOMAINE MANIERE PERE ET FILLE**
Société civile d'exploitation viticole
au capital de 538.730,00 €
Siège social : VOSNE ROMANEE (21700)
12 rue de la Grand (Velle
RCS DIJON 901 900 324
Suivant acte reçu par Maître François-Xavier ROYET le 27 Mai 2022, les associés ont décidé de nommer Mademoiselle Julie MANIERE, demeurant à VOSNE ROMANEE (21700) 12 rue de la Grand'Velle, célibataire en qualité de co-gérante de la société, à compter du 1er Juin 2022, pour une durée indéterminée.
Pour avis
Le Notaire

*AL22002535*

### // DISSOLUTION-LIQUIDATION

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : EFFYNESS CONCEPT
Forme : société par actions simplifiée société en liquidation
Capital social : 5000 euros
Siège social : 1 passage du jasmin 21200 BEAUNE
891682411 RCS DIJON
Aux termes d'une décision en date du 07/04/2022, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 03/05/2022.
Monsieur Julien BALLAIS demeurant 1 passage du jasmin 21200 Beaune,a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du domicile du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Modification au RCS de DIJON

*AL22002187*

#### SIAN

Dénomination : SIAN,
Forme : société civile immobilière société en liquidation,
Capital social : 1000 euros,
Siège social : 23 AVENUE DU MAIL 21240 TALANT,
889778601 RCS DIJON,
Aux termes d'une décision en date du 02/05/2022, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 02/05/2022.
Madame Faiza Ouazzany demeurant 247 IMPASSE DE LA RAMA 69700 GIVORS,a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Modification au RCS de DIJON

*AL22002216*

#### DISSOLUTION

#### TOUS TRAVAUX AGRICOLES

SAS au capital de 1000€
Siège: 26 rue du château d'eau
21000 DIJON
888 176 732 RCS DIJON

L'AGE du 20/08/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur ABDELKADER ZEDOUFANE, 26 RUE DU CHATEAU D'EAU 21000 DIJON, fixé le siège de liquidation au siège

*AL22002410*

#### DISSOLUTION

#### SCI DE L'ARNOUSE 2

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 Euros
Siège Social : 18 rue Buffon - 21200 BEAUNE
337 498 216 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 mai 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique MOREAU demeurant 1 rue du Faubourg Saint-Jean – 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Les mandats des cogérants, savoir Véronique MOREAU et Sébastien GRAS prennent fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé 18 rue Buffon – 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

*AL22002488*

### // CONSTITUTION

Exco Socodec

#### AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 25/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : FAMILY'MO
Siège social : 14, rue de Cîteaux - 21121 FONTAINE LES DIJON
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis,
- la construction de tous biens immobiliers,
- l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Philippe GUILLOU dmt 14, rue de Cîteaux à FONTAINE LES DIJON (21121).
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Pour les tiers, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance.

*AL22002394*

Exco Socodec

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 22/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TCD IMMOBILIER
Siège social : ZAC du Grand Pasquier - Route d'Esbarres - 21470 BRAZEY EN PLAINE
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis,
- la construction de tous biens immobiliers,
- l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Philippe GUILLOU dmt 14, rue de Cîteaux à FONTAINE LES DIJON (21121).
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Pour les tiers, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance.

*AL22002395*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 22/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TCD IMMOBILIER
Siège social : ZAC du Grand Pasquier - Route d'Esbarres - 21470 BRAZEY EN PLAINE
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis,
- la construction de tous biens immobiliers,
- l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Coskun DELICE dmt 30, Route de Dijon à BRAZEY EN PLAINE (21470).
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Pour les tiers, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, La Gérance

*AL22002418*

ACTIGEST S.A.R.L

#### SCI DE LA VERRERIE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VELARS SUR OUCHE du 19/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI DE LA VERRERIE
Siège social : 20 Allée Vivaldi, 21370 VELARS SUR OUCHE
Objet social : Location des biens immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Michel François PLASTRE, demeurant 20 allée Vivaldi 21370 VELARS SUR OUCHE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément accordé par le gérant
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis La Gérance

*AL22002485*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé.Dénomination : LES FRUITS MAUDITS:- SAS. Siège social : 27A Boulevard Clémenceau 21200 BEAUNE. Objet : Négoce alcool, distillerie, élevage, fabrication sirop, liqueurs eau de vie. Durée : 99 ans.Capital social : 2000 €. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés Président : Arthur RAILLARD demeurant 4 rue Monge 21200 BEAUNE. Directeur général : Maxime CROTET demeurant 11 rue Nouvelle 21700 COMBLANCHIEN. La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis

*AL22002494*

**Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT**
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BENOISEY du 24 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HESSEL Simon
Siège social : 3 Rue Creusille - 21500 BENOISEY
Objet social : Toutes activités de dératisation, désinsectisation, désinfection et la vente de tous produits en lien avec ces activités.
Toutes activités de prestations de services de drone professionnel, notamment la prise de photo aérienne, la désinsectisation et le démoussage de toit.
Toutes activités de négoce de produits à destination des exploitants agricoles.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Simon HESSEL, demeurant 3 Rue Creusille 21500 BENOISEY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

*AL22002495*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LEGUY Notaire à Avallon (89200), 4 Rue de Lyon, le 24.05.2022, il a été constitué un groupement forestier dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Associés et co-gérants : M. Daniel BRIZARD, Saulieu (21210), 5 Rue du Grand Boutot, et M. Jean-Pierre BRIZARD, Saulieu, 11 Rue de Libard.
Dénomination : LE BOIS DIOLLAIT
Forme : Groupement Foncier Rural
Capital social : 116.600 € divisé en 1.166 parts de 100 € numérotées de 1 à 1166 réparties entre les associés en proportion de leurs apports en nature respectifs : M. Daniel BRIZARD 583 parts n°s 1 à 583 inclus, M. Jean-Pierre BRIZARD 583 parts n°s 584 à 1166 inclus.
Siège social : SAULIEU (21210) 5 Rue du Grand Boutot
Objet social : propriété, jouissance, administration et mise en valeur directement ou par dation à bail de tous biens et droits immobiliers à usage sylvicole dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
Agrément des nouveaux associés dans tous les cas.
Durée : 99 ans
Immatriculation : au RCS de Dijon (21)
Pour avis et mention, le Notaire

*AL22002503*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IZIER du 24 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MATIZ
Siège : 2, Rue des Monginets à IZIER (21110)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : la prise de participation par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes entreprises ou personnes morales, financières mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles, quelle que soit la forme ou l'objet, par voie de création de société nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements,
- la gestion de ces participations et notamment l'animation de ses filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition et à la conduite de la politique générale du groupe, à la détermination des objectifs à moyen et long terme,
- la réalisation de toutes prestations de services, de quelques natures qu'elles soient à toutes les entreprises liées,
- la participation de la Société, par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Christophe MATHIRON demeurant 2, Rue des Monginets à IZIER (21110).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.

*AL22002505*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la Société HELIMAX, EURL au capital de 2000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 7 rue de l'Aqueduc Darcy 21121 AHUY, Objet : l'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous types de biens mobiliers. Le gérant est Monsieur Jean-Jacques BOLS demeurant 30 Avenue du Recteur Marcel Bouchard 21640 GILLY LES CITEAUX.
Pour avis- La Gérance

*AL22002510*

tgs FRANCE AVOCATS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18/05/2022, à DIJON.
Dénomination : PLAN CALC.
Forme : Société de participations financières de profession libérale d'Architecte par actions simplifiée.
Objet : L'acquisition, la création, la gestion et la cession, par voie de souscription, apport, achat, échange ou autrement, de tous titres sociaux dans toutes sociétés d'exercice libéral d'architecte ainsi qu'à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de cette même profession.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 300 euros divisé en 30 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Siège social : 2-4 rue Dietsch, 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Lionel LANCE 24 rue de Mulhouse 21000 Dijon.
Directeur général : Monsieur Nicolas CAPILLON 66 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon.
Directeur général : Monsieur Pierre-Arnaud MARIN 19 Place Tolozan 69001 Lyon.

*AL22002511*

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17 mai 2022 à CHATILLON SUR SEINE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SC L. COUCHENEY
Siège social : 21 Rue Maréchal de Lattre, 21400 CHATILLON SUR SEINE
Objet social : . la prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans

# ANNONCES LÉGALES

toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens. la propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers à destination urbaine, agricole et viticole, qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 4 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Laurent COUCHENEY, demeurant 21 rue Maréchal de Lattre – 21400 CHATILLON SUR SEINE
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, seulement pour le ou les associé(s) majoritaire(s)agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis, La Gérance

*AL22002518*

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
**Dénomination Sociale :** SCI S.L
**Forme :** SC
**Capital social :** 1 000 €
**Siège social :** 2 Impasse de la corvée, 21700 ST BERNARD
**Objet social :** L'activité de la SCI a pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.
**Gérance :** M. Sylvain GONCALVES demeurant 5 RUE PAUL MULLER SIMONIS, 67000 STRASBOURG
M. Lenzo REGLEY demeurant 2 CHEMIN DE LA CORVEE, 21700 SAINT BERNARD
**Clause d'agrément :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux, ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

*AL22002521*

MONET | AVOCATS MA

## AVIS DE CONSTITUTION

**SCEA MANCINI**
Le 19/05/2022, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : SCEA MANCINI
Forme : Société civile immobilière
Siège social : LES MAILLYS (21130), Le Gros Charme
Objet social : l'exploitation de toutes propriétés agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition consentie par les associés ou selon toutes autres modalités, la vente des produits provenant de cette exploitation, avant ou après leur transformation,mais sous réserve de respecter les usages agricoles.
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 1 000€
Gérant : Monsieur Valentin MANCINI, né le 07/05/1998 à DIJON, demeurant à LES MAILLYS (21130), Le Gros Charme.
Cession de parts et agrément : Toute transmission est soumise à la procédure d'agrément définie dans les statuts.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis.

*AL22002525*

Comptess L'EXPERT COMPTABLE À MES CÔTÉS

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 mai 2022, à NUITS SAINT GEORGES.
Dénomination : FRIZOT-FREY.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 8 Route de la Serrée, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES.
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Montant des apports en numéraire : 5000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément.
Gérant : Monsieur Jonathan FRIZOT-FREY, demeurant 150 Promenade du Verger, 92130 ISSY LES MOULINEAUX
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

*AL22002526*

# NIÈVRE

## // MODIFICATION

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**JEANCA**
Société à responsabilité limitée
au capital de 152 449 euros
Siège social : Riegeo
58300 CHAMPVERT
418 909 057 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 21 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée JEANCA a décidé de transférer le siège social du Riegeo, 58300 CHAMPVERT au 6 allée de Saint Louis 13410 Lambesc à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL22002470*

### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

**SAS DM-BAT**
Au capital social de 500 euros
Siège social : 3, rue de la Bonne Dame de l'Orme
58640 VARENNES VAUZELLES
903 414 571 RCS NEVERS

Par AGE du 23/05/22, il a été approuvé : 1. Démission de Mme Dilara KOCER en tant que Présidente et nomination du nouveau Président M Maxime CELIK, né le 10/11/66 à NIZIP (Turquie), dt 5, rue Jean-Jacques Rousseau à VARENNES VAUZELLES 58640 -2. Le transfert de siège au 24, rue du Commandant Rivière à NEVERS (58000).

*AL22002498*

### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

**MAT'EQUIP 58**
**Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €**
**Siège social : 3, rue André Lhote - 58000 NEVERS**
**840 833 420 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 07/01/2022, l'Associé Unique a décidé à compter rétroactivement du 1er janvier 2022 d'étendre l'objet social aux activités suivantes : maintenance et réparation de tous types de matériels et d'équipements – Nettoyage de locaux (intérieur et extérieur) – Entretien espaces verts et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

*AL22002500*

**SELARL CORPORA giroudière & avocats**
LA ROCHELLE
Droit Commercial - Droit Fiscal
Droit des Sociétés

### CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

**WATTERLOT VIANDES**
Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 8 000 euros
Siège social : Les Hâtes
58350 DOMPIERRE-SUR-NIEVRE
447 789 512 RCS NEVERS

Par décision de l'Associée unique du 12/05/2022, la société LAZ, SAS au capital de 3 000 euros domiciliée à VENDÔME(41), 223 Blvd du Pdt Roosevelt Espace Vendôme, 894 329 416 RCS BLOIS, a été nommée en qualité de Présidente pour une durée indéterminée à compter du 12/05/2022 en remplacement de Monsieur Christophe WATTERLOT et a pris acte de la démission de Madame Laurence PETOT WATTERLOT de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 12/05/2022. Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis,

*AL22002507*

### AVIS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 25 mai 2022, à effet du même jour, l'associée unique de la société SARL J.L. TRANSPORTS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, ayant son siège social Route de Moulotla Vigne Dorée 58500 CLAMECY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 408 194 686, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social de la société, son siège, et sa durée demeurent inchangés. La dénomination sociale SARL J.L. TRANSPORTS devient désormais J.L. TRANSPORTS.
Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros. Il sera désormais divisé en 500 actions. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession d'actions doit être autorisée par la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Monsieur Pierre Jean LENOIR et Monsieur Thierry JEANNIN cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIETE : la société KERAL INVESTISSEMENTS, SAS au capital de 5 000 euros, sise Moulot 58500 CLAMECY,immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°911 404 002, représentée par Monsieur Anicet LENOIR. Pour avis

*AL22002527*

## // GÉRANCE

**Maître Gérard LEGUY**
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, Notaire à AVALLON (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné, le 23 mai 2022
La Société dénommée LA RESERVE DE POUILLY SUR LOIRE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 euros ayant son siège social à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre) 1 Rue de la Place identifiée sous le numéro SIREN 821 805 967 RCS NEVERS.
A cédé à la Société dénommée LA DELICATESSE DE POUILLY SUR LOIRE, Société à Responsabilité Limitée au capital de3.000,00 euros ayant son siège social à POUILLY SUR LOIRE(Nièvre) 1 rue de la Place identifiée sous le numéro SIREN910 959 865 RCS NEVERS.
Un fonds de commerce d'ALIMENTATION GENERALE : épicerie,primeurs, beurre, œufs, volailles, légumes, poisson(commerce sédentaire et ambulant)situé et exploité à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre)1 Rue de la Place.
Prix : QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90.000,00 euros).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.
Le notaire.

*AL22002477*

## // DIVERS

**SCP JP JACOB**
Notaire 14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 17 mai 2022,
Mr BOYAULT Guy François, retraité, et Mme HAUTIN Françoise Christiane, retraitée, dt ensemble à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 49 rue des Ardilles, mariés à NEUVY-DEUX-CLOCHERS (18250) le 8 avril 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,
Ont convenu dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial, en apportant une clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 Mois à compter de la présente insertion en la SCP JP JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.POUR INSERTION
Me JACOB, Notaire.

*AL22002489*

### ENVOI EN POSSESSION

**En l'absence d'héritiers réservataires**
**Art. 1378-1 du Code de procédure civile**
Par testament olographe, en date à ST BRISSON du 15/04/2019,
Mme Renée MAEGERLIN, demeurant à SAINT-BRISSON (58230), née le 09/10/1944 à SAULIEU (21210), décédée à AVALLON (89200), le 19/02/2022 ,
A institué un légataire universel.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession :Me HERAUD, 1 Place Monge, 21210 SAULIEU.
Pour avis.
SELARL Philibert HERAUD, Notaire
21210 SAULIEU

*AL22002533*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

**CABINET INFIRMIER COLBERT**
**Société Civile de Moyens en liquidation au capital de 200 €**
**Siège Social : 18, Avenue Colbert - 58000 NEVERS**
**814 459 269 RCS NEVERS**

Aux termes d'un acte ssp des 23 et 24 mai 2022, les associées ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Manon DAUDIER dt à SAINT ELOI (58) – 11, rue de la Grenouillère et Mme Laëtitia CHEN dt à NEVERS (58) – 12, Faubourg du Grand Mouësse de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

*AL22002469*

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

**TRIPL'ACCESS**
**Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 500 €**
**Siège social : 9, Lotissement du Buisson Merle – 58160 CHEVENON**
**889 696 910 RCS NEVERS**

M. Laurent TRIPOGNEY dt à CHEVENON (58) – 9, Lotissement du Buisson Merle, Associé Unique et liquidateur, a, par décisions du 23/05/2022, approuvé le compte définitif de liquidation, s'est déchargé de son mandat de liquidateur et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/04/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

*AL22002478*

### DISSOLUTION

**«SCI SOLVENTO»,**
En liquidation
Société civile
au capital de 297 500 euros
Siège social : CORBIGNY (58500)
3 Place de l'Hôtel de Ville
SIREN : 750 801 383

Par décision collective du 14/05/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 20/05/2022 . Monsieur Michel Paul HULOT,demeurant à CORBIGNY (58800) 3 Place de la Mairie a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à CORBIGNY (58800) 3 Place de la Mairie
Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis.

*AL22002486*

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**SCI FREBY**
Société civile au capital de 762,25 euros
Siège social : Maupertuis -
58320 PARIGNY LES VAUX
349 705 426 RCS NEVERS

Le 31.12.2021, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Ginette FREBBY demeurant Maupertuis 58320 PARIGNY LES VAUX, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Maupertuis 58320 PARIGNY LES VAUX. Pour avis.

*AL22002496*

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**SOGECA**
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 2 RUE DE VAUZELLES
58000 NEVERS
822 777 744 RCS NEVERS

Selon décisions extraordinaires du 31 mars 2022, l'associé unique décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable conformément aux stipulations statutaires à compter du 31 mars 2022.
Il a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand PREGERMAIN, demeurant 24 Rue Pasteur - 58130 GUERIGNY, pour toute la durée de la liquidation.
Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance concernant la liquidation doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés est fixé : 24 Rue Pasteur - 58130 GUERIGNY.
Pour avis

*AL22002520*

AUVERCO

### DISSOLUTION

**CAMPING ET GITES DES BAINS SAINT-HONORE**
SARL en liquidation au capital social de 20 000 Euros
Siège social : 15 avenue Jean Mermoz
58360 SAINT-HONORE-LES-BAINS
R.C.S. NEVERS 751 339 862

En date du 13.05.2022, a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13.05.2022. M. Grégoire QUENOT demeurant chez Mme Orane QUENOT 40 rue de Torcy 75018 PARIS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 40 rue de Torcy 75018 PARIS.
Pour avis.

*AL22002532*

## // CONSTITUTION

Notaire

### AVIS DE CONSTITUTION

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)2 rue Lafayette03.86.27.03.15 / emilie.guerin-pereira@notaires.frAVIS DE CONSTITUTION
Par acte authentique reçu par Maître Emilie GUERIN-PEREIRA,notaire à COSNE COURS SUR LOIRE en date du 17 mai 2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
**Raison sociale :** SCI 14.9
**Objet social :**
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement,l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
**Siège social :** 29 avenue Champ du Seigneur 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
**Capital :** 2 000 euros
**Gérance :** Madame Claire TABBAGH demeurant 29 avenue Champ du Seigneur 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

*AL22002422*

**Société d'Avocats MARTIN-LECLERC**
14 rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société de Participations Financières de Profession Libérale A Responsabilité Limitée de Biologiste Médical en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée SPFPL DAVID LONG, au capital de 10.000 €, ayant pour objet la prise de participations dans des Sociétés d'Exercice Libéral exerçant la profession de Biologiste Médical. Le Siège est situé 37 rue Saint Martin – 58000 NEVERS. Le gérant est M. David LONG demeurant 183 rue du Bourg – 58130 URZY.Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts exerçant la profession de biologiste médical au sein des sociétés faisant l'objet des prises de participations.Pour avis,

*AL22002474*

Comptafrance

**34-6 Avenue John Kennedy**
36000 CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 22 95 67

### AVIS DE CONSTITUTION

TRANSAXIMO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 7 place Saint Laurent,
58000 NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20.05.2022 à NEVERS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par actions simplifiée - Dénomination sociale : TRANSAXIMO - Siège social : 7 place Saint Laurent, 58000 NEVERS - Objet social : L'activité d'agence immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la gestion, la location de tous biens ou droits immobiliers, ainsi que l'achat, la vente ou la location gérance de fonds de commerce; toutes activité de marchand de biens à savoir, l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de la revente - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS –Capital social initial : 1 000 euros constitué d'apport en numéraire – Présidente : Madame Brigitte PERRIN demeurant 15 rue de la Morgagne, 58800 CORBIGNY– Directeur Général : Monsieur Serge PERRIN demeurant 15 rue de la Morgagne, 58800 CORBIGNY - Cession d'actions : toute cession est soumise à un agrément en cas de pluralité d'associés-Pour avis. La Présidence.

*AL22002480*

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
**Dénomination Sociale :** BOURGOGNE PHOTO
**Sigle :** Bourgogne Photo
**Forme :** EURL
**Capital social :** 100 €
**Siège social :** 6 rue du Commerce, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
**Objet social :** Photographie et vidéographie, prise de vue et shooting en studio, en extérieur. Le développement des photos en laboratoire ou numérique, le tirage sur tous supports dédiés, la numérisation des pellicules films et photos, la vente de matériel, la formation et le conseil, la production d'événements photo et vidéo, le télépilotage de drone, la mise à disposition d'espaces et matériel de prises de vues, le tournage et le montage de contenus vidéos, la vente de photos e produits dérivés en boutique, sur internet et sur les lieux des événements couverts, toutes autres activités liées à la photographie
**Gérance :** M. Christophe LORSCH demeurant 3 Grande Rue, 89520 SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

*AL22002502*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P du 25/05/2022, il a été constitué une société :
Dénomination : **SRI 3**
Forme : SASU
Capital : 1 000 €
Siège social : 23 bis rue Saint Agnan, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Objet : Alimentation, bazar, produits exotiques et produits cosmétiques, vente en gros, demi-gros et détail de produits.
Président : SELVARATNAM Charmilan, 46 avenue de Savigny, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Durée : 99 ans
Chaque action donne droit à une voix, cession d'actions : libre.
Immatriculation au RCS de NIEVRE.

*AL22002516*

Notaire

**Maître Laure PAILLARD,**
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 7 mai 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
**Dénomination : SCI RESILIENCE**
**Forme :** Société Civile Immobilière
**Capital :** MILLE EUROS (1 000,00 €).
**Siège :** NEVERS (58000), 62 rue de Vauzelles
**Objet :**
- l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
**Apports :** Monsieur Sébastien BREUZARD réalise un apport en numéraire, pour un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 €),
Madame Maud SANCELLIER épouse BREUZARD réalise un apport en numéraire, pour un montant de CINQ CENTS EUROS (500,00 €), le tout entièrement libéré
**Gérance :** Monsieur Sébastien BREUZARD, né à NEVERS (58000), le 19 août 1979, et Madame Maud Marie SANCELLIER épouse BREUZARD, née à NEVERS (58000), le 22 mai 1984, demeurant ensemble à NEVERS (58000), 62 rue de Vauzelles, sont désignés co-gérants pour une durée illimitée.
**Parts sociales – clause d'agrément :** les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

*AL22002529*

# YONNE

## // MODIFICATION

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LE CLOS DES GOLANDIERES
Société Civile au capital de 1 300 €
Siège social : 53-55 Bd du Mail
89100 SENS
513 027 722 RCS SENS

Le 29/04/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 53-55 Bd du Mail, 89100, SENS au 14 rue de la Concorde, 37400, AMBOISE, à compter du 29/04/2022.
Radiation au RCS de SENS.
Nouvelle Immatriculation au RCS de TOURS.

*AL22002524*

### POURSUITE D'ACTIVITÉ LE MONDE D'AMALTHÉE

SAS au capital de 1 000,00 €
1, Place du Marché
89520 SAINT-SAUVEUR EN PUISAYE
839 850 450 R.C.S. AUXERRE

Aux termes des décision extraordinaires de l'associée unique du 30/03/2021, il a été décidé de poursuivre l'activité de la Société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.

*AL22002471*

### CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination sociale : CLAIR DE LUNE
Forme : S.C.I.
Siège social : CHEVANNES (89240), 11 Rue de la Fermière Maulny
Capital social : 94.469,41 €
N° d'immatriculation au RCS D'AUXERRE : 393 314 760
Aux termes d'une décision de l'assemblée générale de la société en date du 22 Août 2021, les associés ont procédé à la nomination de Monsieur Alexandre PREAUDOT, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE (86340), 1 Rue des Tilleuls en qualité de cogérant.
Par conséquence, la gérance de la SCI CLAIR DE LUNE est assurée par :
-Monsieur Gaétan PREAUDOT, demeurant à VALLAN (89580), 11 Rue de Beau
-Monsieur Alexandre PREAUDOT, demeurant à ROCHES-PREMARIE-ANDILLE (86340), 1 Rue des Tilleuls
Les statuts ont été modifiés en conséquences
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

*AL22002475*

### NOMINATION DE CO-GÉRANT

Dénomination sociale : SCI LES GRANDES PATURES
Forme : S.C.I.
Siège social : DIGES (89240), Impasse de la Grande Pâture Varennes
Capital social : 52.000,00 €
N° d'immatriculation au RCS D'AUXERRE : 439 869 850
Aux termes d'une décision de l'assemblée générale de la société en date du 22 aout 2021,

# ANNONCES LÉGALES

les associés ont procédé à la nomination de Madame Sandrine PANNETIER épouse KONS, en qualité de cogérante.
Par conséquence, la gérance de la SCI LES GRANDS PATURES est assurée par :
-Monsieur Gaétan PREAUDOT, demeurant à VALLAN (89580), 11 Rue de Beau
-Madame Sandrine KONS née PANNETIER, demeurant à DIGES (89240), 29 Rue des Glycines.
Les statuts ont été modifiés en conséquences
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

*AL22002476*

## PROROGATION

### GAEC GOBIER DES MERLES

GAEC agréé au capital de 88 155 €
Siège social : Les Merles Chastenay - 89560 OUANNE
421 440 223 RCS AUXERRE

L'AGE du 30/03/2022 a décidé de proroger la durée de la société de 98 ans soit jusqu'au 30/06/2121.Pour avis, la gérance.

*AL22002481*

## MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

### AU VIEUX PRESSOIR

**AU VIEUX PRESSOIR**
**SARL au capital de 3 000 euros**
**Siège social : 1 place Marguerite de Bourgogne 89700 TONNERRE**
**RCS AUXERRE 908 532 005**
Le 1er mars 2022, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de restauration traditionnelle en lieu et place de petite restauration.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

*AL22002484*

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

H.P.C., SAS au capital de1.084.580 €.
Siège social : 6 Rue des Caillottes, 89000 AUXERRE.
508511680 RCS d'Auxerre.
Par décision du 30/04/2021, l'associé unique a pris acte de l'expiration de mandats de commissaire aux comptes : à compter du même jour et a décidé de ne pas les renouveler :
- ALTONEO AUDIT (titulaire partant)
- ALTONEO DEVELOPPEMENT (suppléant partant)
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

*AL22002506*

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

### INSTITUT CATHERINE,

SARL au capital de 152 €.S
iège social : 15 Rue Gabriel Cortel, 89300 JOIGNY.
411355597 RCS de Sens.

Par décision du 16 mai 2022, l'associé unique a décidé, à compter rétroactivement du 05/04/2022, de transférer le siège social à 6 rue Robert Petit, 89300 Joigny.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Sens.

*AL22002515*

## MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

### AUXERRE LOISIRS

SARLau capital de 15.000 €
Siège social : 71 bis, Route d'Auxerre 89380 APPOIGNY
482 984 762 R.C.S. AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 02/05/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : - vente et installation d'abris, de saunas, spas, accessoires de jardin, et de transformer la SARL en SAS à compter du même jour. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé président M. Antonio DE SOUSA – LIMA, demeurant 71A, Route d'Auxerre – 89380 APPOIGNY.
Cessions d'actions et agrément : cession libre entre conjoints mais soumis à agrément pour toute autre cession.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix dans tous les votes.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC d'AUXERRE. Pour avis

*AL22002517*

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

### PERRISEC

Société en nom collectif
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale Les Bréandes
4 rue de l'Auge
89000 PERRIGNY
502 368 020 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 26/04/2022, la collectivité des associées a décidé de mettre à jour l'adresse du siège social qui était auparavant chemin Communal 7 89000 PERRIGNY et qui est devenue Zone Artisanale Les Bréandes - 4 rue de l'Auge 89000 PERRIGNY, suite à une décision de la mairie, et ce à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AUXERRE. Pour avis, la Gérance

*AL22002528*

## // GÉRANCE

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Véronique LE DANTEC, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12, Faubourg de la Croix**, le 16 mai 2022, enregistré à Service de Publicité foncière et de l'Enregistrement d'AUXERRE 1, le 23 mai 2022, dossier 202200035308, réf 8904P01 2022 N 00528, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **BRU**, dont le siège est à PONT-SUR-YONNE (89140) 8 rue du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 500592688 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
A :
La Société dénommée **EURL LAETITIA GEOFFROY**, dont le siège est à VILLENEUVESUR-YONNE (89500) 49 rue Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 894 355 072 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.
Désignation du fonds : fonds de commerce d'enseignement de la conduite, achat et exploitation d'autos motos écoles sis à PONT-SUT-YONNE (89410), 8 Rue du Château, connu sous le nom commercial AUTO MOTO ECOLE PACIFIC PERMIS.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE ET ONZE MILLE CINQ CENTS EUROS (71.500,00 EUR), Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude du notaire sus nommé, élue à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*AL22002531*

## // DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

### AVIS

AVIS DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEUGNON - terre et pré - fonds occupé
3 ha 23 a 80 ca - En roulle: ZD-53(A)-53(B)
zonage : RNU
COULANGES-LA-VINEUSE - Terre
56 a 82 ca - Revers de chanvan: ZN-166
Zonage : RNU
CRUZY-LE-CHATEL - bois-taillis
66 a 62 ca - Champ grand mere: AL-81
zonage : RNU
GIGNY - terre et lande - fonds occupé en partie
3 ha 79 a 08 ca - Comme jean colas: D-650 - La mecanique: C-132 - La vieille vigne: D-215 - Le ponsiot: ZH-50 - Le turbateur: D-267-268 - Maison claire: ZE-33 - Sur le grand chemin: D-669
zonage : RNU
JAULGES - Pré
15 a 00 ca - Entre les ruts: ZI-15[F1]
Zonage : RNU
LASSON :
- 5 ha 63 a 47 ca - terre et lande - fonds occupé en partie : Le poirier vert: ZN-6 - Les pisserottes: AD-54 ZN-19(J)-19(K)
- 3 ha 65 a 80 ca - terre - fonds occupé : Les pisserottes: ZN-18(J)-18(K)
zonage : RNU
MONT-SAINT-SULPICE - terre et pré
5 ha 21 a 90 ca - Chemin de bouilly: W-163[22](B)-163[22](AJ)-163[22](AK)-165[22]-166[22] - Les champs bezards: W-14
zonage : RNU
NEUVY-SAUTOUR :
- 4 ha 08 a 65 ca - terre, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie : Juilly: ZS-84-123 - La cave: AE-296-297-298-299 - Les balais: YA-18 - Seves: ZL-259 - Vigne belle ou champs d er: ZL-182
- 11 ha 01 a 58 ca - terre, pré, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie : La grande vigne: ZP-43(A)-43(B)-47 - La rue tate: YA-32 - Le bois mirey: ZR-220 - Le petit charot: ZS-318-319 - Les bars: ZS-328 - Les chaillots: ZR-128-139 - Terres du pre robin: ZR-37
zonage : RNU
SENNEVOY-LE-BAS - terre et lande - fonds occupé en partie
6 ha 77 a 28 ca - Dessus du poirier plateau: ZE-6(J)-6(K) - L ancien moulin: ZB-24 - La riviere haute: A-25 - Les erochons: A-29
zonage : RNU
SOUMAINTRAIN - bois-taillis
1 ha 30 a 76 ca - Bois sallot sud: B-529-530 - Les grandes brosses: C-471
zonage : RNU
VILLEMANOCHE - Terre
Fonds occupé
1 ha 60 a 10 ca - Les pierres: ZK-167-168 - Les quatre chemins: ZB-41
Zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20 juin 2022 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

*AL22002504*

## CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

**Société Coopérative Agricole CAPDEA**
Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Route de Bouy-Luxembourg – 10220 ASSENCIÈRES
Agrément n°11.503
RCS TROYES 302 760 210
**AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLEES DE SECTION**
Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de section :
- Adhérents de la section **EST** : le **mardi 21 juin 2022 à 9 heures**, à la Salle des Fêtes de BOUY LUXEMBOURG (Aube),
- Adhérents de la section **OUEST** : le mercredi 22 juin 2022 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube),
1. pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2022,
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225?38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,
- Budget formation des administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social souscrit,
- Pouvoirs.
2. Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière.
Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime, de prendre connaissance, soit au siège social de la coopérative, soit à l'usine CAPDEA de MARIGNY LE CHÂTEL (Aube) pour la section OUEST, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée de section, des documents suivants :
- Les comptes annuels,
- Le rapport du Conseil d'Administration aux associés,
- Les rapports du commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.
**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PLENIERE**
Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections visées précédemment, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle ordinaire annuelle plénière :
**le mercredi 22 juin 2022 à 12 heures à la Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube)**
pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphe 1 ci-dessus).
Le Conseil d'Administration.

*AL22002534*

## // DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI DES 1 ET 3 RUE FERNAND LAMIDE.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1036 euros.
Siège social : 1 Rue FERNAND LAMIDE, 89210 BRIENON SUR ARMANCON.
414 965 137 RCS de SENS.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus, déchargé le liquidateur de son mandat, Monsieur Christophe MORIN demeurant 50 Rue Xavier de Saxe, 89500 CHAUMOT et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS de SENS.
Le liquidateur

*AL22002275*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

### SCI HARTER SLT

SARL au capital de 300€
Siège social : 7 grande rue, 89150 BELLIOLE
487 478 976 RCS de SENS

Le 23/05/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Lionel HARTER, 7 grande rue, 89150 BELLIOLE de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/05/2022.
Radiation au RCS de SENS

*AL22002473*

## DISSOLUTION

**SARL ERABLE.SYS**
**SARL au capital de 65 000 euros**
**Siège social : 50 GRANDE RUE 89160 STIGNY**
**RCS AUXERRE 495 075 616**
Le 30 AVRIL 2022, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2022. Mr Claude THEODON demeurant 50 Grande Rue 89160 STIGNY, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

*AL22002490*

## DISSOLUTION

SCI LA BRIG
SCI au capital de 183 000 €
Siège social : Les Bideaux
89330 VERLIN
480 470 939 RCS SENS

Le 16 mai 2022, les associés ont : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Philippe METTETAL, demeurant à CALVI (20260), 5 boulevard Wilson, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

*AL22002522*

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LA BRIG
Société Civile Immobilière en liquidation amiable
au capital de 183 000 Euros
Siège social : Les Bideaux
89330 VERLIN
480 470 939 RCS SENS

Le 16/05/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Philippe METTETAL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

*AL22002523*

## // CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Il est donné avis de constitution d'une société
Dénomination : **SASU BELLEZA EDEN**
Capital social : **1000€**
Siège social : **19 rue de la république 89100 Sens**
**Mr Kevin Rousseau** de nationalité française résidant au
41 rue du Bief 89500 Villeneuve Sur Yonne est le président
Pour une durée illimitée.
Tribunal de commerce compétent : **RCS DE SENS**

*AL22002479*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 mai 2022 à Auxerre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **AM ENVIRONNEMENTS** ; Forme : SAS ; Capital : 1000 euros ; Siège social : 12 rue Redditch 89000 Auxerre
Objet : Travaux agricoles à façon, tailles et entretiens de vignes, débroussaillage, entretien parcs et jardins et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Transmission des actions : Toute cession d'actions est soumise à un agrément préalable de la collectivité des associés. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives, proportionnellement à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix. Président : Monsieur BOUJET Abdallah, demeurant 1715, Route de Toulon, Quartier Les Pouverels, 83 340 - Le Luc, pour une durée non limitée. Durée : 99 ans ; Immatriculation : RCS Auxerre ; Pour avis Le Président

*AL22002472*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 2 mai 2022, il a été constitué une SAS dénommée :
**DENOMINATION L'ATELIER COIFFURE**
**Capital social :** 5 000 euros.
**Siège social :** 37 ROUTE NATIONALE 89160 LEZINNES
**Objet :** Coiffure mixte et vente d'accessoires
**Président :** Madame Gaëlle JACQUOT demeurant 10 rue aux Comtes 89700 ROFFEY
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AUXERRE.

*AL22002483*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : HESTIA
Forme: société civile
Objet social : L'acquisition en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété de tous biens meubles et immeubles quels qu'en soient la nature, l'usage ou la destination.
Siège social : 1 rue Guillaume des Barres, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.
Capital : 100 €.
Gérance : HURUGUEN Nelson demeurant 53 chemin des Vignes 94440 SANTENY;
Cession des parts : Clauses d'agrément
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

*AL22002501*

Terres de Bourgogne

**Suivez-nous sur**

**INFOS REPORTAGES VIDÉOS**

# Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

**AVEC VOTRE ABONNEMENT**

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ RÉUSSIR Bovins Viande — BOVINS VIANDE
☐ RÉUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ RÉUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ RÉUSSIR Lait — LAIT
☐ RÉUSSIR Porc — PORCS
☐ RÉUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ La Chèvre — LA CHÈVRE
☐ Pâtre — PÂTRE
☐ RÉUSSIR Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
☐ pour 1 an 53 €
☐ pour 2 ans 106 €

TOTAL

// HOMME-ANIMAL

# L'homme qui babillait à l'oreille des chevaux

**Une étude due à l'Institut français du cheval et de l'équitation et à l'Inrae a démontré qu'il faut parler aux chevaux… comme on parle aux jeunes enfants ! Hypersensibles à nos émotions, ces animaux se montrent plus attentifs et nous comprennent mieux si on leur parle de cette façon.**

On s'est tous surpris en train de parler *« gnangnan »* à un animal, essentiellement à nos animaux de compagnie et familiers, parmi lesquels les chevaux. On se retrouve ainsi à gratouiller l'un d'eux en lui disant qu'il est le plus beau, à lui demander comment il va, avec la bouche en cul-de-poule et des modulations dans la voix. Et puis pour peu qu'il y ait du monde pas loin, ou même si l'on est seul, on se ravise, tout rouge, se sentant tout à coup ridicule de se comporter de la sorte. Une récente étude menée par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et l'Inrae montre pourtant que c'est la meilleure façon d'entrer en communication avec nos amies les bêtes !

## L'attitude corporelle n'interfère pas

*« Spontanément les cavaliers vont parler à leurs chevaux comme des parents parlent à leurs jeunes enfants,* détaille Léa Lansade, chercheuse en éthologie à l'IFCE, *donc avec beaucoup de sourires, de prosodie, c'est-à-dire des variations dans les intonations de la voix qui vont des aiguës au plus graves, et cela en utilisant des mots simples et en les répétant »*. Elle poursuit en rappelant que les études ont montré que c'est ainsi qu'un jeune enfant apprend le mieux. Il en est de même pour les tests réalisés avec des singes et des chiens. Et donc désormais, toujours ces mêmes conclusions avec les chevaux. *« Avec les primates notamment, les voix étaient enregistrées. Pour les chevaux, les gestes étaient strictement les mêmes »*, donc attitude du corps neutre *« ce n'est vraiment que l'intonation de la voix qui changeait »*, insiste Léa Lansade. Les chevaux sont donc très réceptifs à ce parler *« que l'on appelle baby talk ou PDS, pour Pet-directed speech »*, présente la chercheuse.

## Comme la jument à son poulain

*« Avec ces animaux, véritables éponges émotionnelles, on sait que lorsque l'on utilise une voix de colère, leur rythme cardiaque s'accélère. L'étude a montré que le PDS induit aussi des réactions chez le cheval »*. Ainsi, lorsqu'on lui désigne de cette façon un seau rempli de nourriture, il se montre plus réceptif et se dirige vers le seau… ce qu'il ne fait pas lorsque le seau est désigné avec une voix *« neutre »*. Idem *« quand on a gratouillé les chevaux en leur parlant ainsi, ils se sont beaucoup plus détendus et se sont mis en retour à vouloir « groomer » (NDLR toiletter !) celui qui les caressait, signe qu'ils avaient compris l'intention de la personne et qu'ils appréciaient »*. Encore une fois, cela ne se passait pas lorsqu'un ton neutre était utilisé. Lorsque l'on y prête attention *« cela se retrouve dans la façon dont la jument communique avec son poulain, avec des modulations plus douces, et aussi plus saccadées »*. *« Attention cependant,* prévient Léa Lansade, *il n'est pas question d'infantiliser les chevaux pour autant »*, c'est bien d'approche verbale dont il s'agit ici.

## Singe, cheval… bovin ?

Pour aller plus loin pour toute personne en contact avec des chevaux, et notamment les éleveurs, adopter ce langage va faciliter le relationnel au quotidien, qu'il s'agisse de pansage, nourrissage ou soins, en obtenant des animaux qu'ils soient plus détendus, plus réceptifs, plus coopératifs. Aussi, pour la chercheuse, il est vraiment intéressant d'oublier sa peur du ridicule : *« il est prouvé que cette façon de parler améliore le bien-être animal, facilite les relations et la communication avec eux, il serait donc bête de s'en priver ! »*. De là à imaginer que les bovins pourraient eux aussi être sensibles à cette attitude, il n'y a vraiment qu'un pas. *« Ils font vraiment partie des espèces sur lesquelles il y a le moins d'études car il n'y a quasiment aucun chercheur en France sur la cognition des bovins, alors qu'il y a de très fortes chances pour qu'ils réagissent de la même manière »*, suggère Léa Lansade. À tester !

Actuagri



Les chevaux sont très réceptifs au baby talk ou PDS, pour Pet-directed speech.



Il ne faut pas avoir peur du ridicule, le baby talk est la meilleure façon de se faire comprendre de son cheval : ce serait bête de s'en priver !

# Fleurs et plantes retrouvent des couleurs

// HORTICULTURE

**Malgré la persistance de la crise sanitaire en 2021, la part des foyers acheteurs de végétaux est restée stable en France selon une étude réalisée à partir du panel consommateurs de Kantar qui a porté sur 7 000 foyers interrogés tous les mois.**



En 2021, le marché des fleurs et des plantes s'est bien comporté. Réussir

L'évolution d'une année sur l'autre sur le marché horticole français enregistre une hausse de 5 % en volume et de 15 % en valeur. En moyenne les Français ont acheté deux végétaux de plus qu'en 2020. La quantité moyenne achetée par foyer revient au niveau de l'année 2019 et les sommes dépensées ont progressé de 17 euros dans le budget annuel dédié aux végétaux. Les GMS demeurent le premier circuit d'achat et la fréquentation des jardineries, marchés et magasins de bricolage a progressé. Le budget moyen a augmenté dans tous les lieux d'achat comparé à 2020, en raison de la hausse du prix moyen payé pour un végétal. Le fleuriste reste le maître du jeu avec plus de 80 euros dépensés en 2021 alors qu'en grande distribution les foyers ont dépensé 34 euros en moyenne. En valeur, les végétaux d'intérieur progressent grâce à l'augmentation du budget moyen dépensé par les Français. Le marché des végétaux d'extérieur enregistre une belle performance en raison de la forte progression des végétaux d'ornement. Plus de la moitié des Français ont acheté au moins un végétal d'intérieur avec une progression de 8 % en volume et de 16 % en valeur comparé à 2020. Les volumes achetés et les sommes dépensées en 2021 sont restés en dessous du niveau pré-crise, exception faite de la performance exceptionnelle du printemps suite à l'allègement des restrictions.

## Les végétaux d'ornement en force

Les fleuristes prennent de l'avance sur le reste des lieux d'achat, profitant d'une augmentation de leur fréquentation comme pour les marchés. Une bonne progression du marché des végétaux d'extérieur est enregistrée grâce à la performance des végétaux d'ornement. Quatre Français sur dix ont acheté des végétaux d'extérieur en 2021, en progression par rapport à 2020 et 57 % des foyers ont acheté au moins un végétal d'extérieur. Cette catégorie profite d'une performance exceptionnelle en valeur grâce à l'augmentation du nombre d'acheteurs et du budget moyen dédié aux végétaux d'ornement. Soit, une augmentation significative de près de 600 000 foyers de plus par rapport à 2020. Les végétaux d'extérieur et d'ornement retrouvent un niveau d'avant-crise en volume et qui augmente considérablement en valeur comparé à 2019. Les quantités achetées pour des végétaux à destination du jardin diminuent au profit des terrasses, balcons et rebords de fenêtre. Enfin, alors que les ventes de végétaux d'extérieur ont progressé en 2021, celles dédiées au potager ont été moins dynamiques avec des baisses de 5 % en volume et de 2 % en valeur comparé à 2020. Cette donnée est à relativiser, car en 2020, le potager a été le marché qui a le mieux résisté face à la crise sanitaire de manière générale. Au total, en 2021, 36 % des foyers ont acheté des végétaux pour le potager soit un taux identique les années précédentes.

Actuagri

// AILLEURS

# Le café colombien, fort en goût... mais si fragile !

**Sur les hauteurs de Roldanillo, dans l'ouest de la Colombie, quelques personnes cultivent encore le café sans intrants chimiques reprenant les traditions d'une agriculture familiale. Ce système vertueux, peu rémunérateur, est en voie d'extinction, au profit de cultures conduites de manière intensive destinées à l'exportation.**



Don Erasmo produit et transforme son café à la ferme de manière artisanale. Ici, il vient d'achever l'opération de dépulpage.



A la finca El MilAgro, la récolte du café se fait en famille, faute de pouvoir rémunérer une main d'œuvre extérieure. Ici, Martha et Samuel, tout juste rentré de l'école.



Dans la région cafetière colombienne, on cultive en majorité le Castillo, une variété adaptée aux terrains volcaniques et au climat, tout en étant résistante à la rouille.

Ici, il n'est pas une journée qui commence sans une tasse de café fumant, pour s'extirper des nuits parfois fraîches. À la finca (ferme) El MilAgro, petite ferme nichée dans les hauteurs de Roldanillo, à la pointe de la région cafetière colombienne, il est préparé avec un peu de « panela », un sucre de canne non raffiné qui révèle toute sa douceur. Don Erasmo, 71 ans, partage ce rituel matinal avec toute la famille, jusqu'à son petit-fils Samuel qui, du haut de ses 9 ans, sait déjà l'apprécier. Le café est cultivé et transformé ici, à la ferme, où l'on trouve aussi de multiples variétés de bananiers et d'orangers, de haricots, tubercules, maïs, légumes, épices et un peu de cacao, le tout sur 5 ha de terrains montagneux. La famille élève également quelques cochons d'Inde, lapins et poules. *« Acquérir de la terre, en Colombie, est un chemin de croix,* insiste Martha, qui gère le domaine familial aux côtés de son père Erasmo. *J'ai travaillé en France pendant 8 ans pour pouvoir acheter ces terrains, en 2004. Pour ma famille, la naissance de la ferme a représenté un miracle ; d'où son nom, El MilAgro ! »* Et pour cause : en Colombie, 0,4 % des exploitations concentrent 70 % des terres agricoles1. *« Dans la région, la plupart des agriculteurs travaillent comme journaliers chez de grands propriétaires ou multinationales pour un revenu de misère. »* Journalier, son père Erasmo l'a longtemps été. La famille d'Erasmo est arrivée dans la région durant les années 1970, au cours des déplacements forcés liés aux conflits armés. Des années durant, il s'est abîmé au travail dans de grandes exploitations, entre canne à sucre et café. *« Je travaille toujours durement ici, mais je le fais pour moi et pour ma famille »*, sourit-il.

## À l'épreuve du changement climatique

À la finca El MilAgro, la grosse saison du café vient de s'achever. La cueillette se fait à la main et en famille, sans recours à de la main-d'œuvre extérieure. Cette année, la récolte n'est guère abondante. *« La faute à un hiver trop long,* indique Don Erasmo. *Le froid et les pluies tardives ont mis à mal la floraison. Avec le changement climatique, cela fait quelques années que le scénario se répète, et cela nous inquiète beaucoup. Non seulement pour nos cultures, mais aussi pour les risques d'inondations et d'éboulements qui sont de plus en plus fréquents à cause des pluies. »* Malgré tout, le café récolté est de bonne qualité. Une fois cueillis, les fruits sont dépulpés grâce à une petite machine qui permet de séparer le grain de la couche externe de la peau. Après une fermentation de 24 heures, ils sont soigneusement lavés avant d'être étendus dans au soleil - ou dans une petite serre lorsqu'il pleut trop - pour le séchage. Une fois séchés, les grains seront torréfiés sur place au four de la cuisine, ou chez un torréfacteur. Ils sont enfin moulus à la main.

## Une agriculture familiale en voie d'extinction

À El MilAgro, le café est cultivé sans intrants chimiques, à l'ombre des bananiers et des orangers. Ils reçoivent, pour fertilisant, le fumier animal mais aussi humain des toilettes sèches. Ce système vertueux n'est toutefois pas la norme dans la région cafetière, où les 870 000 ha de café sont majoritairement cultivés de manière intensive, bien souvent en monoculture. *« Une grande partie du café produit que nous produisons est consommée par la famille et les proches, parfois vendue via le bouche-à-oreille,* indique Martha. *Le reste est vendu à la Fédération nationale des cafetiers. Mais les prix proposés, très fluctuants, sont très faibles ; c'est pourquoi nous essayons toujours de garder du café en stock pour le vendre hors saison, lorsqu'il n'y en a plus sur le marché. »* La majeure partie du café colombien est destinée à l'étranger, quand les Colombiens consomment du café importé de pays voisins, de piètre qualité mais à moindre prix. La vente de café est le principal revenu de la famille. Pour le reste, elle vit des produits de la ferme et se procure d'autres denrées via le troc. *« L'agriculture familiale d'autosubsistance telle que nous la pratiquons est en voie d'extinction,* souligne Martha. *Les jeunes ne veulent plus travailler la terre, et fuient la campagne et sa pauvreté. »* Ses deux frères travaillent d'ailleurs à l'extérieur pour ramener un peu d'argent. *« Malgré tout, nous continuons à défendre ce modèle paysan, qui est porteur de sens et préserve nos paysages et nos écosystèmes »*, affiche-t-elle. Il suffit de goûter à la soupe de maïs, aux crêpes à la farine de bananes ou encore aux truffes de cacao d'El MilAgro pour lui donner raison !

Face à la précarité des revenus tirés des cultures du café, du cacao ou de la banane, certains paysans cèdent aux sirènes du narcotrafic et cultivent la coca, destinée à cocaïne vendue aux « pays riches ». Cultivée avec de nombreux intrants, la coca promet toutefois des revenus élevés et réguliers aux paysans. Outre cette production, illégale, une autre « alternative » empoisonnée s'offre dans la région de Roldanillo : la culture de l'avocat Hass, qui grignote chaque année de nouvelles terres. C'est le cas près du MilAgro. *« De nombreux petits paysans vendent leur bout de terrain à de grandes entreprises qui produisent l'avocat Hass. Nous avons ainsi vu d'immenses étendues de forêts ou de terres agricoles se transformer en monoculture d'avocat, cultivée en recourant à de grande quantité de produits chimiques,* déplore Martha. *C'est un crève-cœur. »* La Colombie compte 25 000 ha plantés d'avocats Hass, pour une production de 149 000 t. Les volumes exportés ne cessent d'augmenter. Après le Pérou, la Colombie serait le plus important fournisseur d'avocat Hass de l'Europe, mais les Colombiens n'en consomment presque pas.

*(1) Selon l'ONG Oxfam*

**Mylène Coste**

LOISIRS

// ÉVÉNEMENT

# 58 89 Les jardins collectifs donnent rendez-vous

**Du 3 au 5 juin, neuf jardins collectifs de l'Yonne et la Nièvre accueillent les visiteurs pour les «rendez-vous aux jardins». Un événement national, où la thématique sera « les jardins face au changement climatique ».**

Les 3, 4 et 5 juin auront lieu les rendez-vous aux jardins, un événement national, organisé par le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) au cours duquel des jardins (particuliers et collectifs) ouvriront leurs portes. Cette édition 2022 a pour thème « les jardins face au changement climatique ».

À cette occasion, des solutions locales et inspirantes pour lutter et s'adapter aux dérèglements climatiques sont à découvrir. Neuf jardins collectifs de l'Yonne et de la Nièvre accueillent gratuitement les visiteurs sur ces trois jours (lire par ailleurs).

Des visites ludiques et des ateliers en famille seront proposés : animations sur la biodiversité, conférence sur le « sol et réchauffement climatique », apéro compost… Le programme complet des événements est à retrouver sur le site du ministère de la Culture pour les autres jardins du territoire.

Depuis le début 2022, ces jardins collectifs sont réunis dans un réseau coordonné par le CPIE Yonne et Nièvre pour échanger des savoirs, mutualiser des ressources et réaliser des projets communs.

À noter que le terme jardin collectif désigne tout jardin où les actions se font en collectif, autour de l'échange, que sa vocation soit les activités pédagogiques, l'insertion ou encore la production alimentaire non marchande.

Note : Pour plus d'informations, contacter Lucie Liège, coordinatrice du CPIE Yonne et Nièvre au 06 24 41 63 91 ou à l.liege@cpie-yonnenievre.org.

**Christopher Levé**

## Où se rendre ?

**Sur l'Yonne et la Nièvre, neuf jardins collectifs attendent les visiteurs : le Verger d'abondance local à Champignelles, le Jardin ressource du PARC à Tannerre-en-Puisaye, le Jardin des Rosoirs (les petits débrouillards) à Auxerre, le Potager citoyen à Auxerre, la Haie de Morgon à Volgré, Cellula adventure permacole à Mailly-le-Château, les Sillons du Ravan à Lainsecq, les Herbes folles à Arquian et le Jardin partager de Saint-Sauveur à Saint-Sauveur-en-Puisaye.**




**Neuf jardins de l'Yonne et la Nièvre ouvrent leurs portes aux visiteurs, du 3 au 5 juin.**

# Agenda Loisirs

## CÔTE D'OR

### Exposition

**• Jusqu'au 31 août**

Le Clos de Vougeot, près de Nuits-Saint-Georges, accueille l'exposition La Tapisserie et le Vin jusqu'au 31 août. Celle-ci recense de nombreuses tapisseries du XVII[e] et du XX[e] siècle traitant du sujet du vin. Les broderies représentent des scènes de vendanges mais aussi des décors mythologiques, comme le triomphe de Bacchus. Vous pourrez retrouver cette exposition dans le Grand et le Petit Celliers lors de votre visite du château.

*D'autres informations sont disponibles sur le site : www.closdevougeot.fr*

### Nature

**• Samedi 25 juin**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne vous propose une sortie nature de 3 heures le samedi 25 juin de 14 h à 17 h. Vous aurez l'occasion de découvrir la flore et la végétation de l'étang de Marcenay-Larrey, près de Laignes, dans le nord de la Côte-d'Or. Végétation aquatique, marais, boisements, vous observerez différents milieux naturels caractéristiques du site et les espèces végétales associées. Grâce aux nouveaux aménagements (ponton et pilotis), vous pourrez approcher au plus près d'un bas-marais alcalin remarquable.

*Inscriptions et renseignements : 07 77 14 30 58 guillaume.doucet@cen-bourgogne.fr*

## NIÈVRE

### Festival de spectacles vivants

**• Du 02 au 05 juin**

Soffrin, Brinon/ Beuvron seront le théâtre du Festival Les petites rêveries pour la 20e édition. Ainsi, une quinzaine de spectacles vivants sont proposés. Avec une durée moyenne de 30 minutes chacun vous pourrez découvrir ce festival de campagne, avec Les Maries HD, Mé Mo, Kosh ou encore Le Cyclo Lunaire, etc. Entre jonglage, pièce de théâtre ou encore conférence clownesque, les petits et les grands pourront *« apprendre tout en rigolant, en s'emerveillant, en se laissant surprendre, et pourquoi pas, en rêvant… »* comme le souligne Stéphane Villain, PDG des Petites rêveries.

*Renseignements : www.lespetitesreveries.com ou www.facebook.com/lespetitesreveries*

### Comice de Moulins-Engilbert

**• 5, 6 et 7 août**

Le comité du comice de Moulins-Engilbert vous invite au Comice 2022 qui aura lieu les 5, 6 et 7 août. Le 5 août, la journée sera animée par le Comité des foires en faisant une valorisation du canton et des 11 communes partenaires de l'événement. Il y aura aussi une présentation de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain ainsi que la remise des médailles aux salariés agricoles. Le samedi, les visiteurs pourront participer aux diverses animations et assister au concours de labour organisé par le CCJA, à un défilé de vélos fleuris dans la ville ou encore au spectacle du « Collectif Métissé » avec en 1ère partie le sosie de Kendji Girac sur le site de la Sicafome à 21 h 30 avec restauration sur place (entrée 15 € à partir de 12 ans). Le dimanche sera rythmé par la messe de la Saint Hubert (patron des chasseurs) sonnée au vieux château de Moulins-Engilbert, puis aura lieu le traditionnel défilé de chars dans les rues de la ville. Le Comice de Moulins-Engilbert sera clôturé par une soirée dansante avec DJ, gratuite et ouverte à tous.

*Renseignements : Alain Guinot au 06 50 19 42 35.*

## YONNE

### Marché de producteurs

**• Dimanche 5 juin**

De 10 heures à 18 heures, à la ferme de l'Abbaye de la Pierre Qui Vire. Boissons artisanales (vins, Champagne, jus de pommes...), gourmandises sucrées (miel, glaces, crêpes...), préparations salées (fois gras, saucissons...), légumes et plants, et bien sûr du fromage seront à découvrir ou redécouvrir. Des animations et une visite guidée de la ferme sont également prévues.

*Pour plus d'informations, contacter le 03 86 33 03 73.*

### Printemps à la ferme

**• Dimanche 5 juin**

Portes ouvertes au Gaec Desmoutiers Breton à Branches (10 rue des Cadoux).

### Printemps à la ferme

**• Samedi 11 et dimanche 12 juin**

Marché de producteurs au domaine de la Charloise à Bœurs-en-Othe (2 rue des Brossiers - Le Champion).

// ÉQUINS

21

# Auxois, passion d'une famille

**Abel Bizouard, éleveur sur la commune de Sussey, retrace l'histoire du cheval Trait Auxois dans un livre. L'implication de sa famille dans la préservation de la race y est aussi abordée.**



Le Côte-d'orien de 69 ans vend son ouvrage dans les maisons de la presse de Saulieu et Pouilly-en-Auxois.

Non, les confinements n'ont pas eu que des inconvénients. Un soir de novembre 2020, Abel Bizouard décide de prendre la plume et d'écrire un livre sur son cheval favori. *« Les soirées étaient plus que longues avec le couvre-feu ! Je suis allé au bout de mon idée après en avoir parlé à mes enfants. Je n'avais jamais écrit de livre, ce fut une grande première pour moi »*, confie celui que l'on ne présente plus dans le monde équin.

Il aura fallu un an de travail pour tout rédiger, trouver les illustrations les plus pertinentes et assurer la mise en page de tous les éléments. Abel Bizouard a ensuite démarché plusieurs imprimeurs avant de s'engager avec une entreprise dijonnaise.

L'ouvrage de 160 pages, préfacé par François Sauvadet, président du Conseil départemental, est disponible au prix de 30 euros dans les maisons de la presse de Saulieu, Pouilly-en-Auxois et bien sûr directement auprès de l'auteur.

## Cinquième génération

La famille Bizouard a toujours été très proche des chevaux Trait Auxois. Jules, le grand-père d'Abel, en élevait déjà lorsque la race a été officiellement reconnue en 1913, il est même devenu étalonnier. *« Mon père et mes oncles ont fait perdurer l'élevage, j'ai moi-même poursuivi l'activité avec la plus grande passion. Mon fils Florian élève des Auxois depuis son plus jeune âge et la relève est d'ores-et-déjà assurée avec ma petite-fille Léane, qui a eu le bonheur de remporter le concours au dernier salon de l'agriculture »*, mentionne l'ancien responsable de formation au lycée viticole de Beaune, lui-même lauréat à Paris en 1989 et 1990. Abel Bizouard est encore très actif et reste animé par la volonté de transmettre ses connaissances au plus grand nombre.

L'éleveur du hameau d'Argey forme des jeunes de la MFR Auxois sud-Morvan dans le cadre du challenge Équi-Trait.

Lauréate en 2020 de la finale nationale et seconde cette année, son équipe vient de se qualifier pour une nouvelle finale qui se tiendra lors du prochain Sia. Deux jeunes de la maison familiale ont récemment investi dans le Trait Auxois: *« c'est une très bonne nouvelle et une grande fierté, ils ne se seraient peut-être pas lancés dans le cheval sans cette participation à Equi-Trait. Toute nouvelle personne qui opte pour l'Auxois contribue à sa façon à la préservation de cette race à faibles effectifs »*.

## Le plein d'atouts

Le Trait Auxois fait partie de *« notre patrimoine »*, comme le souligne Abel Bizouard : *« nous devons tout faire pour le préserver. Ce cheval le mérite, il a bon mental, il est puissant, endurant, rustique et très intelligent quand on le respecte. Sa valeur ajoutée est souvent sous-estimée, car l'image du cheval est souvent décriée. Pour certains, avec les chevaux, il y a beaucoup plus de dépenses que de recettes. Or, si un éleveur s'en occupe bien, le Trait Auxois rapporte autant qu'une autre production. Rappelons-le ici : le cheval ne nécessite pas beaucoup de travail, il reste au pré toute l'année, les frais d'élevage sont extrêmement peu élevés. L'herbe lui suffit, nous l'engraissons sans le moindre complément alimentaire. En termes de valorisation, il s'agit peut-être de l'espèce dont le prix a le plus augmenté ces dernières années, avec des cours du marché du cheval passés d'1 à 2,50 euros minimum au poids vif »*.

**Contact : 06 62 38 45 46, bizouard.bebel@wanadoo.fr**

AG

## Sur une pub Nissan

*«Auxois, passion d'une famille»* comprend de nombreuses anecdotes. Abel Bizouard et l'un de ses chevaux ont d'ailleurs participé à une publicité pour la marque automobile Nissan. Sophie Thalmann, ancienne miss France, est déjà venue à la rencontre du Côte-d'orien pour écrire sur le retour du Trait Auxois dans les vignes. Abel Bizouard figure également sur une pièce de collection de la monnaie de Paris, lors d'un travail dans le vignoble (l'éleveur est d'ailleurs le précurseur du retour du cheval dans les vignes).




Un extrait du livre.